


John Carter Brown
Library
Brown University



Swan (Jacques)
Trans. Joseph Lavallée de la Tombe
Sabin 94005. K. B2000

$75

CAUSES

QUI SE SONT OPPOSÉES AUX PROGRÈS DU COMMERCE,

ENTRE LA FRANCE, ET LES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Avec les moyens de l'accélérer.

CAUSES

QUI SE SONT OPPOSÉES AUX PROGRÈS DU COMMERCE,

ENTRE LA FRANCE, ET LES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE.

Avec les moyens de l'accélérer, & la comparaiſon de la dette Nationale de l'Angleterre, de la France, & des Etats-Unis ; en ſix LETTRES *adreſſées à Monſieur le Marquis* DE LA FAYETTE.

TRADUIT ſur le manuſcrit Anglais du Colonel SWAN, ancien membre de la légiſlation de la République de Maſſachuſſet.

Le Commerce eſt la portion la plus importante des richeſſes Nationales. *Anonyme.*
Le trident de Neptune, eſt le ſceptre du monde. *Lemière.*

A PARIS.

A l'Imprimerie de L. POTIER DE LILLE, rue Favart, N°. 5. 1790.

Et chez les Marchands de Nouveautés.



AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

CET Ouvrage étoit achevé avant la révolution. L'Auteur, dans plusieurs de ses Lettres, se plaint des entraves qui retardent la marche du commerce en France. Il desire plus de liberté. Il assigne, en plusieurs endroits, les changemens que le gouvernement doit faire ; il en prévoit d'autres qui se feront indépendamment de sa volonté ; il assure que le temps en est peu éloigné.

L'Auteur ne pouvoit guères prévoir que les changemens seroient aussi rapides, aussi nombreux. La révolution est arrivée. Comme la foudre qui suit l'éclair, elle a frappé les abus. Elle amenera dans le commerce les réformes & les améliorations que l'Auteur a désirées. Cet Ouvrage les indique, & devient nécessaire à toutes les villes du Commerce Français ; à tous les fabricans, à tous les négocians qui voudront communiquer avec les Etats-Unis d'Amérique, & y entretenir des liaisons d'un commerce aussi avantageux, qu'il l'a été peu jusqu'à présent.

ERRATA.

PAGE 36, *lig.* 2 *de la note*, originallement ; *lisez* originairement.
37, *lig.* 8, aux ; *lisez* les.
42, *lig.* 3 *de la note*, matrice ; *lisez* motrice.
46, *lig.* 4 *de la note*, ils appuyerent leurs ; *lisez* il appuya ses.
Ibid., *lig.* 7, aux leurs ; *lisez* à ses.
49, *lig.* 9, ceux ; *lisez* celui.
51, *lig. dernière*, quantité ; *lisez* qualité.
73, *lig.* 19, me ; *lisez* en.
74. *lig.* 6, à l'épouvantent ; *lisez* & l'épouvantent.
75, *avant dernière ligne*, la même ; *lisez* même la.
77, *lig.* 13, après illumination ; *ajoutez* de.
82, *avant dernière ligne*, qu'ils sont ; *lis.* qu'il est.
96, *lig.* 10, *supprimez* &c.
99, *lig.* 11, s'élevoit ; *lisez* s'élevroit.
145, *lig.* 7, & 14, ports ; *lisez* postes.
162, *lig.* 11, cet article ; *lis.* la totalité de cet article.
164, *lig.* 2, après chaque famille ; *ajoutez* dans les campagnes.
206, *à la fin de la page*, se porterent ; *lis.* se porta.
207, *vers la fin*, fourreurs ; *lis.* fourures.
217, *lig.* 4, vielle ; *lis.* vieillesse.
226, *lig.* 13, sa place ; *lis.* leur places.
228, *lig.* 15, plus qu'en 1772 ; *lis.* plus qu'en 1782.
232, *lig.* 4, de laquelle, presque trois, quatre ; *lis.* dont les trois quarts même sont.
233, *lig.* 11, qui en viager ; *lis.* qui est en viager.
Ibid., affirmés ; *lis.* affermés.
239, *dans la deuxième note*, Romians, *lis.* Romains.
257, *dernière ligne*, il été ; *lis.* il a été.
260, *lig.* 6, plus d'une unité ; *lis.* plus de moitié.
266, *lig.* 9, Mowis ; *lis.* Morris.
273, *lig.* 10, ricains ; *lis.* Américains.

TABLE
DE CES LETTRES.

LETTRE I. *Des causes qui se sont opposées, en France, à la prospérité de son commerce avec les États-Unis*, pag. 23

LETTRE II. *Des causes qui se sont opposées au commerce des États-Unis avec la France*, 79

LETTRE III. *De l'évaluation & de la consommation, dans les États-Unis, des productions & des manufactures Européennes que la France peut leur fournir à aussi bon compte, & de même qualité que la Grande-Bretagne*, 115

LETTRE IV. *De l'évaluation & de l'état des exportations annuelles de l'Amérique indépendante*, 169

LETTRE V. *Dettes étrangères & domestiques des Etats-Unis ; moyens de les acquitter ; balance de cette dette & de celle de l'Angleterre & de la France.* 223

LETTRE VI. *Des réformes & établissemens propres à faciliter le commerce de la France avec les Etats-Unis.* 262

Fin de la Table.



DÉDICATION

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE LA FAYETTE,

Major-Général au service des États-Unis de l'Amérique, Maréchal-de-Camps des Armées du Roi, Membre de l'Assemblée Nationale, & Général de la Garde Nationale.

MONSIEUR LE MARQUIS,

CES Lettres, qui ont été faites pour vous, ne pouvoient devenir publiques que sous vos auspices; non pas que j'aye considéré la faveur que pourroit leur concilier un nom célèbre dans les deux mondes, mais parce que j'ai cru devoir l'hommage des veilles que j'ai consacrées à fixer l'abon-

dance en Amérique, à celui qui a employé ſes plus belles années à y aſſurer l'indépendance, & qui a verſé ſon ſang pour en défendre la Liberté. Ce foible tribut de ma reconnoiſſance perſonnelle n'acquitte rien, MONSIEUR LE MARQUIS, de celle que vous a vouée la Nation que vous avez ſi honorablement ſervie. Ses annales feront un monument des exploits qui vous ont illuſtré dans le continent, comme celles de la France en feront un, en Europe, du patriotiſme qui vous a couvert d'une nouvelle gloire, lorſque, ſeul au milieu des Notables, vous avez méconnu toutes les conſidérations pour demander les Etats-Généraux, cette Aſſemblée auguſte, à laquelle la Nation Françoiſe va devoir la reſtauration de ſon crédit, de ſes finances & de ſon commerce, avec la réparation de toutes les atteintes portées à ſon bon-

heur & à ſa liberté. Mais quel monument plus glorieux pour vous, MONSIEUR LE MARQUIS, que cette révolution à jamais mémorable, où chaque Citoyen, devenant ſoldat, vous a, de concert avec ſon Roi, proclamé Général de la Garde Nationale !

Je ſuis avec reſpect,

MONSIEUR LE MARQUIS,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

SWAN.

A Paris ce 22 Juillet 1789.

L'AUTEUR
AU PUBLIC.

La révolution qui a formé la puissance des Etats-unis en Amérique, est une époque qui sera célèbre dans l'histoire des Nations. Par-là s'est ouvert au commerce de l'Europe un champ plus vaste, un débouché plus considérable aux manufactures, & une source d'activité pour les peuples commerçans.

D'après les recherches que j'ai faites en France sur la nullité, pour ainsi dire, d'un commerce qui sembloit, par les circonstances, devoir être exclusivement réciproque entr'elle & nous, je serois tenté de croire que cette Nation ignore les avantages qu'elle pouvoit recueillir de notre rupture avec l'Angleterre, & de notre alliance avec elle.

Depuis la paix de 1783, la France n'a pu ignorer par combien de moyens l'Angleterre n'a cessé de décourager notre commerce & notre navigation. (1)

(1) Témoin l'Impôt de 8 liv. 8 s. par quintal qu'elle a mis sur notre riz ; celui de 432 liv. par tonneau sur nos huiles de baleines, & le droit de 32 sols par livre sur notre tabac. Elle a refusé d'admettre dans son commerce aucun vaisseau qui fût construit chez nous.

Comment a-t-elle pu rester indifférente sur les avantages qu'elle en pouvoit retirer ? Enfin Louis XVI, à qui la postérité ne disputera aucun des titres qui caractérisent les Rois véritablement grands & vertueux, vient de prendre des mesures certaines pour assurer à son peuple une partie considérable de notre commerce (1). Il est aussi naturel, que nécessaire pour nous, de n'accorder de préférence qu'aux Nations qui nous accordent le plus d'encouragement & d'avantages, soit dans nos exportations, soit dans le prix des objets que nous prenons en échange; & je crois pouvoir démontrer qu'il est de l'intérêt de la France que ce soit chez elle que nous trouvions l'un & l'autre.

Si, comme on n'en peut douter, les guerres successives qui ont eu lieu entre la France & l'Angleterre, depuis le dernier siècle, & qui les ont plongées dans des dépenses & des dettes si ruineuses, ne doivent leurs causes qu'au commerce, n'est-il pas sensible que le commerce, qui va devenir de jour en jour plus important, sera une source plus féconde

---

(1) Voyez l'Arrêt du 29 décembre 1787, & d'autres qui encouragent nos manufactures, l'exportation de nos productions, & notre navigation, par la modicité des droits que nous payons, pendant que d'autre part l'Angleterre y est traitée moins favorablement.

que jamais de divisions entre les deux Nations, si elles en conservent la concurrence ?

La France a donc intérêt de faire exclusivement, autant qu'elle le pourra ; le commerce de l'Amérique, & l'Angleterre ne peut, dans l'ordre politique, nous faire un crime de cette préférence.

Aujourd'hui les guerres de l'Europe sont de sept années sur vingt-une. Presque toutes ont leur principe dans le commerce ; au moins cette cause est aux autres. ce qu'un est à trois. Peut-être, dira-t-on, qu'il n'est pas raisonnable de s'exposer à perdre en sept années ce qu'on a gagné dans quatorze, sur-tout quand à ce motif d'économie politique, se joignent encore les principes d'humanité ? Je réponds à cela que la balance du commerce appartient à la Nation la plus puissante, & que malheureusement la force des armes est le seul juge des Nations. Il est inutile d'objecter que le commerce & la guerre sont incompatible ; que l'un ne s'étend que par la confiance mutuelle, par l'union entre les individus, & par la paix entre les puissances ; que la guerre, au contraire, sert de prétexte à tous les crimes, divise les hommes & les rend ennemis ; que c'est elle qui ébranle les Empires ; qu'elle prépare leur ruine ; que les Phéniciens, les Grecs, & les Carthaginois, ont disparu avec leur commerce & leur chimérique balance : quelque fondées que soient ces assertions,

il eſt tout auſſi vrai que cette balance ſera toujours le grand point qui agitera les Nations, & que c'eſt autant par les armes, que par l'induſtrie, qu'elles chercheront à la fixer.

Cependant, il paroît, par tout ce qu'on a écrit depuis quarante ans, qu'il n'y a point de balance de commerce. Un calculateur françois a dit que la différence entre le commerce & l'agriculture eſt en Angleterre même dans la proportion de 20 à 600; il en conclut que chez toutes les Nations c'eſt le produit net des terres qui doit l'emporter, & qu'il eſt ridicule de s'égorger pour une balance qui ne peut être que chimérique. Il ajoute que les efforts de l'Angleterre pour la fixer, lui ont formé une dette de plus de cinq milliards; qu'elle lui coûte annuellement un intérêt de plus de deux cens millions; que c'eſt une fauſſe ſpéculacion de commerçant, qui, pour évaluer le bénéfice du commerce, prennent le montant de l'excédent de l'exportation; que c'eſt une extravagance d'agioteur Anglois que de vouloir beaucoup d'argent de reſte, tandis que le commerce n'eſt utile aux peuples, qu'autant que leur induſtrie ſe trouve en proportion avec leurs beſoins, & que cette balance ceſſe d'être utile, qu'elle devient même dangereuſe, quand les beſoins de la Nation étant ſuppléés, il lui reſte encore un bénéfice d'argent.

Appliquons un moment ces principes à l'Angleterre. Ce qu'elle gagne par ses exportations est au-dessus de ce qu'elle perd par les importations. La balance du commerce paroît entièrement en sa faveur ; mais on sait que ses dépenses annuelles, y compris l'intérêt de la dette Nationale, se montent à plus de 390 millions ; & que ses exportations ne s'élèvent qu'à 301 millions. C'est donc environ 90 millions par an que l'État est forcé de payer. On y supplée par une valeur factice, par le papier qui, n'étant représenté par aucun fond réel, montrera dans la suite quelles terribles conséquences doivent résulter de cette balance ruineuse. La France n'a pas plus d'avantage que l'Angleterre, relativement à la supériorité de ses exportations, comparées avec ses importations ; mais elle a cette grande probabilité pour elle, que si la Grande Bretagne exporte pour la valeur de 301 millions, par l'industrie d'une population de 9 millions d'hommes, elle doit se promettre une exportation de 808 millions, par-tout supérieure de 507, quand elle saura diriger l'emploi de 24 millions d'habitans. Il est impossible que ces deux Puissances, qui sont en rivalité de pouvoir, de manufactures & de commerce, restent plus long-temps dans la situation critique où elles se trouvent. Or, le seul moyen d'en sortir, est de fixer en leur faveur cette balance réelle du

commerce, & l'inftant qui la donnera à l'une des deux Nations, lui donnera pour long-temps une fupériorité accablante pour l'autre. Je crois que cette balance n'exifte que lorfque les dépenfes du Gouvernement font au-deffous de l'excédent des exportations fur les importations.

Au commencement de ce fiècle, les principes de commerce (1) étoient fi peu connus en Europe, qu'à peine y connoiffoit-on ce que c'étoit qu'actions, primes, change, dividende. Des hommes d'état & de lettres fe font emparés de ce champ, & l'ont défriché depuis. Ce n'eft que depuis eux qu'il a

---

(1) Les anciens ne favoient pas faire du commerce une affaire d'état. Xénophon en parle fort légèrement, & Platon l'exclut de fa république. Les Romains le dédaignèrent. Parmi les modernes, Machiavel & les autres politiques Italiens n'en parlent pas. La Hollande n'eut point d'ouvrage fur le commerce, avant celui de Jean de Wit en 1670. Les premiers ouvrages anglois fur cette matière, ceux de Davenant, de Child, font de cette époque. En France les détails fur ce Royaume, par Bois-Guilbert, font de 1695. L'effai fur le commerce, par M. Melon, eft de 1730; celui de Caftillon de 1750. Depuis on a un chef-d'œuvre fur le commerce, dont la gloire appartient entièrement à la France, en même-temps qu'il eft une preuve qu'on n'a pas encore affez écrit fur cette matière. (*Note de M. de la Tombe*).

produit quelques fruits. En France, où peut-être il y a bien autant de lumières qu'en Angleterre, où il est au moins plus facile de ramener le public à des idées justes, on connoît aujourd'hui les vrais principes du commerce ; & depuis 1784, ils y sont consacrés par les loix qui ont été promulguées alors sur son commerce national, & sur le commerce étranger de ses Colonies. C'est ainsi que son Ministre de la Marine, qui a conduit la fin de la guerre avec tant d'éclat & d'activité, a trouvé dans le calme de la paix une gloire d'un autre genre, pendant que le Ministre des Finances a trouvé la sienne à favoriser & à adopter tous les projets avantageux au Royaume ! Le Ministre des Affaires Etrangères s'étoit immortalisé par des principes inconnus avant lui en politique, & le Ministre de la Guerre, en faisant passer au secours des États-unis un autre Xénophon, avec une armée plus heureuse que celle du Général Athénien. Nous avons la satisfaction de pouvoir admirer leurs talens dans ceux qui les ont remplacés. Les mesures qu'ils ont adoptées sont des preuves de la supériorité de leur connoissance, & de leur profondeur en politique. Puisse la France, sous de tels Administrateurs, voir ses grands projets réussir, & parvenir à ce point d'honneur, de richesses & de félicité, que l'Europe moins jalouse de sa gloire, que touchée de ses dispositions

à la paix, se laisse désarmer à sa prière, & procure à ses peuples le degré de bonheur dont leur union peut les faire jouir !

Il y a deux choses que les Nations Européennes doivent nous abandonner, si elles ne veulent point nous forcer à fabriquer nous-mêmes, pour nous. La première, de n'être point en rivalité avec nous, pour les exportations qui sont propres à notre contrée ; & la seconde, de mettre une réciprocite dans les impôts, les lois, les réglemens, les droits, & la police entre leur commerce & le nôtre. Quant au premier objet, la rivalité des Nations Etrangères ne pourroit nous être nuisible que dans un petit nombre de choses ; & quant au second, si la réciprocité de droits n'étoit pas égale entre eux & nous, ils nous forceroient à renoncer à nos exportations, & à tourner notre industrie vers les avantages intérieurs que la nature nous a donnés. Le docteur Brown, le docteur Price nous conseillent de renoncer au commerce étranger ; mais pour suivre leurs avis, il faudroit que nous ne fussions pas nés enfans de l'Europe. Voici comment s'exprime ce dernier dans son livre qui a été imprimé à Boston, par ordre de la Cour générale.

« Il n'est ancune partie du genre humain, à qui » l'usage du commerce soit moins important qu'aux » États-unis ; répandu sur un vaste continent, ils

» forment un monde à eux-feuls. Le pays qu'ils
» habitent, renferme tous les différens fols &
» les différens climats; il produit, non-feulement
» toutes les néceffités, mais auffi toutes les commo-
» dités de la vie. Les grandes rivières & les lacs
» immenfes qui les coupent, forment une communi-
» cation intérieure, entre les diverfes parties, qui
» n'eft connue au même degré dans aucune autre
» région de la terre. Les Etats-unis poffèdent donc
» en eux-mêmes les meilleurs moyens de trafic inté-
» rieur, le plus utile des trafics, & le but le plus
» étendu qu'ils puiffent lui donner. Pourquoi regar-
» deroient-ils au de-là? Qu'eft-ce qui pourroit leur
» faire défirer d'étendre leur commerce étranger,
» où même d'élever une grande force maritime? La
» Grande Bretagne, peuplée d'habitans qui ne font
» pas armés, & menacée comme elle l'eft, par des
» voifins ambitieux & puiffans, ne peut fe flatter
» de conferver long-temps fon exiftence, lorfqu'en
» perdant fa fupériorité fur la mer, elle fera ouverte
» aux invafions. Mais les Etats-Américains n'ont
» pas les mêmes craintes. Ils n'ont rien à redouter
» de leurs voifins puiffans: il faut traverfer la vafte
» mer Atlantique, avant de pouvoir les attaquer. Ils
» forment tous une milice bien exercée; & la réfif-
» tance efficace qu'ils ont oppofée dans l'enfance de
» leur état, & fans forces navales, à la première

» Puiſſance de l'Euroqe, découragera ſans doute, » & préviendra pour l'avenir toute invaſion. Avec » un tel bonheur, pourquoi chercheront-ils à former » en Europe des liaiſons qui les expoſeroient au » danger d'être enveloppés dans ſes querelles ? » Qu'ont-ils à faire avec les politiques ? Y a-t-il des » choſes très-importantes pour eux, qu'ils puiſſent » en tirer, ſi ce n'eſt l'infection ſociale ? Je trem- » ble, lorſque je penſe à cette rage univerſelle pour » le commerce, qui trop vraiſemblablement pré- » vaudra parmi les Américains. Cette paſſion » funeſte peut leur occaſionner de grands maux. » Toutes les nations dreſſent des piéges autour » d'eux, & les recherchent pour établir avec ce » grand continent une communication qui ne peut » que lui être fatale. Le plus grand intérêt des Amé- « ricains demande qu'ils s'en préſervent par tous » les moyens convenables, & particulièrement » en impoſant des droits conſidérables ſur les impor- » tations. Mais ces moyens ne réuſſiront pas, à » moins qu'ils ne ſoient aidés par les mœurs. Il eſt » ſur-tout à craindre que la paſſion pour les marchan- » diſes étrangères, en s'augmentant ſans ceſſe, ne » rende les meilleurs réglements inutiles, & ſi cela » arrive, cette ſimplicité de caractère, cet eſprit » mâle & ferme, ce dédain du clinquant, dans » lequel conſiſte la vraie dignité, diſparoîtront de

» l'Amérique ; la moleſſe, l'eſprit de ſervitude, » & la vénalité en prendront la place. La liberté » & la vertu ſeront englouties dans l'abîme de la » corruption. Tel ſera le cours des événements « dans les Etats Américains, s'ils s'adonnent », au commerce ». Lock, Rouſſeau & d'autres, ont montré quelques-unes de ces vérités à l'Europe. Chez nous, notre ſéparation de la mère patrie a produit la guerre; la guerre y a répandu l'argent, & nous a mieux fait connoître le commerce; & comme autrefois Rome ſortant de l'enfance, nous leur avons ſacrifié nos premiers principes. Nos villes déſirent aujourd'hui l'argent & le commerce avec fureur. Nous ſommes fils d'Anglois, de François, d'Allemands, de Hollandois: nous en avons les vices & les vertus. Et c'eſt à l'Europe, en ſe corrigeant elle-même, à nous éclairer. Ce n'eſt que d'elle, de la révolution heureuſe qu'elle attend, & qui arrivera, que nous pouvons recevoir cette raiſon qui prévaut ſur les préjugés & les habitudes. En attendant, nous aimons l'argent, parce que nous croyons qu'il multiplie nos jouiſſances. Nous aimerons le commerce, parce que nous croyons qu'il nous eſt néceſſaire; l'appas de l'un nous fera un beſoin de l'autre; & déjà, après avoir entretenu un commerce ruineux avec l'Angleterre, nous tentons dans ce moment, la fortune des Indes Orientales. Mais

il faut espérer que bientôt rendus à des idées plus saines, nous chercherons un commerce moins éloigné, plus à portée de nos besoins, & plus facile pour nos échanges. C'est à la France sur-tout, qu'il convient d'en perfectionner les canaux; & de continuer à nous favoriser la navigation par des encouragemens, & à nous attacher à elle par une conformité de réglemens & de loix.

La France sera l'objet de nos spéculations. Un commerce ouvert avec elle nous sera plus utile qu'avec l'Angleterre; c'est une vérité dont je suis très-convaincu. La France en seroit encore l'objet à bien des égards, quand même l'Angleterre pourroit nous offrir les mêmes avantages.

Qu'il me soit permis de faire en quelque sorte l'apologie de ces lettres.

A peine M. le Marquis de la Fayette, si connu par son attachement pour la prospérité & la grandeur de la France, ainsi que par son zèle pour l'indépendance & le bien-être des Etats-unis, se fut-il apperçu de l'indolence, ou plutôt de l'espèce d'indifférence de sa patrie, à s'approprier les bénéfices d'un commerce que lui offroit notre alliance, qu'il me pria, dans son voyage d'Amérique en 1784, de lui communiquer mes idées sur le commerce des Etats-unis avec la France. Je répondis à son empressement par un mémoire que traduisit M. de la Tombe, Consul de France

France, à Boston, homme distingué par ses connoissances qu'il a fait passer au ministère. Les circonstances ont changé, & depuis mon arrivée en France, j'ai ajouté beaucoup à ce mémoire, dont j'ai traité l'objet en six lettres, non-seulement pour ajouter de nouveaux éclaircissemens à un sujet qui à déjà reçu beaucoup de lumières des autres écrivains; mais aussi pour donner une marque de déférence & de mon respect, à son excellence M. Jefferson, notre Ambassadeur à la Cour de France, Ministre, dont les connoissances & les vertus personnelles le rendent digne de la place qui lui est confiée, & dont la modestie veut bien encore s'aider des lumières des autres; il n'a laissé échapper aucune occasion de s'éclairer sur le commerce réciproque de la France & des Etats-unis; & c'est pour répondre en partie à l'honneur de sa confiance, que j'ai cherché dans les six lettres suivantes à considérer quelles causes avoient pu empêcher ou suspendre un commerce désiré par les deux Nations, utile autant à l'une qu'à l'autre, & quels préjugés, qui n'existent plus, avoient pu y nuire. C'est la tâche que je me suis imposée; je me serois bien gardé de rendre mes observations publiques, sans la conviction où je suis, qu'elles peuvent être utiles à la France & aux États-Unis, & sans les encouragemens que m'ont donnés deux personnes, dont le zèle est le plus connu pour

pour le bien réciproque de ces deux Nations, croyant que tout ce qui avoit rapport à un commerce qui pouvoit former des liaiſons plus étroites entre les Français & nous, n'avoit pas encore été expoſé, & ſongeant qu'un homme qui s'étoit occupé de connoître les productions du pays & ſon commerce, devoit mieux en ſçavoir tous les détails & les objets, qu'un Européen qui n'a jamais traverſé l'Atlantique, j'ai cédé aux inſtances qui m'ont été faites, perſuadé que le public, en faveur de ce motif, pardonneroit en quelque ſorte à mes fautes, & à celles du traducteur (1).

Le commerce, à tous égards, eſt d'une nature ſèche & peu intéreſſante pour la généralité des lecteurs. Le Lord Sheffield, qui a intéreſſé toute l'Angleterre par ſon traité ſur cet objet, dont les principes ont été preſque adoptés comme des loix par le Parlement, vien d'être traduit en Français; & n'a preſque pas trouvé de lecteurs. Mais c'eſt bien aſſez d'être utile, & je n'ai point recherché d'autres avantages.

Dans la crainte d'avancer quelque choſe qui ne fût pas bien appuyé ſur des faits, ou ſur l'opinion d'auteurs bien connus, lorſque la démonſtration n'en

(1) Comment ne s'y ſeroit-il pas gliſſé quelque mépriſe ? Il eſt rare qu'un étranger, & ſur-tout un homme de lettres, réuniſſe à la fois la connoiſſance de la langue anglaiſe, & les notions relatives au commerce.

étoit pas évidente, j'ai eu recours à beaucoup de citations, peut-être fatiguantes pour le lecteur; mais un étranger qui parle du commerce d'un pays où il n'a pas fait un long séjour, ne peut trop s'appuyer sur l'autorité des autres, afin de donner du poids à ses opinions.

Il y a peu d'objets dont la discussion puisse souffrir moins d'écarts que le commerce. Si, dans une lettre, je parois me répéter, & traiter encore ce que j'ai traité dans quelques-unes des précédentes, c'est que je n'ai pu, ni dû l'éviter. Les objets relatifs au commerce reviennent, sous différens points de vue, la répétition en est inévitable, parce que les rapports auxquels ils tiennent, les ramènent nécessairement; & que pour être clair dans un sujet aussi monotone, il vaut mieux se répéter, que de ne pas présenter la chose dans toutes ses situations. C'est particulièrement l'inconvénient où j'ai été réduit dans la première lettre, où je fais l'exposé des articles qui entrent dans le commerce de l'Amérique. Il est facile de voir que n'étant présentés que sous un rapport, il faudra les représenter sous bien d'autres, dans les lettres suivantes (1).

---

(1) Je n'ose me flatter de connoître assez les manufactures de France, pour n'être tombé dans aucune erreur. Il est encore possible que dans mes spéculations,

On dira également, qu'en parlant des objets de consommation que la France peut nous fournir, je suis entré dans des détails trop minutieux, tel que celui des boutons du plus bas prix. Je cite cet objet de préférence, pour répondre à mes Censeurs. C'est par cette petite manufacture que l'Angleterre soutient des milliers de Citoyens. Pourquoi la France ne rechercheroit-elle pas les mêmes avantages? Dans le commerce, il n'y a rien de petit. Les élémens les plus simples s'unissent pour former, par leur réunion, la richesse des peuples.

---

le calcul ait été porté quelquefois trop haut, ou trop bas. Quelques-unes me reprocheront même d'être en contradiction avec le rapport du comité que la chambre du commerce de Rouen a envoyé en Angleterre. En effet, le comité pense que la France ne peut donner les articles de ses manufactures à un prix aussi bas que l'Angleterre, & j'ai précisément avancé que la Normandie avoit dans ses manufactures des objets très-essentiels aux Etats-unis, qu'elle pouvoit nous céder à un prix aussi bas que l'Angleterre. Cette opposition de sentimens n'est qu'apparente. Les Anglais n'envoyent dans les Etats-unis que des marchandises de rebut, & d'une qualité fort médiocre, bien différentes de celles qu'ils destinent au commerce de l'Europe. Il est facile à la France de nous envoyer des objets fabriqués pour notre propre usage, dont le prix & la qualité soient proportionnés à ceux d'Angleterre.

Je n'inſiſterai pas plus long-temps ſur mon apologie. Je m'en rapporte entièrement à la candeur & à la générosité d'une Nation qui a toujours fait profeſſion de franchiſe & de bienveillance à l'égard des étrangers. Je recevrai avec reconnoiſſance & avec plaiſir les obſervations qui me ſeront faites. Le bien public ne peut qu'y gagner. Mais je ne répondrois point à un écrit qui ne ſeroit pas revêtu de la ſignature de l'Auteur ; la partialité eſt auſſi ardente à ſe développer dans les affaires de commerce, que dans les autres intérêts qui agitent les hommes.

Si ces lettres rempliſſent leur but, celui de reſſerrer par les liens d'un commerce réciproque, deux peuples déjà unis par la reconnoiſſance & l'attachement, je ſerai bien dédommagé de la peine qu'elles m'ont coûtée.

A Paris ce 22 Juillet 1789.



LETTRE Ière.

Des Causes qui se sont opposées en France à la prospérité de son Commerce avec les États-Unis.

A Paris le 3 Avril 1789.

MONSIEUR LE MARQUIS,

Vos moindres désirs produiront toujours sur moi le même effet que les ordres les plus absolus. Pendant votre dernier séjour en Amérique, vous m'avez engagé à faire quelques observations sur la situation où se trouvoit alors le commerce entre la France & les Etats-unis ; je les ai consignées dans un

Mémoire que j'ai eu l'honneur de vous remettre. Aujourd'hui, vous me demandez de nouvelles réflexions ſur le même objet, je m'empreſſe de vous ſatisfaire. Celles que je viens de recueillir ſur un ſujet ſi important & ſi digne d'être médité, ſe diviſent naturellement en ſix points principaux, qui feront le ſujet d'autant de lettres. Que n'ai-je les talents propres à remplir le déſir que je reſſens d'être utile à mon pays, & à celui qui s'honore de vous avoir vu naître ? Si je ſuis loin de les poſſéder, vous verrez que du moins je ſais me rendre juſtice, en me bornant le plus ſouvent au ſimple expoſé des faits dont la connoiſſance peut amener un meilleur ordre de choſes ; ce ſeront au moins des matériaux qu'une main plus habile ne dédaignera peut-être pas de mettre en œuvre pour l'accompliſſement de vos vœux & des miens.

La reconnoiſſance fut toujours miſe au premier rang des vertus, & le premier témoignage de celle dont l'Amérique ſe fait gloire d'être redevable à la France, sembloit devoir être la recherche de ſon commerce. Il eſt facile d'expliquer les cauſes générales qui ſe ſont oppoſées au relations réciproques, & d'établir qu'il ne faut en accuſer que des circonſtances malheureuſes, qui ne tiendront aſſurément pas contre les lumières de l'obſervation & les efforts d'une mutuelle bienveillance, mais qui

ont exiſté juſqu'ici avec tout l'aſcendant d'obſtacles inſurmontables.

Dans les premiers temps de notre inſurrection contre la Grande-Bretagne, la France nous facilita les moyens de nous défendre ; loin de ſe prévaloir des circonſtances, pour en agir avec nous en ſpéculatrice avide & ſoupçonneuſe, ſa conduite fut marquée au coin de la confiance & de la générofité. De ſimples négocians (1), pour favoriſer la défenſe de la liberté contre la tyrannie, nous ont armés & vêtus.

Ces Français, qui avoient tant de droits à notre reconnoiſſance, qui ne ſont pas même encore tous remplis de leurs ſimples débourſés, qui ont été, en grande partie, plus ou moins, victimes du déplorable aviliſſement du papier mis en circulation, ont bien inſpiré, parmi nous, le déſir univerſel de leur accorder la préférence trop méritée d'un commerce, dont les avantages devoient au moins les indemniſer de leurs pertes ; ce vœu ſi juſte, ſi naturel, ſi général, les circonſtances l'on contrarié;

(1) Je tairai leurs noms : peut-être ſeroient-ils fâchés de les voir ici ; mais les orages, au milieu deſquelles ils ont volé à notre ſecours, leur aſſurent de notre part le reſpect & l'affection dus à des amis dont on a reçu les ſervices les plus ſignalés.

& la Nation à laquelle nous devions le moins d'égards eſt préciſément celle qui a trouvé dans les reſſources de ſa politique le ſecret de s'approprier, depuis la paix de 1783, preſque toutes nos productions, & preſque tout le numéraire qui circuloit à cette époque dans les Etats-unis. Parmi les cauſes qui ont produit ce double effet, en voici qui me paroiſſent devoir être attribuées à la France elle-même.

1°. La France a pluſieurs articles, d'un uſage général dans les Etats-unis, qui ne ſont pas auſſi travaillés, ni auſſi finis dans ſes fabriques, qu'ils le ſont dans celles de l'Angleterre. La différence n'eſt ni dans le prix, ni dans la qualité; mais dans le poli de l'ouvrage, & dans les anciennes liaiſons de commerce.

2°. La non-conſommation de pluſieurs articles de notre produit.

3°. Des difficultés relatives au crèdit, & occaſionnées en partie par les créances nombreuſes de l'Angleterre, à la charge de nos négocians, dont la ſolvabilité a été, par cette raiſon, révoquée en doute.

4°. Les droits exceſſifs établis en France ſur pluſieurs des articles que nous exportons, & l'interdiction abſolue de pluſieurs autres.

5°. L'obſcurité fatiguante des réglemens des

douanes, les vexations & les désagrémens qui en résultent.

6°. Enfin, le monopole exercé par les Fermes générales sur les principaux articles d'exportation Américaine.

La première de ces causes a peut-être plus contribué que toutes les autres ensemble à empêcher la consommation des marchandises de France parmi nous. On ne sauroit apprécier le pouvoir de l'habitude sur les hommes ; leurs prédilections, leurs dédains, n'ont souvent pas d'autre source, & la raison seule est loin de leur servir de guide dans le choix des objets destinés à leur usage. Leurs alimens, leurs vêtemens, sont asservis à l'empire de la coutume qui résiste long-temps aux innovations les plus utiles & les plus raisonnables ; ce n'est que par des moyens lents & insensibles qu'on peut espérer de la faire changer.

Vous n'ignorez pas, Monsieur, combien le Peuple des Etats-unis, en général, conserve de penchant pour la France, & d'antipathie contre l'Angleterre. Ces sentimens contraires sont fondés sur les services essentiels que l'une nous a rendus, & sur l'acharnement inoui avec lequel l'autre nous a fait la guerre pendant huit ans consécutifs. Les dévastations & les maux, en tout genre, que ce fléau terrible nous a causés, ont laissé dans le cœur de presque tous

nos concitoyens de profonds souvenirs ; & rien ne pouvoit nous engager plus efficacement à préférer en tout l'une des deux Nations à l'autre, & à recourir plutôt aux manufactures de France, qu'à celles de l'Angleterre, pour tout ce qui feroit convenable à nos besoins ; mais quand on voit les articles qu'elles fabriquent différer pour les formes, la couleur, le dessein, &c., de ceux dont nous sommes accoutumés de nous servir, le dégoût commence à naître ; il se fortifie & s'accroît encore par les calomnies des facteurs Anglais : à les entendre, les marchandises de France sont légères, incapables d'un long service, & dépréciées par mille autres défauts qui en sont comme inséparables ; ces fausses insinuations s'accréditent dans l'esprit du peuple, incapable d'examen, & les marchandises Anglaises sont préférées.

J'ai voulu connoître par moi-même l'état actuel des manufactures Françaises, dont les fabriques ont le plus de rapport avec nos besoins. J'ai visité avec toute l'attention dont je suis capable celles de Rouen, de Louviers, d'Elbeuf, de Darnetal, de Bapaume, de Wessel, &c. ; & c'est là que j'ai puisé toutes les observations que j'aurai l'honneur de vous communiquer.

Les principaux articles en usage parmi nous sont les ratines, les draps larges, fins & communs, la bonneterie, les couvertures, la toile, les indiennes,

les toiles de coton imprimées, les velours de coton, le velveret, les *royal-ribbs*, les cotonades unies & rayées, les bafins (dimothies), les ofnabrucks, les guinées à l'ufage des Nègres, &c.

C'eft ici le lieu d'obferver que les ratines (1) de France, fur-tout dans les hauts prix, furpaffent celles de tous les autres pays. On y en fabrique trop peu pour notre ufage dans les qualités inférieures; c'eft à quoi il eft heureufement plus facile de pourvoir, que fi nos befoins exigeoient une fabrication plus perfectionnée que celle qui eft en ufage; car un furcroît de perfection, en tout genre, ne peut être que l'ouvrage du temps.

Les draps (2) communs, tels que ceux de 11

---

(1) Il y a plufieurs manufactures de cet article à Darnetal, & en d'autres endroits de la Normandie.

(2) Je ne connois pas en France de manufacture où l'on fabrique des draps larges dans les baffes qualités, c'eft-à-dire à 8 ou 9 livres l'aune; & probablement il s'écoulera quelques années, avant que Leeds en Angleterre puiffe craindre de fa part aucune concurrence pour cet article. Mais J'ai été furpris de voir à Rouen une manufacture de gros draps, à-peu-près femblable à ce qu'on appelle en Angleterre *baifes*, *fwanskins* (moltons) & *coarfe duffils*, au prix de 28 à 78 fols l'aune; & ce qui redoubla mon étonnement, fut d'y trouver le plus gros drap bleu, en grande largeur, à un prix auffi modique,

à 15 livres l'aune, font auſſi bons que ceux que l'Angleterre fabrique au même prix.

Les draps (1) de ſeconde qualité du prix, par exemple, de 18 livres l'aune, égalent ceux qu'on nous envoie de Londres pour ſuperfins, & ſe vendroient comme tels aux Etats-unis. (2).

& d'une auſſi bonne qualité que les draps Anglais du même genre. MM. Emard-Baudri-Binet & comp., propriétaires ou agens de cette manufacture, m'en ont donné des échantillons qui peuvent juſtifier ce que j'avance.

(1) MM. Godet & fils ont à Elbeuf une très-grande manufacture de ce drap; ils ont vingt méchaniques pour filer la laine, comme celles qu'on appelle en Angleterre *ſpinning jeanies*. Il y a de ces méchaniques qui ont quarante ſix fuſeaux qu'une ſeule femme fait tourner; & ce qui ſurprend, c'eſt qu'ils m'aſſurèrent que cette filature n'étoit pas plus avantageuſe que la manière ordinaire de filer avec un ſeul fuſeau. Il n'en eſt pas ainſi du coton; j'en parlerai par la ſuite.

(2) MM. Claviere & Warville diſent dans une note, page 37, de leurs conſidérations ſur la France & les Etats-unis, « que les marchandiſes Anglaiſes, deſtinées » au commerce extérieur, ſont auſſi bien manufacturées » que celles deſtinées à la conſommation intérieure; & » que la différence eſt ſeulement dans le choix de la » matière ». Je ne ſuis pas de leur avis à cet égard; car il eſt certain que les marchandiſes que l'Angleterre

Les ſuperfins ſont de beaucoup ſupérieurs à ceux d'Angleterre ; & les draps bleus, (1) noirs & écarlates, n'ont aucune rivalité à craindre.

Dans quelques manufactures, j'ai obſervé que la laine n'étoit pas coupée aſſez ras ; & pendant la

---

envoie depuis quelque temps à l'Amérique ſont, j'en conviens, bien apprêtées, mais fort légères & ſans ſubſtance ; & que le même drap qu'on vendoit 24 liv. 15 ſols l'aune, il y a quelques années, étoit ſupérieur de 20 pour 100 à celui qu'on vénd aujourd'hui le même prix ; il en eſt de même pour les autres étoffes de laine, de coton, &c.

(1) MM. Delcreteau, Pieton, &c., à Louviers, ont une manufacture conſidérable de ces draps en couleurs unies & mêlangées ; celle de M. Vanrobaix, à Sedan, paſſe pour en fabriquer du ſupérieur ; mais je ne l'ai pas vue. Il eſt très-certain que la France n'a pas de concurrence à craindre de l'Angleterre pour ſes draps de Sedan & de Louviers ; & que même les beaux draps d'Elbeuf, tels que ceux que M. Grandin l'ainé fabrique & vend 21 livres l'aune, peuvent aiſément entrer en rivalité avec les vrais ſuperfins des manufactures Anglaiſes. La petite ville d'Elbeuf fabrique annuellement, dans les prix de 18 & 21 livres l'aune, 15 à 20 mille pièces ; chaque pièce eſt eſtimée valoir vingt-cinq louis. Il y a pluſieurs autres manufactures de draps larges à Elbeuf & Louviers, dont je ne vous parle pas.

guerre, j'ai souvent entendu faire la même objection contre les draps d'Abbeville. Ils ne laissent rien à désirer à l'œil, tant qu'il sont en pièce ; mais dès qu'ils ont perdu leur lustre, la laine se dilate & donne une apparence grossière à ceux mêmes qu'on avoit jugés les plus fins. Les goutes de pluie les boursoufflent, les déparent presqu'autant que des taches, & leur donnent toujours fort mauvaise mine jusqu'à ce que toute la superficie ait été également mouillée. Ils est vrai que les draps ainsi manufacturés, durent plus long-temps ; mais, pour en favoriser le débit, il faut nécessairement flatter le goût du consommateur, & ce n'est qu'en coupant la laine un peu plus ras que de coûtume, qu'on peut espérer d'y parvenir.

Les articles de bonneterie, tels que les gros bas, les gants pour hommes & pour femmes, les bonnets & tous les autres articles tricottés, tant en coton qu'en fil, laine & soie, sont certainement aussi bien conditionnés en France, & à aussi bon compte que partout ailleurs.

Les couvertures de première & deuxième qualités, que j'ai vues dans une manufacture de Darnetal (1), ne sont pas plus chères, & m'ont paru tellement égales à celles qu'on fabrique en Angleterre, que je suis persuadé que l'œil le plus exercé, les prendroit

(1) Elle appartient à M. Hucher.

les

les unes pour les autres, ſans le ſecours des fleurs de lys & des roſes, marques diſtinctives des ouvrages des deux pays. Il ſe fait parmi nous une grande conſommation de ces objets, & ſur-tout dans les états du Sud, pour les Nègres.

Il ne manque aux toiles ſervant à faire des chemiſes, des draps de lit, du linge de table, &c., pour en favoriſer le débit, qu'un meilleur blanc & un meilleur apprêt; on employe en Irlande plus de potaſſe à cet uſage qu'en France. Sans doute les toiles de France l'emportent pour la durée, ſur celles d'Irlande, mais elles prennent plus vîte une teinte de jaune, & auroient beſoin d'une apparence plus ſéduiſante pour ſoutenir une concurrence, qui ne s'établira jamais, tant que les Français n'imiteront pas les procédés des Irlandois, dans l'apprêt & la calandre de leurs toiles. Les hommes en général, & ſur-tout dans les opérations du commerce, conſultent plus leurs yeux que leur jugement; la qualité des toiles de France, qui ne ſont ni preſſées ni glacées, ſe connoît au premier coup-d'œil; mais celles des toiles d'Irlande eſt cachée ſous de belles apparences, & les connoiſſeurs, lorſqu'ils les achètent, ſont obligés d'en mouiller un morceau, pour régler le jugement qu'ils en doivent porter. Il ne ſeroit peut-être pas inutile d'adopter en France, la manière dont on les plie en Irlande.

Les indiennes, les cotonnades, & toutes ſortes de toiles & de cotons imprimés, ne le cèdent en rien à ces mêmes articles fabriqués en Angleterre (1);

---

(1) Par le moyen des méchaniques à filer le coton, par le bas prix de la main-d'œuvre & de la matière première, les Français peuvent donner tous ces articles au même prix que les Anglais. L'importation de ces objets d'Angleterre en France, n'eſt pas une preuve de la ſupériorité des manufactures Anglaiſes. Ces dernières n'ont dû preſque tout leur ſuccès qu'à l'empire de la mode, qui les a ſingulièrement favoriſées après le traité de commerce conclu entre les deux Nations, & aux crédits nombreux qu'elles ont accordés à quantité de marchands qui n'en auroient pas pu trouver parmi leurs Concitoyens. Le temps commence enfin à éclairer les deux Peuples, l'un ſur la folie d'un engoument ſi contraire à ſes vrais intérêts, l'autre ſur les triſtes ſuites d'une confiance ſi mal placée ; & nous croyons pouvoir prédire, ſans crainte de nous tromper, que les Français ne tarderont pas à renoncer à l'uſage de la plûpart des marchandiſes Anglaiſes ; qu'ils ſentiront vivement combien il leur importe de favoriſer le ſuccès de leurs propres manufactures, dont les productions ſont les mêmes pour la qualité, ſans être d'un plus haut prix que les ouvrages Anglais ; à l'exception toutefois des articles plaqués, de la quincaillerie, (hardwares) dans leſquels l'Angleterre ſurpaſſe véritablement tout ce que l'Europe entière a produit juſqu'à préſent, dans ces deux genres.

& même en tirant directement des Indes, la toile dont ſont faits les cotons imprimés, on peut les donner à meilleur compte en France; parce que les droits d'importation ſur cet article n'y ſont pas auſſi conſidérables; le prix du coton & celui de la main-d'œuvre y ſont également inférieurs. Que manque-t-il aux manufactures de ce Royaume pour s'aſſurer une prééminence marquée en ce genre, ſi ce n'eſt d'adopter les méchaniques employées en Angleterre pour la filature du coton?

Pluſieurs manufactures (1) n'ont d'autre emploi, que celui d'imprimer les groſſes toiles blanches fabriquées dans les Indes. Les *patches & chintzes*, en première qualité, ſe vendent plus cher que ceux

---

(1) J'en ai vu deux très-conſidérables, une à Darnetal, appartenant à M. Queſnel de Rouen, qui imprime tous les ans aux environs de 11000 pièces; l'autre à Bapomme. M. Gabory, à qui appartient cette dernière, y fait imprimer, année commune, près de 20 mille pièces. Il m'a aſſuré qu'avant le traité de commerce il fourniſſoit de l'ouvrage à 3 ou 400 ouvriers, & que maintenant il n'en employait plus que 150. En effet, depuis cette époque, la Suéde & l'Angleterre ont importé en France, dans le cours d'une ſeule année, 200 mille pièces de toiles de coton imprimées; je laiſſe à juger quel préjudice il a dû en réſulter pour le commerce de ce Royaume dans les Indes, & pour la proſpérité de ſes manufactures.

d'Angleterre ; mais auſſi ils paſſent pour être ſupérieurs ; la vivacité des couleurs, ſur-tout, n'a pu être encore égalée. On m'a aſſuré que les Anglois avoient réuſſi à attirer chez eux quelques ouvriers de ces manufactures ; il n'eſt pas douteux que par ce moyen, ils viendront à bout d'atteindre la perfection de celles de France.

Les velours de coton, le velveret, le *Royal ribbs*, les cotonnades & baſins, tant unis que rayés, ſont manufacturés à Rouen, (1) dans la plus

---

(1) J'y ai vu une manufacture de ces articles, établie par M. Holcher, ~~originallement~~ originairement de Mancheſter en Angleterre, & qui eſt actuellement ſous la direction de M. Guillibaut. Ses magaſins ſont remplis de toutes ſortes de marchandiſes, telles que celles qu'on fabrique à Mancheſter ; le prix en eſt, pour ainſi dire, le même, ſelon la qualité & les dimenſions. Tant que les Français n'ont eu que leurs propres marchés à approviſionner, le goût de leur nation a pu leur ſervir de règle excluſive dans la fabrication de leurs ouvrages ; mais depuis l'époque de notre indépendance, l'approviſionnement de l'Amérique eſt un objet trop intéreſſant pour qu'ils ne doivent pas apporter la plus grande attention à conſulter nos goûts, nos habitudes, & nos moyens. A quoi ſerviroit de nous offrir des marchandiſes de la qualité la plus parfaite, ſi le prix en eſt trop conſidérable pour nous ? Il vaut mieux en fabriquer de moins belles, dont le débit ſoit plus aſſuré.

grande perfection. Ils sont d'un tissu plus fort, & d'une largeur un peu plus grande que ceux d'Angleterre, dont je crois l'usage moins avantageux au consommateur; & cependant ces derniers continueront d'obtenir la préférence parmi nous, parce qu'ils sont d'un moindre prix, &, si je ne me trompe, plus apprêtés & mieux finis; tant il est nécessaire en ce genre, de satisfaire aux yeux, même en sacrifiant de la valeur intrinsèque des choses.

Je pourrois continuer mes remarques sur quelques articles, dont l'usage n'est pas si commun, quoiqu'ils forment un objet de consommation assez considérable; quelques étoffes, par exemple, en soie & coton, des velours rayés & unis, de coton (1) & soie; mais la délicatesse de goût & l'esprit d'invention qui caractérisent le Français en ce genre, le mettent à l'abri de toute concurrence, & lui assurent une supériorité dont il ne paroît pas possible de le déposséder.

Les exemples que j'ai cités me semblent prouver suffisamment que les manufactures de France, par le secours de quelques légers changemens & d'un

(1) Il y en a plusieurs manufactures à Rouen & dans d'autres endroits du Royaume. Celle de M. Bourgeois, à Rouen, est une des plus considérables. MM. Delcreteau, Pieton, &c., en ont aussi une à Louviers.

peu d'attention, peuvent procurer un débit aussi sûr & aussi avantageux à leurs ouvrages, que celui dont jouissent les fabriques angloises. Je me propose d'insérer dans ma sixième lettre, quelques nouvelles considérations sur un objet aussi intéressant, & j'y indiquerai les moyens de fabriquer en France les toiles de coton & les osnabrucks, à l'usage des Nègres dans nos Etats du sud, de manière à obtenir du succès par la modicité du prix.

Je ne vois aucun avantage réel dont l'Angleterre puisse se prévaloir pour donner à meilleur marché, & même à aussi bon compte que la France, les toiles & les ouvrages fabriqués avec la laine & le coton. Ni l'un ni l'autre de ces deux pays ne produit une laine assez belle pour les draps de première qualité; ils sont également obligés de recourir à celle d'Espagne, dont le prix est le même pour les deux Nations. Les grosses laines de France ne sont pas inférieures à celles d'Angleterre, pour la fabrication des étoffes communes; le lin, dès qu'on en favorisera convenablement la culture, n'y sera pas plus cher, car le sol n'y paroît pas moins favorable à ce genre de production; le coton s'y vend jusqu'à 15 à 20 pour cent de moins qu'en Angleterre; la main-d'œuvre y est à plus bas prix; on peut, comme dans ce dernier pays, y multiplier à volonté les méchaniques propres à filer & à carder; quelle raison

pourroit donc la forcer à vendre ses ouvrages à un prix plus haut que celui dont l'Angleterre se contente pour les siens ? On dira que le charbon de terre y est infiniment plus cher ; j'en conviens ; mais cet objet fait une si petite partie de la totalité des frais de fabrication, que le prix des ouvrages ne devroit en être que bien légèrement affecté. D'ailleurs, pour remédier à cet inconvénient unique, il ne s'agit que d'exploiter plusieurs mines de charbon, dont l'existence est déjà constatée dans plusieurs provinces de ce Royaume (1) ; cet expédient est si facile à mettre en œuvre, qu'il est étonnant qu'on n'y ait pas déjà eu recours ; sans doute on ne tardera pas à l'employer. Par ce moyen, le prix du chauffage diminuera, & se mettra de niveau avec celui des autres choses nécessaires à la vie, qui sont toutes à un prix modique en France.

Un obstacle plus difficile à surmonter, c'est que la France employe beaucoup plus de mains que

(1) Plusieurs personnes, m'a-t-on dit, se sont adressées pour obtenir la permission d'exploiter ces mines, & presque toutes ont été refusées par le crédit de quelques grands propriétaires de forêts. Il est à croire que l'intérêt général & la disette des combustibles qui se fait sentir chaque jour davantage, l'emporteront enfin sur une opposition aussi déraisonnable.

l'Angleterre, pour fabriquer le même ouvrage. Avant le traité de commerce, elle se contentoit d'approvisionner ses colonies & ses propres sujets, à un prix plus cher que l'Angleterre n'exigeoit des siens; ce qui, jusqu'alors, me paroît avoir été pour la Nation, un avantage plutôt qu'une perte, puisque le consommateur, plus riche que l'artisan, faisoit à l'avantage de ce dernier, le sacrifice d'une foible portion de son aisance, non par le moyen d'une taxe toujours odieuse, mais par une sorte de contribution toujours volontaire, & souvent inapperçue. Aujourd'hui, tout a changé de face; la concurrence est établie au-dedans & au-dehors; un vaste champ de consommation s'est ouvert en Amérique; la France ne peut y soutenir le débit de ses marchandises, si elle ne se met pas en état de les fournir à aussi bon compte que ses voisins; & pour y parvenir, il faut nécessairement qu'elle adopte les mêmes méchaniques (1), & qu'elle soit aussi ménagère de main-d'œuvre que les Anglais. Quand elle se sera mise de niveau avec eux sur ces deux

---

(1) Le traité de commerce avec l'Angleterre est fort avantageux à la France, dans cette seule chose que presque tous les manufacturiers, qui ont envie de soutenir la concurrence, établissent chez eux des machines sur le plan & le modèle de celles de Manchester.

points, ayant les matières (1) premières & la main-d'œuvre à meilleur compte, il me paroît impoſſible qu'à la longue, la balance ne penche pas en ſa faveur.

J'ai vu avec plaiſir ſuivre dans pluſieurs de ſes manufactures, un uſage généralement adopté en Angleterre, c'eſt de payer les ouvriers, non à la journée, mais à proportion de leur travail; rien n'eſt plus capable d'animer l'induſtrie & de bannir la pareſſe.

A Louviers (2), à Viſſel, à Elbeuf, il y a

---

(1) Perſonne n'ignore que l'année dernière les Anglais achetèrent une ſi grande quantité de coton, que leur deſſein ne pouvoit être que d'en faire hauſſer conſidérablement le prix en France, &, par une ſuite néceſſaire, le prix des étoffes qui en ſont tiſſues. L'immenſité de ce monopole en empêchera le ſuccès, & le même coton qu'ils avoient arrêté au prix de 52 ſols la livre, fut racheté par les négocians & les manufacturiers Français à 42 ſols, ſans être ſorti de leurs ports.

(2) Je me rappelle particulièrement des machines à filer & à carder le coton, établies dans ces deux endroits, aux dépens de MM. de Fontenay de Rouen. Le ſervice qu'ils rendent à leur pays, par ce nouvel établiſſement, doit leur aſſurer l'eſtime & la reconnoiſſance de tous leurs concitoyens. Il y a à Louviers une machine de laquelle le diamètre de la roue de puits eſt d'environ 16 pieds;

pluſieurs méchaniques pour filer & pour carder, leſquelles, depuis qu'on les y employe, ont influé ſur le prix des étoffes de coton, au point de les faire tomber de quinze pour cent. On s'eſt conformé en tout dans ces manufactures, aux uſages pratiqués à Mancheſter, & dans les autres villes d'Angleterre, où ſe fabriquent les mêmes eſpèces de marchandiſes. Des innovations ſi ſages les font proſpérer; nonobſtant quelques déſavantages attachés au local, & malgré les contrariétés dont les plans nouveaux ne manquent guères d'être aſſaillis (1).

---

elle met en mouvement les méchaniques qui tirent & filent 1536 fils, & travaille 100 liv. de coton par jour, à 24 écheveaux la livre. La même force matrice, qui met cette machine en action, ſuffira pour en faire mouvoir une autre d'égale grandeur; qui ſera bientôt établie de l'autre côté de la rivière. Les mêmes propriétaires ont auſſi des méchaniques ſur le plan de celles qu'on appèle *ſpining jeanies* en Angleterre; une ſeule femme ſuffit pour les mouvoir; quelques-unes ont 48 fuſeaux, & d'autres 64; la filature en eſt plus fine que celle de la grande machine; elles filent environ 100 livres de coton par jour. A Viſſel, il y a une machine pour filer le coton & le mettre en rouleaux.

(1) Extrait tiré du *Review* analytique, Journal Anglais qui a rendu, au mois d'octobre, compte de l'excellent

Leurs ouvrages n'auront plus de rivalité à craindre,

---

ouvrage de M. Anquetil du Perron ſur la dignité du commerce.

Clergé du Bailliage de Rouen.

Les Députés auront ſoin de repréſenter que, le filage du coton étant l'occupation des femmes & des enfans de la plus petite claſſe en Normandie, ils doivent prier les Etats-Géneraux de conſidérer dans leur ſageſſe, s'il y a véritablement de l'avantage à adopter ou à rejetter les machines Anglaiſes.

Le Tiers-Etat de Rouen,

Déſire également que les Etats conſidèrent, s'il eſt utile & néceſſaire d'autoriſer les machines Anglaiſes dans le Royaume, ou de les rejetter.

Ce n'eſt pas pour nous un léger ſujet d'étonnement de trouver dans nos frères de Rouen, qu'ils repréſentent comme douteuſe l'admiſſion & l'utilité des machines à coton en France, & que parmi nous il y ait eu des hommes très-éclairés qui aient été de la même opinion. Nous pourrions, comme marchands, leur laiſſer leurs doutes, & même nous féliciter de les voir dans cette eſpèce de préjugé contre une invention qui promet d'enrichir notre Patrie ; mais nous ſentons que notre devoir eſt de rejetter toute idée qui rétrécit l'eſprit, & qui tient au local ; c'eſt comme citoyens du monde, & amis du genre humain, que nous devons écrire : qu'ils nous trai-

parce qu'on s'y eſt ménagé les moyens de les vendre

---

tent en ennemis, à la bonne heure, pourvu qu'ils nous faſſent l'honneur de dire,

Fas eſt & ab hoſte doceri.

Vous, nos frères de Rouen, connoiſſez tout le bien que nous ont fait *ces machines deſtructives.*

La quantité de cotons importés dans la Grande-Bretagne, pour nos manufactures avant 1777, ne s'étoit jamais élevée à plus de ſix millions de livres par année. Mais depuis l'invention des moulins, qui ont tant contribué à l'amélioration de nos manufactures, l'importation s'en eſt augmentée, d'année à autre, à tel point qu'elle a été l'année dernière de vingt-deux millions de livres ; & nous ne croyons pas qu'elle ſoit encore à ſon terme. Lorſque le plan de M. Colquhoun ſera porté à ſa perfection, quand il aura établi une halle Britannique pour y recevoir les avis des fabriquans, & pour y vendre les marchandiſes à des temps fixes, comme on fait pour celles de la compagnie des Indes Orientales, c'eſt alors que nous nous attendons à des demandes plus conſidérables de cotons, parce que des ventes qui ſe feront ainſi en gros, attireront naturellement l'attention des négocians étrangers. Il eſt encore à préſumer qu'avec le temps, pluſieurs Comtés de l'Ecoſſe adopteront les fabriques de gros cotons, à la place des toiles qui ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi profitables, & qui appartiennent naturellement au commerce de l'Irlande, ou plutôt de l'Allemagne & de la Ruſſie.

à auſſi bon compte, ou même, à meilleur marché qu'ailleurs.

Dans une aſſemblée de marchands & de manufacturiers, où ſe trouvoit l'auteur de cet extrait, on lut une lettre d'un habile fabriquant de Glaſcou, dans laquelle il étoit rapporté, qu'avant l'année 1777, l'habillement complet de coton, pour une femme du plus petit peuple, ſe vendoit alors chez lui 28 shelings, & qu'à peine aujourd'hui couteroit-il la moitié de ce prix ?

Telles ont été les conſéquences de ces machines *ſi formidables*. Elles ont triplé chez nous l'importation & l'uſage du coton, & réduit à plus de moitié le prix de l'habillement des pauvres. Nos fabriquans ne chercheront pas à vous détromper. Sir Richard Arkwright, qui en eſt l'inventeur, ſera fort aiſe que vous reteniez toutes vos craintes.

Mais nous irons plus loin, & nous vous apprendrons que toute machine qui tend à abréger le travail, tend néceſſairement à la perfection des manufactures & au ſoulagement du peuple.

Il peut bien en réſulter qu'un certain nombre de perſonnes ſeront d'abord privées de ce qui pourvoyoit habituellement à leur ſubſiſtance ; mais elles trouveront bientôt d'autres moyens plus ingénieux & plus directs d'y ſubſtituer. C'eſt ce qui s'eſt vu en Angleterre à la première introduction de ces machines. La populace voulut les détruire, fureur pardonnable à l'ignorance, & à la folie du vulgaire. C'eſt auſſi ce qui ſe vit à

Conſtantinople, quand, en 1726, Said Effendi, ſous la protection du grand Viſir Ibrahim, y établit une *machine pour faire les livres.* Le peuple s'éleva contre un procédé qui ne lui étoit pas connu : il~~s appuyèrent leurs~~ appuya ses clameurs de la crainte d'affamer vingt mille ſcribes, dont la ſeule occupation étoit de copier des manuſcrits. Il y avoit deux réponſes à faire à ~~leurs~~ ses plaintes ; la première, que, ſi les ſcribes étoient employés à faire une choſe qui pût ſe faire mieux, & à un moindre prix, leur induſtrie s'exerçoit d'une manière peu profitable, & qu'il eût mieux valu pour eux qu'ils s'occupaſſent d'un autre objet. Le citoyen qui paſſe ſa vie à faire pour quatre shelings un article qu'on peut ſe procurer à un sheling, eſt mal employé ; car, pour l'état, c'eſt la même choſe que s'il paſſoit les trois quarts de ſa vie en fainéantiſe. La ſeconde réponſe, c'eſt que ſi l'imprimerie de Conſtantinople rendoit les livres des trois quarts moins chers, quatre perſonnes pourroient alors ſe les procurer pour une qui ſe les procuroit autrefois ; & les demandes devenant ainſi trois fois plus fréquentes, il eſt aiſé de concevoir que, dans peu de temps, l'imprimerie occuperoit autant de ſcribes qu'il y en avoit d'occupés aux manuſcrits.

Appliquons le même raiſonnement aux machines de coton, & à tous les cas de la même eſpèce. C'eſt à nous, qui ſommes vétérans dans le commerce, à donner à nos confrères de Rouen, qui commencent à s'initier, une leçon contraire à nos intérêts, mais favorable aux ſo-

L'introduction des machines (1) dans les manufactures, en simplifiant les ouvrages, semble priver du travail un grand nombre d'ouvriers. Mais, d'abord ce moyen est le seul qui puisse efficacement faire baisser le prix des articles qu'elles fabriquent, & le seul par conséquent, qui puisse empêcher les manufactures mêmes d'être réduites à une inaction absolue, malheur dont les conséquences seroient bien plus grandes & plus irréparables. Ensuite, n'est-il pas visible que l'adoption des machines, en favorisant la modicité des prix, favorisera les ventes dans la même proportion, sur-tout, si la France obtient, comme on n'en peut douter, la préférence sur ses rivaux dans les marchés de l'Amérique;

---

ciétés. Abrégez le travail par tous les moyens possibles. En tout, employez le chemin le plus court, & n'en craignez jamais les conséquences.

(1) M. Quesnel est propriétaire à Dernetal d'une manufacture où l'on imprime le coton; j'y vis la machine à calendrer, mise en mouvement par quatre ou six hommes, avec une action si pénible, qu'ils étoient obligés de se reposer la moitié du temps. Je proposai de fixer d'un côté de la calendre une roue large & aisée à mettre en mouvement; avec le secours de ce seul changement, un enfant suffisoit pour mouvoir une machine qui exigeoit tant de bras, & pour doubler la quantité d'ouvrage qu'elle produisoit auparavant.

l'approviſionnement ſeul de cette immenſe contrée, ſuffiroit pour remettre en activité tous les bras que l'admiſſion des machines auroit privés d'ouvrage ?

La deuxième cauſe provient *du peu d'accueil que la France à fait aux productions* (2) *de nos climats.*

Riz de la Caroline.

Il n'y a que très-peu de temps qu'elle commence à acheter de nos riz, encore n'en prend-t-elle qu'une petite quantité ; il n'exiſte pourtant pas de nourriture plus ſaine, de meilleur goût, ni à plus bas prix. Ces conſidérations ſeules devroient ſuffire pour l'engager à en importer d'avantage ; mais ce qui l'y invite encore plus puiſſamment, c'eſt l'intérêt de ſes manufactures, dont elle pourroit donner les productions en échange d'une denrée ſi utile ; car pluſieurs de nos Etats ont tenté vainement de les faire fleurir chez eux, & ſont obligés de recourir à l'Europe pour tout ce qui concerne les habillemens.

Indigos des Carolines & de la Géorgie.

Les Anglois font uſage de l'indigo de ces pro-

(1) J'entends par ce mot tout ce qui provient de notre travail, tant par mer que par terre, & tout ce que nous vendons ou exportons.

vinces,

vinces, pour la teinture des revêches, des gros draps &c. ; j'ignore si les français s'en sont jamais servis pour celle de leurs grosses étoffes ; je suis plus porté à croire qu'ils en ont découragé, ou même prohibé l'importation, pour en favoriser la culture dans leurs propres Colonies. Mais si l'on considère que l'indigo des Carolines & de la Georgie, est très-inférieur pour la qualité & pour le prix, à ~~ceux~~ de St Domingue, qu'on peut se le procurer maintenant à meilleur compte que jamais, & que les deux pays ont l'intérêt le plus évident à favoriser leur commerce mutuel, on conviendra sans peine que la France peut admettre cette production pour la teinture des étoffes de qualités inférieures.

Poix, goudron, térébentine.

Ces articles de la Caroline du Nord sont meilleurs & moins chers que par-tout ailleurs. Il est vrai qu'il règne contre le goudron de l'Amérique, dans les ports de mer de France, un préjugé qui en fait préférer d'autre de qualité (1) réellement inférieure ;

---

(1) « Le goudron Américain est aussi bon que celui » d'Europe : plus épais, il est plus propre pour la poix ; » il est préféré pour les moutons même à plus haut prix ». Claviere & Warville, pages 272 & 273.

mais ce préjugé n'étant appuyé ſur aucun fondement, l'intervention du Gouvernement n'eſt point néceſſaire pour le détruire ; c'eſt un effet que le temps ſeul peut opérer. Les avantages réels de notre commerce ſeront de jour en jour mieux ſentis, mieux appréciés, & ſes opérations plus actives & plus multipliées. L'entretien des vaiſſeaux, & les manufactures où la térébentine eſt convertie en huile ou en eſprit pour la préparation des couleurs, des vernis, des flambeaux funéraires, &c., préſentent un grand débouché.

Douves, &c.

Les douves, (1) que nous pourrions fournir pour faire des tonneaux, ne ſont point employées à cauſe des préjugés (2) qu'on a en France contre nos bois,

---

(1) MM. Claviere & Warville diſent. « Les douves » de l'Amérique ne ſont pas eſtimées en France ; cependant elles ſervent depuis un ſiècle à faire les futailles » pour le rum, &c. ; & ſi elles préſervent ces liqueurs, » elles préſerveront ſans doute nos eaux-de-vie » ; ils auroient pu dire, & nos vins.

(2) Je tiens d'une perſonne digne de foi, que l'Orléanois dépenſe tous les ans 2 millions de futailles & bariques à vin, ſans parler de celles que les grandes rafineries à ſucre de la ville d'Orléans emploient pour les melaſſes.

& ſur-tout contre celui qui ſert à faire les douves.

Ginſing.

Cette production, ſi eſtimée en Aſie, pourroit être achetée dans les Etats-unis au prix le plus modique; cependant perſonne ne nous en demande. J'ignore ſi nous devons nous en prendre aux artifices des compagnies des Indes; toujours eſt-il vrai que le déſir de nous en défaire, eſt une des raiſons qui nous a fait entreprendre un commerce direct avec la Chine.

Vaiſſeaux.

Avant les derniers troubles, nous fourniſſions chaque année à l'Angleterre des vaiſſeaux pour une ſomme conſidérable. Ce fait inconteſtable ne ſuffit-il pas pour prouver la fauſſeté de l'opinion où l'on eſt en France, que nos planches & nos merreins ne durent que deux ou trois ans, & quelquefois moins? Il nous ſeroit facile de lui fournir en ce genre tout ce qu'exige la conſommation de ſa marine militaire & de ſa marine marchande, à un prix auſſi modique & ſupérieur en qualité à tous les articles qu'elle tire de la Baltique.

Mâts, vergues & beauprés.

On prétend en France que la ~~quantité~~ qualité de ces

articles eſt très-inférieure à celle des bois du Nord de l'Europe. C'eſt encore un préjugé. J'avoue que le peu d'attention, avec lequel on a fait les premiers envois, a du naturellement laiſſer une impreſſion fâcheuſe ; mais je ne doute nullement qu'elle ne s'efface entièrement par de nouveaux eſſais que les deux pays trouveront trop avantageux pour ne pas les continuer.

Je crains, Monſieur, qu'en me voyant traiter de préjugés, tant d'opinions contraires à nos intérêts, vous ne penſiez que ma plume eſt conduite beaucoup plus par des mouvemens qui ſont naturels à un cœur patriote, que par l'impulſion de la vérité ; mais, pour vous convaincre de la légitimité de mes plaintes, daignez vous rappeler que la marine de la Grande-Bretagne a fait uſage, pendant plus d'un ſiècle, de mâts, de vergues & de beauprés, provenans de la nouvelle Angleterre. Pendant la guerre que nous avons ſoutenue contre elle, elle a été obligée de s'approviſionner ailleurs ; mais la qualité de ces articles lui paroît ſi bonne, que la compagnie Anglaiſe des Indes, vient de contracter un engagement avec nous pour la fourniture des mâts de ſes vaiſſeaux. La réputation de la marine Anglaiſe eſt trop bien établie, pour qu'il ne ſoit pas permis de s'étonner, en voyant celle de France rejetter des fournitures adoptées par la première depuis

long-temps ; & dont il lui paroît avantageux de continuer l'ufage. Je vous avoue, Monfieur, qu'il me femble difficile de difculper du reproche, d'ignorance, ou de partialité, les auteurs de pareils préjugés. Je me plais avec tout le monde à rendre hommage aux lumières de la Nation Françaife ; plût-à-dieu que les agens qu'elle emploie fuffent toujours inacceffibles à la prévention.

Les plus petites chofes me paroiffent dignes de remarques dans un fujet auffi intéreffant : j'ai vu dans vos ports de mer, des planches & des foliveaux fi mauvais, qu'en Amérique, on les auroit brulés comme impropres à tout autre ufage. Des planches de pin de Norvège, dont toute la térébentine a été extraite, très-noueufes & mal équarries, fur des dimenfions de fept pouces de large & de neuf pieds de long, vous reviennent à un plus haut prix que celles de pin blanc de la nouvelle Angleterre, coupées quarrément, & doubles en largeur & en longueur. Une erreur auffi groffière & auffi préjudiciable ne fauroit durer long-temps ; les rapports multipliés des deux peuples deffilleront les yeux de la France, & fes véritables intérêts lui feront enfin connus.

Bœuf & porc falés.

Nos falaifons de bœuf & de porc éprouvent le même difcrédit, & avec auffi peu de fondement ;

car celles de bœuf de la Nouvelle Angleterre se conservent en mer aussi long-temps que celles d'Irlande, & les salaisons de porc sont meilleures & plus saines chez nous qu'en aucun autre pays.

Maïs, ou blé des Indes.

La fleur de farine de ce blé fait du pain à très-bon compte, & nos fermiers le trouvent aussi nourrissant & aussi sain que celui de froment. Si l'usage en étoit introduit en France, le pauvre y trouveroit une économie de moitié sur le prix de cet aliment de première nécessité. Combien cette seule considération devroit-elle en favoriser le commerce? quelle ressource inappréciable pour le temps de disette? quoi de plus capable de déconcerter les criminelles manœuvres du monopole, d'épargner des allarmes & des sacrifices coûteux au Gouvernement, & de conserver enfin parmi les Peuples, cet esprit de tranquillité si nécessaire à leur bonheur, mais si peu compatible avec les moindres appréhensions pour leur subsistance?

Huile de Baleine.

Il est universellement reconnu maintenant que l'huile de baleine est d'un usage plus économique pour éclairer les Villes, que celle des végétaux. L'Amérique s'est empressée d'en fournir les marchés

de France ; mais à peine ce commerce utile aux deux Nations commençoit-il à s'établir qu'un arrêt eſt venu le détruire (1).

---

(1) Pluſieurs Auteurs prétendent (je me borne à rapporter leur ſentiment ſans développer le mien ſur cette matière) que le commerce ne ſauroit jouir d'une proſpérité durable dans les Etats ſoumis au régime d'une monarchie abſolue. Il eſt néceſſaire, diſent-ils, que les réglemens auxquels il eſt aſſujetti ſoient indépendans du caprice, & fondés ſur des loix fixes ; car quel homme prudent voudra expoſer ſa fortune, en voyant qu'un ſeul acte de la volonté du Prince peut détruire l'effet des ſpéculations les plus ſages & les mieux conçues ? Quelques pures que ſoient les intentions du Monarque, & quelques lumières qu'on lui ſuppoſe, encore ne peut-il s'empêcher de recourir aux lumières de ſes miniſtres, dans leſquels l'expérience ne nous montre que trop une diverſité continuelle d'opinions, de deſſeins & d'intérêts.

Les ſuites fâcheuſes des arrêts contradictoires du conſeil rendus relativement aux huiles de baleines, ſemblent juſtifier cette manière de penſer ; celui de prohibition doit avoir porté un coup ſenſible à la fortune de pluſieurs négocians qui avoient entrepris la pêche de la baleine. Il eſt vrai qu'après quelques mois la prohibition a été levée par un autre arrêt ; mais cette nouvelle déciſion, n'a ſûrement pas réparé tout le dommage cauſé par la première ; elle ne raſſure point contre la crainte de ſemblables innovations pour l'avenir. Cependant, les avantages que

Spermaceti ou blanc de Baleine.

Les chandelles de ſpermaceti ſont un objet de commerce preſqu'auſſi important pour la Nouvelle Angleterre, que l'huile de baleine ; & leur introduction en France ne pourroit lui être que fort avantageuſe. La matière première des bougies y eſt preſque toute importée du Nord. Qu'elle s'en réſerve la fabrication, à la bonne heure ; mais il me paroît conforme à ſes intérêts de nous admettre en concurrence avec les peuples ſeptentrionaux de l'Europe, pour approviſionner ſes marchés de la matière dont on les fabrique ; car le grand nombre des vendeurs tend néceſſairement à faire baiſſer le prix des marchandiſes.

Les objets que je viens de détailler, & quelques autres de moindre conſéquence que j'omets pour n'être pas diffus, étant admis ſans entraves dans les ports de France, & la conſommation en étant favoriſée autant que ſes véritables intérêts l'exigent, le commerce des deux Nations prendroit des accroiſſe-

---

ce genre de commerce préſente ſuffiront probablement pour le ſoutenir, & les effets d'un réglement général ſont rarement aſſez déſavantageux pour que le plus grand nombre n'ait pas ſujet de s'en louer.

mens rapides , & contribueroit ſenſiblement à leur proſpérité commune.

La troiſième des raiſons qui font languir notre commerce, *c'eſt que les dettes contractées par les Américains en Angleterre , où ils ont trouvé de nombreux crédits , ne permettent guères de faire, parmi nous , la diſtinction des maiſons dignes de confiance, d'avec celles auxquelles on ne peut en accorder ſans riſques.*

Il eſt très-certain que cette conſidération eſt une de celles qui nous ont porté le plus de préjudice.

J'aurai l'honneur , M. LE MARQUIS , de vous expoſer, dans la lettre qui ſuivra celle-ci, les cauſes qui ont empêché un grand nombre de nos négocians de faire honneur aux engagemens qu'ils avoient contractés pendant la guerre. Toujours eſt-il vrai que ces faillites nous ont ôté la confiance, non ſeulement de ceux qui en ont ſouffert , mais encore de preſque tous ceux qui en ont ouï parler ? La ſolvabilité réelle de nos meilleures maiſons leur eſt maintenant d'un foible ſecours pour ſe procurer les articles étrangers néceſſaires à l'uſage des Etats-unis. Notre crédit ne renaît qu'avec peine , & ne peut ſe fortifier que par une exactitude conſtante & ſcrupuleuſe de notre part, à ne plus donner de ſujets de plaintes à nos créanciers. Les pertes eſſuyées par ceux qui nous ont fourni les premiers , ont empêché beaucoup de

ſpéculateurs de ſuivre la même carrière, & plus d'une fois la ceſſation de tout commerce avec nous a été regardée comme un gain.

Les créances immenſes (1) de l'Angleterre à notre charge nous ont comme accablés à l'époque de la paix & pendant les deux années qui l'ont ſuivie. La France, craignant de nous voir ſuccomber ſous un fardeau ſi peſant, ſe refroidit ſenſiblement à notre égard, & loin de vouloir imiter la confiance véritablement exceſſive des Anglais pour nous, elle ne voulut pas même prendre la peine de diſtinguer celles de nos maiſons, dont la ſolidité auroit pu diſſiper ſes allarmes ; elle renonça à toute liaiſon avec celles-ci comme avec les autres, craignant même de hazarder la moindre partie des productions de ſes manufactures.

Heureuſement, un ordre de choſes ſi préjudiciable ne pouvoit pas être de longue durée ; notre ſituation s'eſt améliorée aſſez rapidement, & les

---

(1) L'Amérique s'offroit aux yeux de l'étranger ſous un point de vue qui lui en concilioit le reſpect & la confiance ; de-là des crédits ſans bornes accordés à ſes habitans, & l'importation d'une quantité de marchandiſes qui ſurpaſſoit toute proportion avec les facultés, & même avec les beſoins des conſommateurs. (Minot, his. d'inſur :

Etats-unis, convaincus que des dettes contractées inconſidérément ne pouvoient les conduire qu'à la ruine ou au deshonneur, apportent maintenant l'attention la plus ſérieuſe dans toutes leurs entrepriſes. Aux erreurs paſſées, a ſuccédé la ſageſſe la plus circonſpecte; il n'y a pas un ſeul de nos Etats qui ne fourniſſe à l'étranger plus qu'il n'en reçoit (1); & la balance du commerce qui nous étoit ſi contraire il y a quelques années eſt entièrement à notre avantage à l'époque actuelle. Des épreuves triſtes & réitérées ont fait ſentir à l'Angleterre le danger d'une confiance ſans limites & ſans fondement. On a vu maintes fois à Londres de jeunes gens s'établir, ſans avoir le moindre capital en propre, & faire, au bout de quelques années, des banqueroutes de

---

(1) Lord Sheffield dit, en parlant des eſpérances trompeuſes auxquelles les négociants de France & de Hollande ſe livroient relativement à notre commerce; « ils verront bien vîte que l'Amérique n'a ni argent, ni » productions ſuffiſantes à donner en retour des objets » qui lui ſeront fournis ». Si le Lord Sheffield eſt de bonne-foi, il doit convenir qu'il s'eſt trompé dans ſes conjectures; car nos exportations ont ſurpaſſé l'année dernière de vingt pour cent nos importations; & on peut préſumer, avec vraiſemblance, qu'elles les ſurpaſſeront de cinquante pour cent cette année-ci.

plusieurs millions. Ces évènemens provenoient-ils de leur ancien attachement, ou de l'ambition de faire valoir les fonds considérables qui étoient placés dans leurs manufactures ? C'est ce qu'il n'est pas facile de décider.

Le Lord Sheffield, toujours guidé par ses idées patriotiques, & par le désir d'éloigner les autres Nations de notre commerce, n'hésite pas à affirmer « que le pouvoir réel de fournir aux besoins de » l'Amérique, & d'attendre sa convenance, ap- » partient presque exclusivement aux négocians » Anglais ». Je ne doute pas que de telles assertions n'ayent beaucoup contribué à induire sa patrie en erreur, & à lui inspirer pour nous une confiance qui lui a été préjudiciable.

L'auteur des Recherches sur les Etats-unis, dit : tome 4, page 64, « on vit arriver d'An- » gleterre pour le compte de différens avantu- » riers, qui n'auroient pas dû obtenir le plus » petit crédit, des cargaisons de marchandises » dont ils avoient osé faire la demande sans être » connus ». Un petit nombre d'entr'eux a satisfait à ses engagemens, & la majeure partie des autres n'auroient pu les remplir, quand même ils l'auroient voulu; car la quantité de marchandises importées surpassoit tellement le besoin du pays, qu'il en restoit encore plus de la moitié à

vendre, lors des échéances fixées pour les payemens. De-là, des ventes forcées, qui rendoient à peine la valeur de l'achat primitif, des banqueroutes (1) multipliées, des attermoiemens dont les conditions même ont été mal remplies. Ces anciennes plaies ſont cicatriſées, le crédit ne s'accorde plus ſans réflexion, & nous n'avons maintenant parmi nos maiſons de commerce, que celles dont la réputation eſt ſolidement établie. Celles-là ſeules peuvent s'en procurer en Angleterre. La France ne trouvera jamais de moment plus favorable pour s'emparer d'un commerce qui élévera la proſpérité de ſes manufactures au plus haut degré, & fera néceſſairement de ſes ports les marchés les plus extraordinaires de l'Europe. Il faut que ſes négocians s'appliquent avec ſoin à connoître nos beſoins.

---

(1) La guerre ayant anéanti les pêcheries, & diminué ſenſiblement les autres moyens de remiſes, il ne nous reſtoit plus que l'argent pour ſolder le prix des marchandiſes étrangères emportées dans nos Etats; mais ce moyen-là même ne tarda pas à être épuiſé, parce que la maſſe de nos engagemens ſurpaſſoit de beaucoup celle de notre numéraire. Des faillites amenées par une néceſſité abſolue, furent le dernier expédient auquel on eut recours pour éteindre la portion des dettes auxquelles il fut impoſſible de faire face d'une manière plus ſatisfaiſante. (Minot, his. d'inſur.)

& nos reſſources ; qu'ils s'habituent à diſtinguer celles de nos maiſons qui méritent leur confiance. Il ſeroit digne de la ſageſſe du gouvernement de ſuppléer à leur défaut, ſi un eſprit de crainte ou d'apathie les éloignoit d'une carrière qui préſente des avantages auſſi multipliés, & j'oſe aſſurer qu'il pourroit le faire ſans courir les moindres riſques. Car les articles provenant de nos climats & dont l'uſage favoriſe la conſommation, ne ſont pas à beaucoup près les ſeuls que nous ſommes en état de fournir ; nous pouvons en expoſer beaucoup d'autres encore, & le prix du tout ſeroit certainement ſuffiſant pour balancer celui des objets dont nos beſoins nous engageroient à lui faire la demande. Mais une matière auſſi importante exige des développemens particuliers que je réſerve pour une autre lettre où je me propoſe d'indiquer les réformes néceſſaires à la proſpérité du commerce des deux Nations.

J'ai aſſigné pour quatrième cauſe, *la prohibition de pluſieurs articles provenant des Etats-unis, & les droits exorbitans dont pluſieurs autres ſont chargés.*

La France, quoique peu ſatisfaite de notre commerce qui, pendant les premières années a été pour elle la ſource de beaucoup de pertes, le laiſſa cependant ſubſiſter après la paix, ſur le même pied

que pendant la guerre. La teneur des traités nous accordoit dans ſes ports les mêmes avantages qu'aux Nations les plus favoriſées. La politique auroit dû l'engager à faire quelque choſe de plus pour nous, parce que l'Amérique lui offroit des ſpéculations plus lucratives qu'aucune autre contrée ; cependant, au lieu de nous accorder quelques encouragemens diſtinctifs, elle ne daigna pas même abolir quelques droits & reſtrictions, précédemment établi à notre égard.

Quelques exemples choiſis parmi beaucoup d'autres vous feront facilement apprécier le découragement, où des entraves ſi gênantes ont dû jetter des peuples chez qui les reſtrictions & les droits ſont encore inconnus.

D'abord, notre huile de baleine a été aſſujetie pendant long-temps à des droits d'entrée conſidérables. Cette huile formoit la principale branche de commerce de Maſſachuſſet. Si l'importation en France n'en eût pas été découragée, elle auroit conſtamment ſervi de prix à des échanges avantageux, & un grand nombre de nos pêcheurs n'auroit pas été forcé d'aller chercher de l'emploi chez les Anglois. Du reſte, ces conſidérations ont déjà produit leur effet, & les droits ſur cette branche de commerce ſont maintenant réduit à fort peu de choſe.

Les chandelles de ſpermaceti ont eſſuyé le même ſort. On peut les introduire aujourd'hui dans quelques ports de mer privilégiés ; mais elle ne peuvent ſe répandre de là dans l'intérieur du Royaume, ſans acquitter des droits équivalens à une prohibition. La lumière qu'elles répandent eſt cependant plus belle, plus claire, que celle des meilleures bougies ; le prix en eſt beaucoup moins cher, les grandes villes, & Paris ſur-tout, où abondent les gens riches & les voluptueux, pourroient en faire une conſommation conſidérable ; enfin il ſeroit avantageux d'en adopter l'uſage dans les égliſes, dont l'illumination en exigeroit une grande quantité.

N'eſt-il pas encore étrange que la morue ſoit admiſe en ſaumure, & que la morue ſeche, ſalée, ſoit ſurchargée de droits, ſi elle n'eſt pas même prohibée. Comme ſi tout ce qui tend à multiplier les ſubſiſtances (1) & ſur-tout celles du pauvre peuple

---

(1) « Entre les ſubſiſtances que la nature a prodi-
» guées aux hommes, le poiſſon eſt une des plus abon-
» dantes, des plus faciles à ſe procurer, & des plus
» propres à entretenir leur vigueur & leur ſanté. Par
» quel fatal privilège cette nourriture n'eſt-elle en France
» que le partage du riche ? Pourquoi ne voit-on pas le
» poiſſon abonder par-tout où ce tribut de la mer pourroit

peuple ne méritoit pas toute ſorte de faveurs & d'encouragemens. Ce comeſtible peut être tranſporté au loin dans l'intérieur des terres, à très-peu de frais, & ſon prix n'excéderoit pas les facultés du pauvre, ſi l'avidité du fiſc ne le chargeoit pas de droits très-conſidérables.

Le produit des pêcheries françoiſes ne ſuffiſant pas, à beaucoup près, pour l'approviſionnement de la France & de ſes colonies, il nous ſeroit facile d'y ſuppléer. Le poiſſon ſec & ſalé eſt un aliment commode dans les campagnes, & le laboureur croiroit faire bonne chère s'il mangeoit de la morue avec ſon pain. La religion romaine interdit près d'un tiers de l'année l'uſage de la

» arriver ſans s'altérer, & ſans être chargé des frais » d'un tranſport trop lointain ? On ſait ſi bien qu'il eſt » avantageux pour un état d'appeller chez ſoi, & pour » toutes les claſſes d'hommes, l'abondance & la variété » des comeſtibles, d'où qu'ils viennent, quelque ſoit » leur nature, pourvu qu'ils ſoient ſains & à bas prix ; » pourquoi s'écarter de cette règle politique à l'égard » du poiſſon, de cet aliment que la nature reproduit » par-tout avec tant de fécondité ? Quelques ſoient les » motifs qui peuvent le repouſſer, en le ſurchargeant de » droits, ils ne peuvent être que le fruit d'une ignorance » blâmable. (Voyez Clavière & Warville, page 216.)

viande; aucun aliment n'en pourroit tenir lieu plus avantageusement que la morue sèche; l'économie, la salubrité, je pourrois même dire l'intérêt de la population, s'accordent pour que l'usage n'en soit pas contrarié. Que faut-il de plus pour la faire admettre librement dans vos ports? Cependant, soit par l'influence des fermes générales, soit par quelque autre motif que je ne peux pénétrer, toutes sortes d'alimens salés sont ou prohibés, ou imposés de manière à ne pouvoir pas parvenir au pauvre de l'intérieur.

Il ne m'est pas plus facile de découvrir pourquoi le prix du bœuf & du porc salés s'élève si fort au-dessus des facultés du peuple, tandis que dans d'autres contrées, ce sont des objets d'une consommation universelle. Ce n'est pas sans doute par des raisons de santé, qu'on semble lui en interdire l'usage; le peuple des Etats-unis mange de la viande salée deux fois par jour, & vous savez, Monsieur, que les hommes parmi nous sont aussi sains & aussi robustes que par-tout ailleurs. Si c'est par principes d'économie, je soutiens qu'on ne sauroit en faire une application plus fausse, car nos viandes salées sont d'un prix si modique, que je ne connois pas de comestibles à meilleur marché & dont l'usage puisse mieux entretenir la force des hommes consacré au travail.

L'uſage de notre riz (1) commence enfin à s'établir en France; on l'a regardé pendant quelque temps comme inſalubre & des droits trop forts en décourageoient l'importation; mais le préjugé qui lui étoit contraire s'eſt diſſipé; les droits dont il étoit chargé ont été réduits, & on le regarde maintenant avec raiſon comme un aliment très-ſain & d'un prix très-modique. Il ne coûte pas plus cher que la farine ordinaire, quoique trois livres de cette dernière faſſent à peine le même uſage qu'une ſeule de riz. Cette nourriture eſt ſubſtancielle, délicate & très-convenable aux malade & aux enfans.

---

(1) Je ne puis rien faire de mieux que de citer les ſages obſervations de MM. de Claviere & Warville ſur cet article; ils diſent, page 264, « lorſque le Gouver-
» nement Français aura réfléchi ſur la nature de cette
» denrée, il s'empreſſera de l'admettre, & d'en favoriſer
» l'importation autant que peuvent faire les autres Na-
» tions. C'eſt une ſubſiſtance ſalutaire, ſimple, propre
» à ſuppléer les denrées principales. Ces motifs doivent
» être aſſez puiſſans pour balancer les inſinuations que
» dicte l'intérêt particulier, contre l'admiſſion de ces riz.
» Ne nous laſſons point de le répéter, on doit encourager
» la multiplication des ſubſiſtances; c'eſt rendre au
» peuple la vie moins pénible, c'eſt féconder la popu-
» lation, & par conſéquent la richeſſe naturelle ».

Je pourrois faire mention ici de plusieurs articles tels que les pelleteries, l'indigo, la térébentine, le goudron, le brai, sur lesquels on a établi dans le commencement des droits trop forts; mais il suffira d'observer que parmi tous les objets de commerce qui nous sont propres, il seroit difficile d'en trouver un seul dont l'importation n'ait été contrariée par le même principe.

L'intérêt bien entendu des deux Nations, l'encouragement réciproque de leur commerce, enfin, les loix de l'équité me sembleroient exiger, que les marchandises Américaines ne fussent pas plus taxées dans les ports de France, que les marchandises françoises dans les ports des Etats-unis, où les droits qu'elles y acquittent sont si peu de chose, qu'on doit moins les regarder comme un revenu national, que comme un moyen de connoître la masse des importations. Il est vrai qu'à présent, si on en excepte le tabac, la France nous traite sur tout le reste, à-peu-près avec le même désintéressement dont nous lui avons donné l'exemple. Les heureux effets qu'elle doit se promettre de cette conduite seront encore plus assurés par les procédés opposés de l'Angleterre, qui, par un aveuglement inexplicable, ou à cause des besoins urgens du fisc, a surchargé de droits presque tous les articles que nous exportons.

Cinquième cause : *Défaut de clarté dans les*

réglemens des Douanes ; désagrémens & vexations qui en résultent.

On voit fréquemment arriver dans les ports, des vaisseaux dont les cargaisons exigent un prompt débarquement ; tantôt les liqueurs déposées dans des futailles s'écoulent, tantôt d'autres espèces de marchandises s'échauffent ou s'avarient par défaut d'air & d'espace, d'autres achèvent de se perdre entièrement ; en général, l'entrée & l'admission dans le port ne sauroient jamais se faire avec trop de célérité. Mais les douanes ont leurs maximes, dont rien ne peut les faire départir, & qui sont aussi contraires aux lumières du bon sens, qu'à l'intérêt des commerçans : il faut que chaque navire attende, pour être déchargé, que son tour soit arrivé ; & quelquefois une semaine entière se consume en délais ; ce qui peut occasionner de grosses pertes sur les cargaisons ; d'ailleurs il en résulte des frais inévitables qui serviroient à couvrir ceux de la vente ou de la commission. Ces inconvéniens seuls méritent l'attention la plus sérieuse de la part de ce gouvernement, quand ils ne seroient pas accompagnés dans quelques ports, tels que le Havre, du danger d'échouer ou d'être jettés loin de la côte par les coups de vent auxquels on est exposé dans une baie ouverte & sans abri. De plus, dans d'autres ports, tels que Nantes, & Bordeaux où

ſouvent l'on ne peut mouiller en sûreté hors du Havre, vingt-quatre heures d'attente ſuffiroient pour rendre pluſieurs aſſurances nulles, & pour ruiner ſans reſſources les propriétaires des marchandiſes, en cas de naufrage ou d'incendie. Peut-on concevoir des abus plus décourageans & plus pernicieux?

La coutume de ne recevoir les navires à décharger que tour-à-tour, eſt un uſage abſurde. Ce n'eſt pas ſans doute la diſette d'hommes néceſſaires à l'expédition des affaires qui l'a fait admettre, car je puis donner pour un fait certain, que quelque nombre de bâtimens qui ſe préſentât dans un jour aux ports de Boſton, Newyork, Philadelphie & autres, pas un ſeul n'attendroit le lendemain pour être déchargé. En France, la permiſſion d'approcher des quais ne comprend pas celle de mettre à terre les marchanhiſes qu'on doit auparavant déclarer, & ce n'eſt qu'après, qu'on vous délivre le *permis de décharge.*

Un uſage encore plus gênant, & qui n'a été introduit que pour la commodité des officiers de la Douane, exige que chaque eſpèce de marchandiſes ſoit emballée ſéparément. Il ſeroit plus commode de réunir ſous un même emballage des effets dont la valeur eſt conſidérable & qui ſont d'un petit volume, tels que la dentelle, la baptiſte, les

ſoieries, &c.; mais les réglemens arbitraires & vexatoires de la Douane obligent les négocians d'en faire autant d'emballages ſéparés. Je ſuis certain que cette méthode eſt ſuivie à Bordeaux, & je penſe qu'elle eſt également adoptée dans les autres ports du royaume. Un grand nombre d'habitans des Etats-unis ſont dans l'uſage d'envoyer à leurs correſpondans François des parties de tabac, dont la valeur égale celle de leurs demandes. Le conſignataire en France a quelquefois vingt commiſſions différentes à remplir pour cent boucauts. Il ne demande pas mieux que de faire preuve de zèle & de capacité; mais, à moins d'un ſacrifice de temps conſidérable, comment ſe conformer aux réglemens abſurdes de la Douane & faire vingt emballages différens pour des articles auſſi minutieux que des gants, des bas, &c.? Combien ſeroit-il plus commode & plus court de réunir dans une ſeule caiſſe tous les objets de cette nature? Il eſt d'autant plus néceſſaire de faire ceſſer de pareilles tracaſſeries, qu'il en réſultera inévitablement, ſi elles continuent, du réfroidiſſement dans le déſir très-vif que témoignent ſurtout nos Etats du Sud, d'échanger leurs productions contre les ouvrages des manufactures de France.

On regarde ces abus comme inévitables en France,

J'avoue que le ſyſtême & les règlemens des fermes en rendent la réforme bien difficile ; mais quelques difficultés qu'elle préſente, il n'en eſt pas moins impolitique & contraire aux intérêts du commerce de la différer. L'économie du temps (on en perd conſidérablement à examiner ſi tel article eſt admiſſible (1) ou prohibé) eſt l'objet principal qu'il

(1) Pour éviter, diſent fort bien MM. Claviere & Warville, les embarras & les chicaneries que font les agens de la Douane, auxquels un peuple libre ne pourra jamais s'accoutûmer, il ſera néceſſaire de ſimplifier les droits ; ils auroient dû dire auſſi, & l'adminiſtration ſous les fermes. J'ai remarqué combien les officiers de la Douane étoient portés à chicaner, ſur-tout en refuſant l'entrepôt du rum Américain qui, diſoient-ils, n'étoit pas compris dans le dixième article de l'arrêt du 29 décembre 1787, ainſi conçu. « L'entrepôt de toutes les productions de » marchandiſes des Etats-unis ſera permis pour ſix mois » dans tous les ports de France ouverts au commerce » des colonnies, & ne ſera ledit entrepôt ſoumis qu'à » un droit d'un huitième pour cent ». Qui ne ſeroit pas étonné d'entendre dire que le rum de l'Amérique n'en eſt ni une marchandiſe ni une production ? Si nous importons les melaſſes, nos diſtilleries en font du rum ; & c'eſt par cette raiſon qu'il devient autant un article de notre production que le poiſſon, l'huile, &c. De pareilles vexations de la part des officiers de la Douane, & leur refus abſolu de le laiſſer entrer, ont entièrement détruit, dans une partie de la France, un commerce d'échange

faut ſe propoſer, & rien n'empêche qu'on ne le concilie avec l'exacte perception des droits que les marchandiſes doivent acquitter. Nul doute que les commis de la douane en France ne ſoient auſſi actifs & auſſi intelligens qu'ailleurs; mais leurs devoirs ſont ſi compliqués dans le ſyſtême préſent, les règles qu'ils ont à ſuivre, ſi embarraſſantes, que le cours des abus dont on ſe plaint, ne ſera peut-être jamais ſuſpendu juſqu'à l'entière deſtruction des fermes.

Sixième cauſe; *monopole exercé par les fermes générales ſur les principaux articles d'exportation Américaine.*

Mettre au jour une critique contre un ſyſtême auſſi ancien que celui des fermes, ne ſera-ce pas au jugement des eſprits foibles & prévenus, la même choſe qu'une déſapprobation indirecte de la forme du gouvernement établi ? Mais je ſuis très-convaincu, M. le Marquis, que vous ſauriez bien ~~me~~ en faire la différence; votre ſuffrage ſuffit pour me raſſurer.

Le tort qni réſulte pour le commerce du régime des fermes, eſt inappréciable; mais comment eſpérer

---

très-conſidérable. C'eût été un très-bon article d'aſſortiment pour la Côte d'Or, où les Nègres le préfèrent aux eaux-de-vie, parce qu'il eſt plus chaud.

un meilleur ordre de chofes, tant que le gouvernement croira fes intérêts engagés à le foutenir? Il lui paroît fans doute avantageux de recevoir fes revenus par les mains d'une compagnie peu nombreufe, & les détails à l'infini, qu'un fyftême oppofé entraîneroit à fa fuite, le rebutent & l'épouvantent; mais je me propofe de vous démontrer dans une des lettres fuivantes, que les avantages qui le décident ne font qu'illufoires, & que les embarras qu'il craint, plus grand en perpective qu'en réalité, ne doivent pas le retenir un moment dans les liens d'une habitude auffi pernicieufe.

Le premier effet du monopole auquel nos principales denrées font affujetties, c'eft de mettre fouvent le propriétaire dans la néceffité de les donner à un prix trop modique & tel que l'acheteur juge à propos de fixer. La violence a quelquefois fecondé les efforts déjà pernicieux du monopole, & je pourrais vous citer plufieurs navires chargés de tabac, dont les capitaines, après avoir mis leur cargaifons à terre, rebutés du vil prix qu'on leur en offroit, n'ont pu obtenir la permiffion de les rembarquer (1) pour aller les vendre,

(1) « La manière dont on a traité les vaiffeaux chargés de tabac qui ont été d'Amérique en France, depuis la » paix, n'encouragera pas les Américains à y revenir;

à des conditions plus avantageuses, ailleurs. Quel nom doit-on donner, je vous prie, à des procédés aussi odieux? & croyez-vous qu'il existe de brigandage plus intolérable?

Le tabac est à la fois une des principales productions de notre pays, & un des articles les plus considérable de notre commerce avec la France. Mais, comme si le préjudice que nous éprouvons de ne pouvoir le vendre qu'à la seule compagnie des fermes, n'étoit pas assez grand pour nous, ces mêmes fermiers ont contracté avec un de nos concitoyens l'obligation d'acheter de lui, pendant plusieurs années, la plus grande partie de leur approvisionnement en ce genre. Par cet arrangement, tous nos propriétaires particuliers sont doublement privés de l'avantage d'un marché libre, & la ferme, assurée par un contrat de la majeure partie de ce qui lui est nécessaire, ne leur offrira jamais qu'un prix désavantageux de celui qu'ils auront à vendre.

» ils ont été réduits à débarquer leurs tabacs, dans l'espérance de les vendre aux termes qui leur conviendroient : les Fermiers généraux cependant en ont offert le prix qu'ils ont jugé à propos, & beaucoup au dessous de leur valeur; les Américains n'ont pas eu ~~la même~~ même la permission de rembarquer leur tabac ». (Voyez Lord Sheffield).

J'avoue que le gouvernement de France s'eſt occupé de nos intérêts, & qu'il a reſtreint l'abus dont nous nous plaignons, en obligeant la ferme générale à acheter de nos négocians 14 mille boucauts chaque année, & nous n'avons pas oublié, Monſieur, que c'eſt à vos ſoins que nous ſommes en grande partie redevable de cet acte de juſtice.

Cependant, par les cauſes qu'il eſt bien difficile de démêler, ſuppoſant même qu'on ait exécuté le règlement, le tabac ſe vend à l'époque préſente à un prix moins avantageux encore qu'auparavant. Ce n'eſt pas qu'il s'en porte une plus grande quantité dans les marchés, & je ne ſais à quoi attribuer la lenteur & le bas prix des ventes dont on ſe plaint univerſellement. Il ſeroit facile de ſavoir ſi la ferme s'eſt conformée au réglement rendu, car elle eſt obligée de produire tous les quatre mois les Etats authentiques des achats qu'elle a fait dans les marchés; mais cet examen ne manqueroit pas de déplaire, d'où je préſume que perſonne ne voudra l'entreprendre.

Le tabac forme le principal objet de production & d'exportation Américaine; il ſeroit digne des égards attentifs & généreux que le Roi de France, a conſtamment temoignés à ſes bons & fidèles alliés des Etats-unis, d'interdire à la ferme générale la faculté de faire avec un ſeul particulier,

pour l'achat de cette denrée, des contrats auſſi préjudiciables aux intérêts de tous nos concitoyens. Cette interdiction encourageroit nos planteurs à envoyer dans les ports de France leurs récoltes, qu'ils y vendroient à un prix plus convenable. Cette ſeule diſpoſition faciliteroit une multitude d'échanges, & ſeroit un grand encouragement pour le commerce. L'époque actuelle ſeroit d'autant plus favorable pour l'adopter, que le terme des contrats paſſés par les fermes eſt enfin expiré.

Des particuliers paſſent également des contrats pour fournir l'huile qui ſert à éclairer les villes ; un ſeul homme eſt chargé quelquefois de l'illumination de plusieurs capitales, d'où il réſulte une ſorte de monopole ſur cette branche de commerce. Si du moins chaque entrepreneur étoit borné à la fourniture d'une ſeule ville, cette branche eſſentielle de trafic n'en ſouffriroit pas tant de préjudice, l'intérêt de l'acheteur ne ſuffiroient pas pour dicter les conditions des ventes, & tout le monde convient que les moindres gênes, les plus petites reſtrictions découragent le commerce & troublent ſes bienfaiſantes opérations. Libre pour tous, chacun ſeroit fourni à un prix modique. La longue expérience de l'Angleterre prouve, que la liberté eſt un moyen plus ſûr pour être approviſionné à bon compte, que les gênes auxquelles preſque toutes

les branches de négoce ſont aſſujetties en France.

Mais cette lettre excédent déjà beaucoup les bornes que je m'étois propoſé de lui donner; je me hâte de la finir, en vous réitérant l'aſſurance des ſentimens d'eſtime & de reſpect avec leſquels je ſuis, &c.

MONSIEUR LE MARQUIS,

Votre, &c.

LETTRE II.

Des Causes qui se sont opposées, au Commerce des Etats-Unis, avec la France.

A Paris le 8 Avril 1789.

MONSIEUR LE MARQUIS,

JE vais, suivant mon plan, essayer de développer, dans cette seconde lettre, les causes qui ont empêché les Etats-unis de commercer avec la France.

Je crois qu'il y en a quatre particulières, & deux générales.

La première de ces causes particulieres, est que les dettes contractées par l'Amérique, pendant la guerre, n'ont pas été acquittées à l'époque de la paix, & qu'il en reste, même aujourd'hui, une grande partie à payer.

La deuxième, que les maisons Américaines qui se sont établies en France, pendant la guerre, ont presque toutes manquées, & on fait perdre beaucoup.

La troiſième, que celles de l'Amérique qui avoient du crédit en France, n'ont pas, dans le temps, fait honneur à leurs engagemens, dont une partie conſidérable n'eſt pas même encore acquittée.

La quatrième, que beaucoup de maiſons de France ont envoyé en Amérique des marchandiſes qui n'étoient conformés ni du goût ni à l'uſage des habitans.

Cauſes générales.

La première conſiſte dans la différence des loix relatives au commerce.

La deuxième, dans celle de la langue, des monnoies, des poids & meſures.

Quant à la première des cauſes particulières, je vous obſerverai, Monſieur, que quelque généreux qu'aient été les ſecours qui nous ont été fournis, & quelqu'inéſtimables qu'ayent été les avantages que nous en avons retirés, & enfin, quelques reſpectables que fuſſent les motifs qui duſſent en aſſurer le rembourſement, pluſieurs états ſe ſont trouvés dans l'impoſſibilité abſolue de l'effectuer. Je n'ai que trop connu leur impuiſſance à cet égard; j'étois ſecrétaire du conſeil de la guerre de l'état de Maſſachuſetts (en 1776); nous reçumes, à cette époque, une fourniture conſidérable d'armes,

mes, de munitions, d'habillemens, de couvertures, &c., achetés d'une compagnie en France, objets dont nous avions un preſſant beſoin. Tous ceux à qui notre ſituation étoit connue, n'ignorent pas que pendant les trois & quatre premières années de la guerre, il nous a été impoſſible de faire la perception d'aucun impôt. « Toutes les » villes s'épuiſoient en hommes & en munitions, » pour l'entretien de l'armée, encore ne pouvoient- » elles pourvoir à ce dernier objet qu'en faiſant uſage » du crédit dont elles jouiſſoient » (1). Les différens gouvernemens, dépourvus d'énergie, l'animoſité d'une guerre civile & la confuſion qui en eſt une ſuite inévitable, rendirent impoſſible l'établiſſement d'une taxe régulière (2). Les gouvernemens, tant unis que ſéparés, ſe virent contraints, pour y ſuppléer, de recourir au papier-monnoie, qui, pendant long-temps, a remédié à la diſette des eſpèces ;

(1) Minot, hit. de l'inſur. de Maſſachuſſet, 1786, page 6.

(2) Le Peuple Américain a déployé les efforts les plus généreux pour la défenſe de ſa liberté ; il s'eſt inſtruit, au milieu des débats, dans la noble ſcience des droits du genre humain ; mais il s'en faut bien qu'il ait fait les mêmes progrès dans l'art tortueux qui a la finance pour objet. (Minot, hit. de l'inſur. de Maſſachuſſet.)

mais l'impoſſibilité d'en rembourſer aucune partie, la diſparution totale du numéraire, l'accroiſſement des dépenſes courantes & inévitables de la guerre, portèrent la maſſe de ce papier à une ſomme beaucoup trop forte pour laiſſer ſubſiſter la balance ordinaire des échanges (1). Tout augmenta de prix, & le papier monnoie tomba en diſcrédit.

L'effet auroit été le même dans une abondance du numéraire. On ne parla pas d'aviliſſement dans les eſpèces d'or & d'argent; cependant il eut lieu juſqu'à un certain degré. Le numéraire, dans le cours d'un ſiècle, s'eſt augmenté au moins du quadruple; cette quantité d'eſpèces n'a rien ajouté à la richeſſe Nationale, parce que le prix des denrées ſe met toujours en équilibre avec la quantité du numéraire; & ſi les puiſſances Européennes n'avoient pas trouvé, à la Chine & aux Indes, le tombeau de l'or & de l'argent qui leur eſt venu du Sud de l'Amérique, le prix des denrées ſeroit peut-être vingt fois au-deſſus de ce qu'ils ſont actuellement. Du moment que la quantité qui s'en trouve dans les

(1) Si l'on conſent à admettre le papier-monnoie, on hauſſe le prix de tous les biens, en proportion de la différence établie par l'opinion entre l'argent effectif & le papier-monnoie. (Adminiſtration des Finances par M. Necker, tom. 3 page 320.)

canaux de la circulation vient à s'accroître, le prix de tous les objets de commerce s'accroît également. Le bléd, par exemple, il y a cent ans, étoit au cinquième ou au sixième du prix actuel ; cette différence ne provient pas d'une diminution proportionelle dans la masse des récoltes de cette denrée, mais de l'accroissement successif du numéraire, de l'introduction des billets de banque & autres papiers de crédit, dont la quantité est telle, qu'elle surpasse la somme des espèces réellement existantes en or & en argent (1).

---

(1) On a calculé qu'il y avoit seulement 408 millions de livres tournois en circulation dans la Grande-Bretagne ; admettons-en pour un moment 480 millions : il est bien connu qu'il y existe plus de 2 milliards 400 millions en papier qui conserve son crédit. La France possède, en espèces réelles, le montant de ce que l'Angleterre a créé de billets ; mais elle ignore, comme les autres pays, l'art d'appuyer une masse aussi prodigieuse sur le crédit des banques & des particuliers ; il peut répondre au but qu'on en espère quant à présent, mais ses effets auront un terme ; car, quel homme peut être tranquille en apprenant que les quatre cinquièmes de ses propriétés, en ce genre, sont purement fictifs ? S'il existoit en France un crédit en papier-monnoie, qui eût les mêmes proportions avec son numéraire, quel immense commerce ne feroit-elle pas dans le cas de faire ? C'est alors qu'elle pourroit aspirer

D'autres cauſes que celles que je viens de mentionner, tendoient à avilir le papier-monnoie. Nos ennemis, fertiles en expédiens pour nous ruiner, ont falſifié (1) pluſieurs effets en circulation,

---

à devenir la maîtreſſe du monde. Un écrivain a dit dans un ouvrage mis au jour depuis peu, intitulé *Tableau de l'Arithmétique linéaire*, &c., en parlant du crédit en papier de la Grande-Bretagne. « Depuis l'invention du » crédit en papier, le commerce de ce Royaume a eu » une extenſion dont il n'avoit jamais joui auparavant; » & cette extenſion étant moins naturelle, elle fut com- » pliquée. On recula, par cette introduction du crédit en » papier, les limites que la nature des choſes avoit fixées » & maintenues juſqu'alors; car avant ce temps-là, rien » ne ſervoit à tenir lieu de richeſſe que la richeſſe même, » ou, ce qui intrinſéquement avoit la valeur de ce qu'on » vouloit repréſenter par là; de ſorte que pour jouir » d'un crédit dans le commerce, il falloit ou poſſéder » par ſoi-même, ou avoir emprunté un capital équivalent » à ce crédit. Il n'étoit pas alors au pouvoir d'une Nation » d'étendre à volonté ſon commerce; le commerce pre- » noit de lui-même ſon extenſion; & ſemblable en cela » aux productions de la nature, il croiſſoit en proportion » de ce qu'il avoit été. Il ſeroit inutile de mettre dans » tout leur jour les effets qui réſultèrent de l'introduction » de cette nouvelle eſpèce de richeſſe ».

(1) Dans le cours de l'année 1778, on trouva ſur un

& ont eu l'adreſſe d'en répandre pour de groſſes ſommes dans les différens Etats. Le diſcrédit occaſionné par cette manœuvre, arrêta entièrement la circulation du papier-crédit : cet événement nous fut avantageux contre l'attente de nos ennemis, car un très-petit nombre parmi nous fut d'avis de le rembourſer ; mais tous les autres conſentirent à perdre ce qui s'en trouvoit entre leurs mains; le peuple, par ce moyen, ſe trouva ſoulagé du fardeau des dépenſes occaſionnées par quelques années de guerre.

Le tréſor public ſe trouvant donc dans une diſette auſſi abſolue & auſſi irrémédiable ; le déſordre & la confuſion qui ſuivirent le diſcrédit des ſeuls effets qu'il eut à ſa diſpoſition, furent bientôt portés à leur comble. Pluſieurs des créanciers de l'Etat, plus occupés de leurs intérêts que du ſoutien de la cauſe commune, prétendirent faire ſervir ce papier à l'acquit de leurs propres engagemens. Dans l'impuiſſance d'y parvenir par leurs ſeules forces, ils eurent recours à celles du gou-

---

bâtiment pris par un corſaire Américain, qui paſſoit d'Ecoſſe à Newyork, du papier-monnoie falſifié, juſqu'à la concurrence de pluſieurs millions de piaſtres ; & de plus, des matériaux propres à falſifier celui qu'on pourroit créer à l'avenir. (Recherche ſur les Et. U. t. IV. p. 31.)

vernement. Le congrès, qui ne voyoit d'autre moyen pour entretenir l'armée que la continuation du crédit, recommanda aux différentes législations de l'appuyer de tout leur pouvoir (1); mais celui dont elles jouissoient y fut vainement déployé, ou, pour mieux dire, ne servit qu'à en consommer la perte totale.

Avant la guerre, il y avoit du papier-monnoie dans quelques Etats, & on le préféroit (2) en général,

---

(1) Un Souverain peut bien, en déployant sa toute puissance, ordonner qu'on admette dans ses paiemens une monnoie de papier, à laquelle il donne une consistance plus ou moins grande. Il oblige d'abord ses créanciers à se contenter de cette monnoie : ceux-ci, appuyés de la loi du Prince, acquittent leurs dettes de la même manière ; mais à mesure que ces billets se répartissent entre les mains de gens qui n'ont point de créanciers, ils n'ont plus d'autre moyen d'employer la monnoie qu'ils ont reçue, qu'en la destinant à l'acquisition des divers biens dont ils ont envie ; & c'est alors qu'ils éprouvent tout le préjudice qui résulte pour eux de la loi du Prince. (M. Necker, Adminisr. des Finances, t. III. p. 319.)

(2) Le papier-monnoie n'est pas pernicieux en lui-même ; il ne le devient que quand l'autorité, prenant la place de la confiance, veut lui donner la même valeur qu'à l'or. Ce genre de crédit demande une liberté entière ; & par-tout où le pouvoir prétend l'établir, il ne fait que le détruire. (Claviere & Warville, pag. 208).

parce que l'ufage en eft commode, & parce qu'on pouvoit l'échanger à volonté pour des efpèces d'or & d'argent.

La fociété eft compofée de créanciers & de débiteurs; perfonne n'eft parfaitement indépendant. L'offre d'un papier décrié pour remplir des engagemens qui devroient être acquittés en efpèces, fit éclorre de nouvelles divifions au fein des Etats-unis, & augmenta le trouble occafionné par la guerre fanglante que nous avions à foutenir contre l'Angleterre depuis plufieurs années. La loi, pour en diminuer l'aigreur, fut obligée de tolérer le refus des créanciers; fon filence fembloit avertir les débiteurs qu'elle ne regardoit pas comme jufte qu'ils prétendiffent éteindre par ce moyen des dettes contractées de bonne-foi. Quand le papier-monnoie eut perdu 2, 3 & jufqu'à 4 cinquièmes de fon prix, prefque perfonne ne l'offroit en paiement, à moins que ce ne fût en confentant à perdre ce que le difcrédit lui avoit ôté de fa valeur primitive. Au refte, le gouvernement ne s'en mêloit pas; il auroit craint de fanctionner par fes décifions un aviliffement qu'il ne voyoit qu'avec peine, & de détruire la bafe fur laquelle fe fondoit l'entretien de fes troupes & le commerce de fes fujets.

Il fit plus : pour foutenir le crédit expirant du papier, le Congrès ordonna de le recevoir au tré-

ſor (1) en paiement des taxes ; mais l'honneur & la juſtice ne lui permettoient pas de l'offrir pour acquitter ſes propres engagemens ; dépourvu de la reſſource des métaux, qui diſparoiſſent d'un Etat à meſure que le papier-monnoie s'y multiplie, il ſe vit forcé de ſuſpendre ſes paiemens.

Depuis la paix, chaque gouvernement a reconnu ſes juſtes dettes, & donne à ſes créanciers des obligations payables en eſpèces pour le principal & les intérêts (2). On a pris, pour les acquitter, des termes auſſi peu éloignés qu'il a été poſſible, & les créanciers en général ont été ſatisfaits d'un ar-

(1) Cependant on s'élève de toutes parts contre les diſpoſitions du Monarque ; il a voulu adoucir le ſort de ſes propres créanciers, en les autoriſant à acquitter leurs dettes avec le même papier qu'il les a contraint d'accepter ; mais le dommage eſt retombé ſur d'autres de ſes ſujets : ainſi la juſtice du Souverain n'eſt point ſauvée ; & il a de plus à ſe reprocher d'avoir fait naître un déſordre général, d'avoir altéré par-tout l'eſprit des conventions, & d'avoir relâché volontairement les principes de la morale qu'il a tant d'intérêt à maintenir. (M. Necker p. 320).

(2) C'eſt ce que le Maſſachuſſet exécuta en 1784 & 1785 ; j'étois membre d'un comité nommé par le corps légiſlatif de cette province, pour régler les créances des maiſons de France ſur l'Etat ; on leur paſſa des obligations, dont le paiement eſt déjà effectué en grande partie.

rangement fondé ſur la juſtice & dont ils ſont certains que les conditions ſeront remplies ; cependant, l'impreſſion du paſſé peut s'oppoſer longtemps au retour de la confiance : mais nos gouvernemens ne me paroiſſent pas avoir beſoin de crédit pour eux-mêmes , & ne ſont pas, d'ailleurs, reſponſables des engagemens des particuliers.

L'Etat de Maſſachuſſet a , dans un ſens , payé deux fois ce qu'il a fait venir de France ſur ſon crédit , ſans qu'on puiſſe pour cela inculper ſes créanciers , & voici comment : le conſeil de Guerre détermina d'envoyer en paiement des marchandiſes qu'il avoit reçues , divers objets du produit de l'Amérique. Pluſieurs navires ont été expédiés pour cette deſtination, chargés de poiſſons, d'huiles, de potaſſe, de riz, &c. ; mais une partie de ces expéditions fut enlevée par l'ennemi , & le prix de chaque objet augmenta tellement , que de nouveaux envois n'euſſent pu s'effectuer qu'avec peine. D'ailleurs, ils euſſent moins ſervi à acquitter les dettes de l'Etat , qu'à enrichir les Anglois , dont les Corſaires fourmilloient ſur nos côtes : ces difficultés fatales & qu'il étoit impoſſible de vaincre , portèrent un coup mortel à notre crédit chez l'Etranger.

Deuxième Cause particulière.

Les maiſons Américaines établies en France pendant la guerre avoient en général manqué & fait perdre beaucoup à leurs créanciers.

Ces faillites provenoient, Monſieur, de cauſes auſſi impérieuſes, que celles dont les Etats eux-mêmes reſſentoient les triſtes effets ; mais les ſuites en ont été bien plus fâcheuſes & ont bien plus contribué à notre diſcrédit, que les ſuſpenſions des paiemens auxquelles les gouvernemens ſe ſont vus forcés.

Le nombre des maiſons Américaines établies en France n'étoit pas conſidérable ; mais les contre-coups de leur chûte ne pouvoient manquer de s'étendre au loin, & de ſe faire vivement reſſentir dans les diverſes parties du Royaume où elles avoient obtenu crédit des manufacturiers & des négocians. Tous les hommes occupés du commerce ſont dans une continuelle vigilance pour éviter les écueils marqués par des nauffrages ; un déſir ardent de conſerver leur fortune intacte les engage à faire retomber ſur d'autres, autant qu'il eſt en leur pouvoir, les malheurs qui viennent les aſſaillir ; auſſi rien n'eſt plutôt connu & n'a une influence plus

rapide que les faillites des particuliers. Mais le dérangement des finances publiques ſe laiſſe, pendant long-temps, beaucoup moins appercevoir; car il n'eſt d'abord connu que d'un très-petit nombre de perſonnes, qui n'ont même qu'un bien foible intérêt à leur proſpérité.

Le négociant françois s'engagea avec empreſſement dans un commerce qui lui préſentoit des bénéfices conſidérables, & fit uſage de ſon crédit pour exécuter les ordres de ſes commettans, qu'il regardoit comme très-ſolides. Leur exactitude à faire des remiſes, tant en productions du pays, qu'en lettres-de-change, navires & cargaiſons pris ſur les Anglois, ſoutint pendant long-temps le crédit de l'Amérique. A meſure qu'on recevoit de nouveaux envois, on acquittoit les précédens; & le commerce ſe maintint ſur ce pied juſqu'à la fin de la guerre. A cette époque, un dérangement univerſel ſe manifeſta & fit évanouir le crédit qu'il paroît maintenant bien difficile de rétablir (1).

---

(1) Le Lord Sheffield dit, dans ſes obſervations ſur le commerce des Etats-unis : « La ruine des premiers créanciers ſervira d'exemple permanent aux Français ». Les raiſonnemens de cet auteur, & les principes dont il les appuie en ce qui concerne la France & les Etats-unis, ne méritent abſolument aucune confiance : on voit que

Pendant la guerre, les marchandiſes d'Europe ſe vendoient en général, dans les Etats-unis, le triple de leur valeur primitive. Un tel bénéfice, qui paroît énorme au premier coup-d'œil, ſemble inculper l'honnêteté de ceux qui, après l'avoir fait, n'ont pas rempli leurs engagemens avec la France. Mais tout ſoupçon s'évanouit, quand on conſidère que 60 pour cent de prime d'aſſurance, un très-haut frêt, une infinité de faux frais, la cherté des vivres, les loyers des magaſins, les appointemens des commis, &c., réduiſoient preſqu'à rien ces profits apparens.

A l'époque de la paix, beaucoup de marchandiſes, après avoir ſupporté tous les frais que je viens de détailler, n'étoient pas encore vendues. Leur prix diminua tout-à-coup de 60 à 70 pour cent; une baiſſe auſſi forte & auſſi ſubite ne nous contraignoit-elle pas de manquer à une grande partie des engagemens pris avec nos commiſſionnaires? Il ne fut donc pas poſſible à ces derniers de remplir les obligations qu'ils avoient contractées avec les négocians en gros & les manufacturiers.

ſon cœur guide ſa plume; tout ce qui le flatte, il n'héſite pas de le donner pour inconteſtable. N'eſt-il pas facile de voir que les cauſes qui ont occaſionné des faillites parmi nous, n'exiſtant plus, les effets qui les ont ſuivis ne peuvent plus ſe reproduire?

Le commerce eſt toujours ſujet à de ſemblables révolutions vers la fin d'une guerre; mais ce qui les a rendues plus ſenſibles & plus funeſtes pour nous, c'eſt qu'il n'y avoit encore en Amérique qu'un bien petit nombre de négocians capables, par leur fortune, de ſoutenir un choc auſſi rude.

Mais combien n'eſt-il pas douloureux que des circonſtances qui ne ſe renouvelleront jamais, continuent de faire gémir une Nation entière ſous le poids d'un diſcrédit abſolu, & de la priver d'un commerce qui préſente des avantages précieux & réciproques pour la France & les Etats-unis? Le gouvernement, j'en ſuis perſuadé, regardera comme auſſi conforme à la ſageſſe qu'à la généroſité de ſon penchant, d'accorder quelques encouragemens pour révivifier un commerce que quelques négocians timides ou mal-intentionnés voudroient l'empêcher de favoriſer.

Il eſt facile de vous prouver, Monſieur, que nos fonds & nos reſſources en tout genre ſont plus que ſuffiſans pour aſſurer le paiement de ce que l'Europe peut nous offrir de relatif à nos beſoins. La vaſte étendue de notre pays, ſes productions, auſſi variées que les climats qu'il embraſſe, l'état floriſſant où ſes affaires commencent à ſe trouver, les ſoins d'un gouvernement populaire, conſtant à favoriſer l'induſtrie & à maintenir avec honneur

le crédit de ſon commerce, ſont autant de conſidérations qui m'obligent de croire que le retour de nos liaiſons commerciales avec la France ne ſauroit être éloigné; mais je reviendrai dans une des lettres ſuivantes ſur un ſujet auſſi intéreſſant & auſſi digne d'être développé.

TROISIÈME RAISON PARTICULIÈRE.

Les Négocians de l'Amérique qui avoient crédit en France, n'ont pas rempli leurs engagemens à l'échéance, & pluſieurs d'entr'eux ne les ont pas même encore acquittés aujourd'hui.

Les raiſons qui ont empêché après la paix nos maiſons de commerce réſidentes en Amérique de faire honneur aux dettes qu'elles avoient contractées en France, ſont à-peu-près les mêmes que celles mentionnées ci-deſſus; cependant les banqueroutes n'y ont pas été auſſi générales que dans nos maiſons de France.

Depuis que je réſide en France, pluſieurs négocians & manufacturiers m'ont demandé pourquoi, après un ſi long-temps, les engagemens pris avec eux n'étoient pas encore acquittés? Je leur ai répondu, (& rien n'eſt plus vrai) que l'impuiſſance d'y ſatisfaire avoit ſeule occaſionné le retard fa-

cheux dont ils ſe plaignent. Pluſieurs bonnes maiſons en Amérique ont eu à lutter contre des circonſtances, à l'abri deſquelles elles ſe ſeroient trouvées dans d'autres pays decommerce. D'abord, la plupart de celles qui ontfailli avoient des intérêts conſidérables dans les armemens; à la paix, les cargaiſons & les navirestombèrent des deux tiers de leur valeur (la perte fut encore plus grande ſur les vaiſſeaux de guerre); après un coup auſſi funeſte, il ne leur reſtoit plus de moyens pour ſolder le prix des marchandiſes qu'elles avoient tirées d'Europe pendant la guerre.

En ſecond lieu, les maiſons dont nous venons de parler, avoient accordé elles-mêmes de nombreux crédits à d'autres moins conſidérables, qui ſe ſont trouvées dans une égale impoſſibilité d'y faire honneur; preſſées de ſatisfaire à leurs engagemens, elles alléguoient le bas prix où les marchandiſes étoient tombées & l'impuiſſance des conſommateurs qui, ne payant pas le détailleur, ôtoient à ce dernier tout moyen de s'acquitter avec le négociant en gros. Celui-ci, vivement preſſé par les fourniſſeurs, menaça de recourir à la reſſource déſagréable, mais néceſſaire, de la loi. Pour prévenir ſes pourſuites, on chercha vainement à ſe procurer de l'argent, en offrant, pour ſûreté, des biens-fonds & même des cautions perſonnelles.

On n'auroit pu vendre qu'à 60 ou 70 pour cent de perte, car la rareté de l'argent produit le double effet d'élever l'intérêt de l'argent & de diminuer la valeur des biens réels (1). L'intérêt légal de l'argent dans la plupart des Etats-unis eſt de ſix pour cent ; il eſt de ſept dans quelques autres ; un ſeul a permis de le porter à huit ; mais après la guerre, il a été depuis 12 juſqu'à 24 pour cent. Vous aurez peine à le croire, & cependant il eſt auſſi vrai, comme rien n'étoit plus illégal ; mais ce trafic uſuraire étoit combiné de façon à ne pas faire encourir les peines que la loi prononce contre ceux qui ſe le permettent (2).

---

(1) Dans la Nouvelle-Angleterre, les débiteurs peuvent être aſtreints à payer toute la ſomme à la fois. Forcés à vendre un bien-fonds à cauſe de la rareté de l'argent, ils ne peuvent en retirer la juſte valeur. Les impôts, quoique modiques, deviennent fort onéreux à quiconque ayant des dettes à payer n'a pas les moyens de faire valoir ſon induſtrie, & ſe voit réduit à vendre ſes propres biens à très-bas prix. (Recherches ſur les Etats-unis, tom. IV. p. 52).

(2) M. Necker, en parlant des uſuriers de Paris, dit « malgré la vigilance du miniſtère, les uſuriers re-
» doublent leurs précautions pour cacher leur trafic cri-
» minel ſous des formes légales en apparence ».

Les

Les débiteurs se résignoient à faire un sacrifice aussi ruineux, pour éviter d'être traduits en justice, & d'y subir des condamnations inévitables. Mais, comme je l'ai dit, les biens-fonds & les cautions personnelles n'étoient pas suffisans pour faire délier les bourses : les obligations pour dettes publiques, consenties par les Etats-unis collectivement, ou seulement par l'un d'eux, étoient les seuls fonds sur lesquels il étoit possible d'emprunter de l'argent. Ces effets, étant payables au porteur, garantissoient les capitalistes, à qui on les donnoit, du risque d'encourir les peines décernées contre l'usure; ils en faisoient donc le plus grand cas, & la seule précaution à laquelle l'emprunteur pouvoit recourir contre un accès d'avidité (1) de leur part, étoit de leur donner simplement une obligation d'aliéner à leur profit une somme quelconque dans les fonds publics pour une somme payable en espèces, dont on déduisoit l'usure convenue; usure que quelques-uns d'entr'eux ont portée au taux incroyable de 48 pour cent. Mais le nombre des possesseurs de ces contrats n'étant pas fort considérable, peu de

(1) M. Necker, en continuation, a appellé les usu-
« riers, hommes durs & méprisables, qui attendent dans
» les ténèbres les victimes que l'imprudence & le désordre
» livrent à leur cupidité ».

gens, par conféquent, eurent la faculté de fe procurer de l'argent par leur fecours.

Le marchand en gros fut donc obligé d'agir judiciairement contre le marchand en détail, & celui-ci contre le confomateur : ce fut une forte de calamité générale, & dans plufieurs Etats le gouvernement fut obligé d'employer fon autorité pour y remédier. Dans une crife auffi malheureufe, à l'afpect d'un fléau qu'il étoit fi difficile de détruire ou même de mitiger, les légiflateurs, pères affectionnés du peuple, ne fe mêloient pas fans répugnance des débats qui pouvoient entraîner le bouleverfement des principes de la Conftitution. Cependant l'urgence du mal les força, dans plufieurs Etats, de fufpendre le cours ordinaire (1) de la juftice, relativement aux dettes privées. La néceffité d'affurer le recouvrement des deniers publics étoit une raifon fpécieufe qu'ils ne manquèrent pas d'employer à l'appui de leur décifion, & ce recouvrement, difoient-ils, devenoit impoffible, fi

(1) A la Virginie, la puiffance légiflatrice a arrêté, que les dettes antérieures à la révolution feroient payées en fept années par paiemens égaux d'année en année, & que, jufqu'à leur entière extinction, on en laifferoit courir les intérêts. (Recherches fur les Etats-unis, tome IV, p. 52.)

les exécutions pour engagemens particuliers n'étoient pas (1) ſuſpendues. D'autres, pour ſoulager la détreſſe des débiteurs, créèrent du papier-monnoie, ordonnèrent qu'il ſeroit reçu au tréſor public, comme l'or & l'argent, & établirent en même temps une taxe dont le produit devoit être inviolablement employé à la racheter; ils crurent par ce moyen avoir concilié les droits de la pitié avec ceux de la juſtice. Ailleurs, on fit fabriquer du papier-monnoie, pour le prêter à des propriétaires de biens-fonds, & il fut réglé que la ſomme prêtée ne ~~s'élevoit~~ tout au plus qu'au tiers du prix effectif des biens qui devoient en répondre. Aucune banque n'eſt appuyée ſur des fondemens auſſi ſolides qu'un pareil gage; mais cette conſidération n'empêcha pas le papier-monnoie de tomber rapidement en diſcrédit, & bientôt il n'eut plus de cours. Le papier créé précédemment par le congrès s'étoit anéanti entre les mains de ſes poſſeſſeurs, de leur conſentement (2)

s'éleveroit

---

(1) On accorda aux particuliers la faculté de paſſer des contrats pour leurs engagemens privés, afin de favoriſer le paiement des taxes publiques, dans la perſuaſion que la rareté des eſpèces n'admettoit pas l'un & l'autre. (Min. his. ins. maſſa., page 14).

(2) La chûte de notre papier-monnoie fut ſubite & inattendue; après être tombé en diſcrédit avec une

unanime, & avoit laissé une impression trop fâcheuse. Le nouveau papier, quoiqu'appuyé sur l'hypothèque la plus solide, éprouva bientôt de la part du public le même dédain que celui à qui l'opinion seule avoit pu donner du prix. On eut encore recours dans quelques états à une loi qui permettoit aux débiteurs dépourvus d'argent, d'offrir (1) en paiement à leurs créanciers toute sorte de propriétés au prix qui seroit fixé par des experts sous la foi du serment. Mais toutes ces expéditions s'étant trouvées insuffisantes, ou même totalement inutiles pour produire le bien qu'on en espéroit, on prit le parti d'y renoncer; en conséquence l'acte qui permettoit

---

promptitude incroyable, il coula entièrement à fond pour ne plus se relever; & loin qu'on en fît quelques plaintes, la satisfaction fut universelle. (Recherches sur les Etats-unis, tome IV, p. 34).

(1) L'acte qui permettoit de faire offre de biens-fonds & de propriétés quelconques, « étoit (dit Minot, en » parlant de Massachusset) susceptible d'objections justes » & constitutionnelles; mais l'urgence du cas fit qu'une » majorité dans le Gouvernement n'y eut point égard. » Son principal effet fut de suspendre les procès ». (His. de l'ins., p. 15.)

On voit ici que Massachusset fit preuve d'une grande délicatesse en faisant cette loi, qui devoit n'avoir force que pour un an.

cette offre fut révoquée, & le papier-monnoie ne fut reçu qu'en paiement des taxes au trésor public, ou s'il eut d'autre cour, ce fut à un très-bas prix (1). Au reste, l'inefficacité des moyens choisis pour soulager la détresse universelle fut encore augmentée par la peine que presque tous les débiteurs se faisoient de n'offrir autre chose que des espèces pour l'acquit de leurs engagemens.

Par ces raisons, beaucoup de particuliers parmi nous sont encore redevables aux négocians & ma-

(1) Le papier-monnoie, mis en circulation à Newyork, depuis la paix, n'a presque rien perdu de son prix, ce qu'il faut attribuer à trois causes : la première, c'est qu'on ne le prêtoit que sur des propriétés réelles au moins triples en valeur ; la seconde, parce qu'il étoit reçu à la Douane en paiement des taxes & des droits d'assise ; & la troisième c'est qu'il n'y en eut jamais en circulation plus de 1,350,000 liv. à la fois. Dans tous les Gouvernemens, avec de pareilles précautions, le commerce recevra toujours, comme monnoie des effets établis sur ce pied d'un consentement général. On m'a dit cependant qu'ils ne circuloient guères qu'à Newyork, & que dans le reste de l'Etat on en prenoit très-peu ; ce qui n'est pas étonnant. Du reste, le papier-monnoie est susceptible de tant d'accidens, & de changemens si divers, que c'est un malheur pour un Etat d'en mettre beaucoup en circulation ; car la disette des espèces se fait constamment ressentir par-tout où il abonde.

nufacturiers de France, quoiques plusieurs d'entre eux soient riches en propriétés foncières, & par conséquent très-solvables.

Mais les causes d'un bouleversement si déplorable n'existent plus aujourd'hui, & bientôt le nouveau (1) gouvernement fédératif affermira l'empire des loix, asseoira le commerce sur la base de la justice, & rétablira la réputation qu'un moment de crise a pu altérer. Bientôt le crédit, fondé sur une opulence réelle, ne sera plus ébranlé par quelques faillites particulières, forcées ou frauduleuses.

Quatrième cause spéciale.

Plusieurs particuliers de France ont importé en Amérique des marchandises qui n'étoient ni du goût ni à l'usage de ses habitans.

Immédiatement après le commencement des hostilités de la Grande-Bretagne contre nous, &

(1) « Cependant, malgré la situation actuelle, aussi-tôt que le congrès sera revêtu du pouvoir nécessaire, & cette époque paroît très-prochaine, » (elle est arrivée aujourd'hui, au moyen des pouvoirs que la nouvelle forme de constitution & de gouvernement, adoptée dans le mois de mars dernier a accordés au congrès) « on verra combien les ressources de ce pays sont étonnantes ». (Recherches, &c., tome IV, page 53).

ſur-tout après la déclaration de l'indépendance, pluſieurs pacotilleurs (1) François, croyant le numéraire abondant & les marchandiſes rares dans notre pays, s'imaginèrent que nous achèterions ſans difficulté même le rebut des manufactures & magaſins de France. Nous vîmes donc arriver dans nos ports une multitude d'objets de commerce mal choiſis, étrangers à notre climat comme à notre uſage; les couleurs, les deſſeins en étoient également choquans & défectueux (2). Il étoit pourtant conforme aux intérêts comme aux déſirs des propriétaires de les vendre à un prix quelconque; car quel parti euſſent-ils pu tirer ailleurs d'objets auſſi mal conditionnés & dont la mode étoit paſſée depuis long-temps? On ne put les débiter même au prix marchand; il fallut donc les vendre à l'enchère, ſe contenter d'un prix très-vil, & encore

---

(1) Les Nations rivales de l'Angleterre ont mis beaucoup de chaleur pour s'emparer les premières des marchés Américains; elles ſe ſont diſputé le débouché qu'ils leur offroient pour les productions de leurs manufactures. (Lord Sheffield, ſur le commerce Américain, p. 4.)

(2) Les marchandiſes ſe vendoient à Newyork à vingt-cinq pour cent de meilleur marché qu'en Europe, & cela par rapport au mauvais aſſortiment des cargaiſons. (Le même, &c).

ne recevoir que du papier-monnoie en paiement.

Les deux nations prirent en dégoût un commerce aussi peu attrayant. Le pacotilleur François voyoit ses marchandises au plus bas prix ; le consommateur Américain (persuadé que chaque nation, dans un commencement de commerce, cherche à s'accréditer en offrant ce qu'elle fabrique de plus parfait) croyoit que les manufactures de France ne produisoient rien de supérieur à ce qu'il avoit vu. Un autre désagrément devoit faire la plus vive impression sur l'esprit du négociant François ; c'étoit l'avilissement du papier-monnoie qu'il recevoit en paiement de ses marchandises. Boston en ressentit vivement les effets ; mais la partie du sud en fut affectée d'une manière plus vive encore. Souvent, pendant que le possesseur de ce papier balançoit sur l'emploi qu'il en devoit faire en articles avantageux pour la France ou ses Colonies, il le voyoit déchoir ou même s'évanouir totalement entre ses mains. Des évènemens aussi fâcheux laissent toujours de profondes impressions, qui s'étendent bien au-delà du cercle où les pertes sont circonscrites.

Cependant quelques espèces de marchandises françoises, choisies avec soin & assorties avec goût, furent expédiées pour les Etats-unis, par quelques-uns de nos concitoyens qui résidoient en France,

& nos négocians en conçurent une idée plus avantageuſe. Ils virent clairement que les envois précédens n'étoient que le rebut des manufactures de France. Mais la différence qui exiſtoit entre ſa manière de faire crédit & celle de l'Angleterre s'oppoſa toujours à notre commerce de marchandiſes sèches avec elle, ſur-tout après le retour de la paix; &, par évènement, cet obſtacle tourna à notre avantage.

D'autres cauſes que celles dont j'ai fait mention dans cette lettre & dans la précédente, ſe ſont oppoſées à une étroite liaiſon de commerce entre la France & nous ; quoiqu'elles n'aient pas eu la même influence, elles méritent pourtant d'être remarquées.

Première des raisons générales.

Différence des loix pour les affaires du commerce.

Les grands avantages dont le commerce eſt la ſource en ſont le principal mobile; toutes les nations étant d'accord là-deſſus, n'eſt-il pas bien étonnant qu'il ſe trouve tant de différence dans les loix qu'elles ont faites pour le protéger ? Il n'exiſte pas deux peuples chez qui la légiſlation commerciale ſoit la même; & cependant quel accroiſſement les richeſſes, dont le commerce eſt le véhicule,

n'acquéreroient-elles pas, s'il régnoit par-tout de l'uniformité dans les loix & dans les transactions dont il est l'objet ?

Je trouve la manière adoptée en France, de terminer toutes les contestations (1) relatives au commerce, préférable de beaucoup à celle qui est pratiquée par les Etat-unis & l'Angleterre.

Chez vous, tout est décidé sommairement par des juges-consuls, hommes versés dans le commerce dont ils s'occupent; un sens droit, une fortune aisée, une longue expérience, tout concourt à donner le plus grand poids à leurs décisions.

Chez nous, le jugement par jurés est l'idole du peuple, & c'est, à mon avis, la voie par excellence, quant aux matières criminelles; mais dans les affaires de commerce, elle n'est pas, à beaucoup près, la plus courte & la plus sûre pour obtenir justice. En effet, comment des cultivateurs ou des artisans peuvent-ils être juges éclairés d'une contestation entre deux négocians, ou entre un matelot & son armateur ? La décision de pareils débats devroit

---

(1) Par contestations relatives au commerce, j'entends toutes celles qui peuvent s'élever entre le marchand en gros & le marchand en détail, & tout ce qui a rapport aux navires, aux marchandises, aux dettes fondées sur l'achat de marchandises quelconques, &c.

naturellement être confiée à des négocians ou à des maîtres de navires, & non à des hommes dont la majeure partie & la totalité quelquefois eſt tirée de la charrue ou des atteliers. D'ailleurs, on peut recourir en tout temps à vos juges-conſuls; les frais ſont modiques, & les déciſions promptes dans leurs tribunaux; au lieu que les jurés ne ſiégent chez nous qu'une fois tout au plus dans un mois, quatre fois par an, dans quelques Etats, & toujours la juſtice qu'ils rendent eſt fort diſpendieuſe. Mais, quelque inconvénient qu'entraîne ce jugement par jurés, quelque long & coûteux qu'il ſoit, le peuple ne s'en détachera pas de long-temps, même dans les affaires de la plus petite importance. Il ne veut rien d'arbitraire dans les déciſions qui touchent ſes propriétés, & ne s'en rapporte qu'à la loi (1) pour les régler; tandis que le caractère François s'accommode mieux d'une juſtice expéditive, & voit avec impatience les procès s'éterniſer dans les dédales de la chicane.

Un étranger s'étonne d'entendre citer dans nos cours les ſtatuts de l'Angleterre, & ſur-tout tandis qu'il n'eſt ſouvent queſtion que d'un ſimple débat

(1) Il eſt étrange qu'on préfère la loi à l'équité; il arrive cependant quelquefois que ce qui eſt légal, n'eſt pas équitable.

pour vente ou achat de marchandiſes; il voit que les jugemens y ſont réglés par les loix de la Grande-Bretagne, & non par celles de l'Etat particulier où il eſt, ni par celles des Etats-unis. Un Américain ne ſeroit pas moins ſurpris s'il voyoit Coke, Blackſtone, Mansfièld faire autorité dans les tribunaux de France, & leurs opinions y ſervir de règle aux jugemens qui en émanent. Je déſirerois, Monſieur, que nous euſſions un code national, & que ce code renfermât les principes néceſſaires pour terminer toutes les conteſtations, ſoit entre nos citoyens ſeulement, ſoit entre eux & les étrangers. Outre qu'il n'eſt pas honorable pour un grand peuple de n'être pas jugé par ſes propres loix, l'uſage que nous faiſons de celles de l'Angleterre, tend à nous rappeller le triſte ſouvenir d'une mère dénaturée qu'un deſpotiſme intolérable a ſéparée pour jamais de ſes enfans.

Au reſte, la préférence que j'accorde à la légiſlation Françoiſe ſur la nôtre, en matière de commerce, n'empêche pas que cette dernière ne nous convienne encore mieux que l'arrangement qui nous fut propoſé il y a quelques années par la cour de Verſailles. Elle demandoit pour ſes conſuls le droit de décider ſouverainement toutes les affaires maritimes & de commerce où ſes ſujets ſeroient intéreſſés dans les ports des Etats-unis. Cette con-

vention faisoit partie d'un traité de commerce projetté entre les deux nations. M. Francklin, résident des Etats-unis à Versailles, consentit à le signer, & l'envoya au congrès pour en obtenir la ratification.

La province de Massachusset, toujours distinguée par son zèle vigilant pour le bien public, s'éleva contre une concession aussi extraordinaire, & donna ordre à ses représentans au congrès de s'opposer à ce que cette matière y fût seulement mise en délibération ; les autres provinces se rangèrent de son avis, & il n'en a pas été question depuis. Quelque parti qu'on adopte sur ce sujet, toujours est-il vrai qu'un Etat libre ne peut, sans compromettre sa dignité, tolérer des loix, des juges, des tribunaux étrangers, & souffrir qu'ils s'arrogent dans son sein une autorité indépendante & presque rivale de la sienne. Mais ce qui seroit véritablement conforme à nos intérêts, ce seroit d'adopter le régime des cours consulaires de votre Nation ; l'identité des loix sur cette matière favoriseroit singulièrement l'accroissement du commerce réciproque des deux Peuples, & quand le nôtre en auroit éprouvé les avantages, je ne doute point qu'il n'y donnât une entière approbation.

DEUXIÈME CAUSE GÉNERALE.

Différence des langues, des monnoies, des poids & des mesures.

Ces différences dérivent, en quelque sorte, de la nature elle-même, & rien ne peut obliger une Nation à se conformer sur aucun de ces points à une autre ; mais il seroit du moins bien à désirer pour la France que ses poids & mesures fussent les mêmes dans toutes ses Provinces, & les droits de Douane semblables dans tous ses ports, comme ses monnoies y sont par-tout au même titre, & sa langue universellement la même.

Mais puisque le même idiôme ne peut être rendu commun à plusieurs Nations, elles peuvent y suppléer, en quelque sorte, en apprenant la langue l'une de l'autre, lorsqu'elles se proposent de s'unir par les liens du commerce. Avec un peu de travail & le secours de la conversation, on n'est pas long-temps à savoir d'une langue étrangère autant qu'il en faut pour la conduite de ses affaires. La langue des Peuples qui sont nos amis & nos alliés, est encore un objet d'étude de la plus grande importance, & qui suffit pour détruire presque tous les préjugés auxquels les Nations ont tant de facilité (1)

(1) En général, ceux qui font profession du commerce,

à ſe livrer les unes contre les autres, quoiqu'ils ſoient également contraires à leurs intérêts communs.

Quant aux connoiſſances relatives à la différence des monnoies, il eſt facile de les acquérir ; & d'ailleurs cette matière a une connexion ſi étroite avec l'intérêt, que c'eſt en général la première choſe dont les étrangers ſont inſtruits.

La révolution, à laquelle les Etats-unis doivent leur indépendance, a donné à pluſieurs Nations de l'ancien monde beaucoup de lumières utiles, & je puis en citer, comme une preuve diſtinguée, l'ordonnance du congrès, qui donne le moyen de faire correſpondre la ſomme de tous les comptes poſſibles avec la diviſion de leurs monnoies. C'eſt inconteſtablement la manière de compter la plus nette, la plus aiſée & la plus expéditive qui ait encore été découverte. Voici la teneur de cette ordonnance :

» Que l'argent de comptes, pour correſpondre » avec la diviſion des monnoies, doit procéder,

---

comme du change des monnoies, ont pour principe de ſe méfier de tous ceux avec qui ils traitent, & de les regarder comme des gens qui ſacrifient tout à leurs intérêts. C'eſt la raiſon, à ce que je préſume, pour laquelle la nobleſſe & les gens en place ont toujours répugné de faire ſociété avec les marchands & les négocians.

» dans une raiſon décimale, ſuivant les formes &
» la manière figurées ci-deſſous, ſavoir :

» *Mills*, la plus baſſe monnoie de comptes dont
» un mille égalera le dollar fédéral, ou l'argent
» unité (money unit) 0,001

» *Cents*, la plus haute pièce de cuivre
» dont un cent égalera le dollar fé-
» déral. 0,010

» *Dîmes*, la plus baſſe monnoie
» d'argent, dont dix égaleront le
» dollar. 0,100

» *Dollar*, la plus haute monnoie
» d'argent 1,000

De manière qu'après avoir additionné chaque ſomme en décimales, l'on n'a qu'à pointer ainſi avec la plume . . 1,111

pour avoir les différentes dénominations des monnoies.

Si la manière de compter l'argent (livres, ſols & deniers) eſt la même par toute la France, il n'en eſt pas ainſi des poids & meſures.

Par exemple :

Les 100 liv., poids de marc de Paris, font 119 l. ſept huitièmes d'Aix en Provence ; 96 livres un douxième,

douxième, poids fort, & 116 livres trois dixièmes, poids foible de Calais; 92 liv. deux tiers, du Havre; 115 liv. un tiers, poids de ville, & 106 liv. six dixièmes de soie de Lyon; 122 liv. un quart, poids de Marseille; 94 liv. un tiers, poids de Vicomté, & 100 liv. de marc de Rouen; 104 liv. poids foible, & 100 l., poids fort de Strasbourg; 114 l. 1 sixième de Toulon. Les cent livres, poids de marc de France, sont les mêmes à Bayonne, Bordeaux, Morlaix, Nantes, l'Orient & la Rochelle, & font 131 liv. un quart de Troyes, & 108 avoir du poids d'Angleterre.

Quant aux mesures, elles diffèrent presqu'autant que le poids.

100 boisseaux de Paris font 15 sacs & demi, ou 31 longues de Bayonne; 16 boisseaux & demi de Bordeaux, 92 centièmes tonneaux de Brest; 7 fetiers 2 tiers de Calais; 7 razières 7 huitièmes d'eau, 8 razières 13 seixièmes de terre de Dunkerque, 36 boisseaux 3 quarts du Havre-de-Grace; 32 boisseaux 2 cinquièmes de Honfleur; 8 charges de Marseilles; 24 fetiers 7 huitièmes de Montpellier; 24 boisseaux de Morlaix, 8 fetiers 7 huitièmes de Nantes; 7 huitièmes tonneaux de Noirmoutiers; 3 muids 1 tiers d'Orléans; 7 huitièmes tonneaux de Quiberon & Quimper-Corentin; 2 tiers tonneaux de Quimperlay; 7 fetiers 2 cinquièmes de

Rabaſtens ; 38 boiſſeaux 3 cinquièmes de la Rochelle ; 500 boiſſeaux ou 7 ſetiers 1 dixième de Rouen ; 92 centièmes tonneaux de Saint-Malo ; 9 razières 4 cinquièmes de Saint-Omer ; 8 ſetiers 1 quart de Saint-Valery-ſur-Somme 2 ; charges 3 quarts, ou 12 émines 2 cinquièmes de Toulon ; 11 ſetiers 1 tiers de Toulouſe, & 35 boiſſeaux & demi d'Angleterre, de 1801 pouces cubes de France.

Cette variété excite avec raiſon les plaintes des étrangers, auxquels il faut un travail infini pour connoître le rapport des meſures de leurs pays avec celles qui ſont uſitées dans les diverſes parties de la France. Il peut connoître celles du Havre ou de Nantes, ſans en être plus inſtruit de celles de Marſeille ou de Bordeaux. Une réforme, ſur une matière auſſi importante, mériteroit certainement toute l'attention des Etats-Généraux. Aux Etats-unis il n'y a qu'une ſorte de meſure, le boiſſeau ; & deux ſortes de poids, comme en Angleterre, Troye & avoir du poids.

Je déſire, M. LE MARQUIS, que vous daigniez accueillir cette lettre, comme vous avez fait la précédente. Je ferai ce qui dépendra de moi pour être plus concis par la ſuite, afin de ne pas abuſer de votre indulgence, & pour vous donner par-là une nouvelle preuve du reſpect & de la conſidération avec leſquels je ſuis, &c.

LETTRE III.

De l'évaluation & de la consommation, dans les Etats-Unis, des articles de productions & de manufactures Européennes que la France peut leur fournir à aussi bon compte, & de même qualité que la Grande-Bretagne.

A Paris le 12 Avril 1789.

MONSIEUR LE MARQUIS,

PROBABLEMENT il n'existe pas de pays où il soit plus difficile qu'en Amérique, d'assurer exactement quels sont les articles de productions & de manufactures étrangères qu'on y consomme; par la raison que la plupart de ses Etats n'ont point de systême uniforme dans leurs Douanes, & qu'il y manque un contrôleur-général, & des sous-contrôleurs pour rendre compte à ce premier de toutes leurs transactions. C'est pourquoi, Monsieur, vous n'exigerez pas de moi une exactitude parfaite dans les

eſtimations que je vais avoir l'honneur de vous mettre ſous les yeux. Je puis cependant vous aſſurer que je me ſuis donné tous les ſoins poſſibles pour me procurer, des gens très-inſtruits, dans les différens états, des renſeignemens certains & authentiques.

Pour être plus clair, je diviſerai notre conſommation en articles que la France peut ſeule fournir avec avantage, & en articles ſur leſquels elle peut rencontrer de la concurrence.

Mais avant d'entrer dans ces détails, il ne ſera pas mal de vous donner un état des importations faites de la Grande-Bretagne dans les Etats-unis, en l'année 1774, relevées d'après les regiſtres de ſa Douane.

Importations dans les Etats-Unis.

En l'Etat de Maſſachuſſet.	9,480,000 l.
Rhode - Iſland, Connecticut & New-Hampshire	288,000
New - York, Jerſeys & Delaware	13,944,000
Penſylvanie.	15,600,000
Virginie & Maryland.	20,760,000
Caroline du nord.	600,000
	60,672,000 l

Ci-contre	60,672,000
Caroline du ſud.	8,760,000
Georgie.	960,000
Livres tournois (1), ...	70,392,000

J'ai toujours porté le nombre des habitans de l'Amérique à 3 millions & demi. Je me propoſe cependant de prouver, par l'augmentation naturelle de la population, qu'il y a au moins 5 millions d'ames dans les Etats-unis; ainſi la conſommation doit y être plus grande aujourd'hui que celle de l'année 1774; à cette époque, notre population ne ſe montoit qu'à 3 millions 64 mille 678.

Les 70 millions 392 mille livres ci-deſſus, comprenoient la valeur de tous les objets ſuivans.

---

(1) D'après le calcul démontré du docteur Franklin, & du profeſſeur Wiggleſworth, qui garantiſſent que la population des Etats-unis double tous les dix-huit ans, nos importations doivent monter en 1792 à 140,784,000 l. à raiſon de 6,129,356 individus; en 1810 à 281,588,000 l., à raiſon de 12,258,712 conſommateurs; & par cette progreſſion, plus que probable, nos importations en 1846 iroient à 1,126,352,000 liv., à raiſon de 49 millions d'habitants.

Savoir ;

Tous les articles faits de laine & de coton ; la bijouterie, les montres, l'argenterie, & les objets d'ornement aussi bien que d'utilité ; les batistes ; les miroirs, toutes sortes de verreries ; les dentelles ; les merceries ; les marchandises de mode ; les ouvrages en cuivre, fer, acier & fer-blanc ; les porcelaines & toutes sortes de poteries (excepté quelques-unes en basse qualité que nous manufacturons) ; l'acier & le fer en barres ; le plomb & le cuivre en feuilles & en saumons ; la bonneterie ; les souliers ; les chapeaux ; les boutons ; les couleurs pour les peintres ; l'huile de lin ; le chanvre ; les cordages ; les chandelles ; les médecines & drogues ; les livres ; les papiers, & tout ce que fournissent les papetiers ; les toiles ; les linons ; les toiles à voiles ; le thé, & toutes les marchandises orientales ; le salpêtre ; la poudre à canon ; le fil ; les soies ; les matériaux pour les selliers, carossiers & tapissiers ; enfin tout ce que nous avons besoin d'Europe, excepté le sel & quelques vins que l'Espagne & le Portugal nous fournissent, ainsi que du thé importé de Hollande en contrebande, & quelques eaux-de-vie de France.

De tous les articles que la France peut fournir sans concurrence, j'estime que la consommation

peut ſe monter, tous les ans en Amérique, comme il ſuit ; ſavoir :

En draps larges ſuperfins,

50 mille habits (ſans parler des ſurtouts & redingottes à l'uſage des femmes) à 3 verges (1) & demie par habit, font 175 mille verges, au prix de 19 l. 16 ſ. la verge, ci	3,465,000 l.
Je ſuis certain qu'on uſe plus de 50 mille habits en draps ſuperfins par an dans les Etats-unis, ſur-tout quand je conſidère que la plûpart de ceux qui uſent de ces draps s'en font ordinairement faire deux, & même trois par an. Le Lord Sheffield verra qu'il s'eſt trompé en diſant « que » ce ne ſera preſque point la peine » d'envoyer en France pour la petite » quantité de draps ſuperfins dont » nous pourrions avoir beſoin, at- » tendu que nous ſerons toujours » obligés d'avoir recours à l'Angle-	
	3,465,000 l.

(1) La verge Angſaiſe a environ un pouce de plus que trois quarts d'aune de France.

De l'autre part. . . . 3,465,000 l.

» terre pour les gros draps ». Le lord Sheffield, dis-je, verra qu'il s'eſt trompé; comme la France nous promet un marché plus avantageux pour la majeure partie de nos productions, une fois que nos vaiſſeaux ſeront dans ſes ports, il leur conviendra de prendre en retour de ces draps que le Lord Sheffield avoue lui-même être *meilleurs & moins chers* que les draps Anglais. Il y a encore une autre choſe en leur faveur; c'eſt (comme le dit fort bien l'auteur Anglais que je viens de nommer) que la France excelle dans les couleurs fixes & déterminées, & rarement dans les couleurs mêlées. Ainſi le goût général de l'Amérique étant pour tout ce qui eſt ſimple & uni, nous fera toujours préférer les couleurs unies de France aux couleurs mêlées d'Angleterre.

En draps larges de ſeconde qualité, tels que ceux d'Elbeuf, d'Ab-

3,465,000 l.

Ci-contre.	3,465,000 l.
beville, &c., du prix de 14 l. 8 ſ. à 11 & 12 liv. la verge ; je puis, ſans crainte de me tromper, porter le nombre d'habits à 100 mille par an ; ce qui fait 350 mille verges au prix de 13 liv. la verge	4,550,000
Je crois qu'on peut, ſans exagérer, augmenter cet article d'un tiers ou de moitié, ſi l'on conſidère que le drap bleu dans lequel la France excelle, eſt le drap que portent les gens de la ſeconde condition, & que tous les officiers de milice & la majeure partie des compagnies indépendantes le préfèrent, & ſont obligées de s'en fournir. En outre, c'eſt un drap dont les riches habillent leurs enfans ; il eſt réellement meilleur que le drap Anglais du même prix, ſi nous en pouvons juger par celui qu'on nous a envoyé.	
En bijouteries en jouailleries, y compriſes les *montres* & les *pendules*.	1,200,000
	9,215,000 l.

De l'autre part. . . . 9,215,000 l.

Je conviens que les Anglais ont, jusqu'à présent, mieux réussi que les Français dans les ouvrages plaqués, & de-là, le Lord Sheffield avance que les articles des manufactures de Birmingham & de Sheffield ont la préférence même en France. Mais je suis loin d'avouer qu'ils aient réussi comme les Français, dans la bijouterie & l'argenterie, ainsi que dans les montres & les pendules. Ces deux derniers articles se vendroient à merveilles dans les Etats-unis; d'ailleurs ils sont bien moins chers que ceux du même genre qu'on tire d'Angleterre (1). En outre, j'observerai que nous ne faisons guères usage des objets plaqués, & que le peu d'argenterie que nous avons est en général massif, & passe de père

9,215,000 l.

(1) La France devroit être jalouse de fournir les Etats-unis de ces articles, voyant qu'elle peut les donner à bien meilleur compte que l'Angleterre.

Ci-contre. . . . . . . 9,215,000 l.

en fils. Presque tout le monde porte des boucles d'argent.

En batistes à 1 huitième de verge par personne, c'est 400 trente-sept mille 500 verges, à 5 l. la verge, ci 2,187,500 l.

Cette quantité peut être estimée au-dessous de la consommation réelle, si l'on fait attention que chaque personne, dans les grandes villes, se sert de batiste, soit en manchettes, mouchoirs, &c.; & que l'évaluation d'une verge par huit personnes n'est pas exhorbitante. Les femmes & les filles, dans les campagnes, qui portent des bonnets (elles en ont toutes pour les dimanches & fêtes) usent plus ou moins de cet article, dont la consommation deviendra encore bien plus grande, quand on verra que les batistes de France ne coûtent pas moitié de celles d'Angleterre (1).

11,402,500 l.

---

(1) Le Lord Sheffield dit : « la consommation de cet

De l'autre part. . . . 11,402,500 l.

En blondes noires & blanches, en dentelles de fil & pour les garnitures, 200,000 verges à 3 liv. la verge. 600,000

Il n'eſt pas poſſible d'aſſurer exactement la conſommation actuelle de ces dentelles; mais je ſuis convaincu que mon eſtimation eſt bien au-deſſous de la conſommation réelle. Les femmes uſent aujourd'hui beaucoup de blondes & de dentelles pour leurs chapeaux, leurs bonnets, leurs mantelets, &c., ainſi que les hommes pour leurs manchettes, leurs cravates & une infinité de garnitures.

En huiles douces, anchois, capres, raiſins, figues, olives, & autres fruits confits & ſecs. 1,000,000

13,002,500 l.

» article augmentera probablement beaucoup en Amé-
» rique, pouvant y être à meilleur marché qu'aupara-
» vant, & ſe tirer de France & de Flandre à meilleur
» compte ».

Ci-contre . . . . 13,002,500 l.

La conſommation de ces denrées eſt fort grande, & c'eſt principalement des provinces Méridionales de la France qu'on peut ſe les procurer. (1) Quelques fruits ſecs d'Italie n'ont pas bien réuſſi chez nous.

En *miroirs* quarrés, ovales & oblongs, avec bordures, doré & blanche. 1,000,000

Juſqu'à préſent l'importation de cet article aux états-Unis n'a été que fort peu conſidérable; on ignoroit

14,002,500 l.

» (1) Le Lord Sheffield, dans ſon ouvrage, fait fournir » toutes ces denrées aux Etats-unis, par l'Eſpagne, le » Portugal & l'Italie. Nous aurions aimé qu'il eût eu » la bonne foi de donner le même avantage à la France. » Il eſt ſi généralement connu qu'elle vend ces productions dans les Etats-unis, qu'il eſt également étonnant, ou que cet écrivain l'ait ignoré, ou qu'il l'ait » tû. Ce fait, en prouvant ſa partialité contre la France, » doit mettre en garde le lecteur contre ſes aſſertions ». (Voyez Clavière & Warville).

De l'autre part. . . . 14,002,500 l.

ce qu'il valoit en France. Il y a une différence de 100 pour 100 entre les prix de France & ceux d'Angleterre. D'après ce que j'ai vu moi-même, je puis hardiment affirmer, que les glaces en France du prix de 188 livres les deux vaudroient en Angleterre 400 livres, & celles de 275 livres, coûteroient 600 l. Dans toutes les manufactures où l'on fabrique de grandes glaces, il doit y en avoir de petites, quand il n'y auroit que celles qu'occasionne la casse des plus grandes. Toutes celles que l'on pourroit fournir dans les prix de 100 à 200 l. les deux, auroient, pendant long-temps, un très-grand débit; celles d'un plus haut prix s'y vendroient bien aussi, mais pas en proportion. La consommation des petites glaces dans les bas prix de 20 à 40 l., seroit générale. Il est vrai que par rapport à la cherté des glaces anglaises,

14,002,500 l

Ci-contre. . . . . . . 14,002,500 l.

nos meilleures maiſons n'en ont que fort peu.

Le Lord Scheffield dit : « ex» cepté les glaces de Hollande, il » n'y a nulle part en Europe aucune » eſpèce de verrerie qui convienne » aux marchés Américains, autant » que la verrerie Anglaiſe ». Le fait dément ſon aſſertion; car, jai vu pluſieurs importations de glaces & de miroirs des manufactures de France, & je puis aſſurer qu'elles ont réuſſi à merveilles & beaucoup mieux que n'auroient fait celles d'aucun autre pays. Mon intention n'eſt pas d'y comprendre les miroirs de Hollande depuis 2 & 3 pouces juſqu'à 7 & 8; car, la valeur de ces eſpèces eſt de fort peu de conſéquence.

Je ne diſputerai point avec MM. Clavière & Warville, ſur les bons ou mauvais effets que peut occaſionner en France l'établiſſement de

14,002,500 l.

De l'autre part. . . . 14,002,500 l.

ſes verreries ; il me ſuffit ſeulement de nommer les articles de ſes manufactures & productions, qui trouveront un prompt débouché chez nous. Nous fabriquons des verres pour les fenêtres, & nous allons bientôt manufacturer des glaces.

En vins, y compris le *rouge* & le *blanc*, dans les hautes & baſſes qualités, je puis hardiment compter un gallon à chaque perſonne, à 30 ſ. l'un dans l'autre, ci. 5,250,000

Si l'on conſidère que la conſommation de ces vins ſera conſidérable dans les Etats du Sud, on verra que mon évaluation à 30 ſols le gallon par individu, n'eſt point éloignée de la vraiſemblance. Il eſt reconnu que les vins de Ténérif & de Fyel, qui ſont inférieurs en qualité aux vins blancs des provinces méridionales de France, & qui ſont les moins chers que nous ayons, nous reviennent à plus de 30 ſols

19,25,500 l.

Ci-contre. . . . . . . 19,252,500 l.

le gallon. Il y a des vins doux qui remplaceront très-bien le vin de Malaga, dont on boit beaucoup dans les campagnes & qui eſt bien plus cher ; il y en a d'autres qui ſont forts, qu'on préférera pour l'uſage ordinaire aux vins de Liſbonne & de Cherès, parce qu'ils ſeront de 50 pour 100 moins coûteux.

Enfin, je ſuis perſuadé que mon évaluation eſt bien au-deſſous de la conſommation réelle qui s'en fera. Mais alors il faudroit qu'on agit avec nous de bonne foi, quant au juſte prix qu'on ne cherchât plus à nous en impoſer (1), comme l'ont fait certains pacotilleurs qui nous

19,252,500 l.

(1) « On ſe plaint dans les Etats-unis d'un abus dans » le commerce des vins de France, auquel il eſt important de remédier promptement ſi l'on ne veut pas le » ruiner même à ſon origine ».

(Voyez Clavière & Warville).

De l'autre part. . . . 19,252,500 l.

ont vendu pour vins de Bordeaux de mauvais vins rouge mis en bouteilles. Je pense que le plan que je proposerai dans une autre lettre nous mettra dorénavant à l'abri de toute avidité & de tout abus (1).

19,252,500 l.

---

(1) Voici la liste des vins qui me paroissent les plus convenables au commerce de l'Amérique.

Les blancs qu'on appelle vins de Grave, les meilleurs sont le *Pontac*, qui est le premier en qualité ; le *Saint-Brise*, qui est le second, & le *Carbonius* le troisième ; le premier est de 400 liv. le tonneau, le second & le troisième de 350 liv. le tonneau. Quand ces vins sont vieux, leur prix s'élève jusqu'à 800 liv. la pièce. Les suivants ne sont pas si chers ; le *Souterne*, première qualité, 300 l. ; le *Prignac*, deuxième qualité, 300 liv., & le *Barsac*, troisième qualité, 280 liv. Leur prix est du double lorsqu'ils ont trois ans. Il y a d'autres vins blancs dont on fait de l'eau-de-vie, & d'un prix beaucoup plus bas, de 75 liv. le tonneau. Les meilleurs vins rouges, sont le *Château Margot*, le *Ségur*, le *Hautbrion* & de *Lafite* ; il faut qu'ils aient les trois premiers quatre ans, & le dernier trois ans pour être bons. Ils sont de 1500 liv. la première année, de 1800 l. la seconde, de 2000 à 2400 l. la troisième ; il y a d'autres vins rouges à 120 l. la pièce.

Ci-contre. . . . . . . 19,252,500 l.

En *eaux-de-vie*, je penſe que la quantité d'un million & demi de galons, pourroit aiſément ſe vendre, dans les Etats-unis, à 25 ſ., ci. . . 1,875,000

Quand je conſidère que nous avons 769,669 hommes (1) qui portent les armes, de 16 à 50 ans, qui boivent preſque tous de l'eau-de-vie ; qu'il y en a un très grand nombre au-deſſous de 16 ans & au-deſſus de 50 ans, qui en boivent auſſi, ſans parler de la conſommation qui ſe fait en liqueurs, & en confection de fruits, &c. je ſuis certain que la France pourroit aiſément s'y procurer le débit de 1500 mille galons d'eau-de-vie. Le Lord Sheffield avance, avec raiſon, » que » tant que nous pourrons avoir du » bon rum (2) des Iles, à 27 &

21,127,500 l.

(1) Cette eſtimation a été faite il y a pluſieurs années.

(2) MM. Claviere & Warville ſe ſont trompés en

De l'autre part. . . . 21,127,500 l.

» 48 ſ. par galons, nous ne con-
» ſommerions pas beaucoup d'eau-
» de-vie ». Mais ſon calcul eſt trop bas, & puis les Anglais viennent de nous prohiber tous leurs rums, & celui qu'on diſtille dans les colonies françaiſes, ſous le nom de taffia, a bien plus mauvais goût que celui que nous diſtilons à Boſton, cette prohibition aſſure d'une vente plus certaine les eaux-de-vie de France qui ſont bien meilleures que celles d'Eſpagne. En général, on les préfère en Amérique, au rum qu'on y diſtille, elles y ſont ſouvent à meilleur compte, à cauſe du haut prix des mélaſſes que nous ne pouvons pas nous procurer aiſément. Les Français, dit-

29,127,500 l.

diſant que le rum diſtillé du ſucre ſera toujours préféré chez nous, à raiſon de ce qu'il eſt à meilleur compte. Il a toujours été, en général, plus cher du double que l'eau-de-vie.

Ci-contre. . . . . . . 21,127,500 l.

on, commencent à en faire beaucoup de taffias. Il feroit agréable, pour l'Amérique, & même il feroit doublement de l'intérêt de la France, d'échanger fes eaux-de-vie contre notre rum, il feroit bien moins chèr pour fon commerce d'Afrique, & les Nègres de plufieurs parties de la côte le préféreroient.

En *foieries*, *fatins*, *rubans*, *modes*, *perfes*, *taffetas*, *bas*, *gants* pour hommes & pour femmes, &c. 3,000,000

Certainement, la France excelle dans toutes les foieries. Son goût eft fupérieur, & fes ptoductions bien moins chères qu'en Angleterre. Aujourd'hui, en Amérique, tout le monde porte de la foie. Le Lord Sheffield eft obligé d'avouer que la France, par fon goût & par fon invention, prendra part dans cette branche de commerce avec les états unis. Mais fi le Lord Sheffield étoit entré dans une de nos boutiques en

24.127,500 l.

De l'autre part. . . . 24,127,500 l.

détail, & qu'il y eut vu expoſées en vente des pieces de ſoieries anglaiſes & françaiſes, il n'auroit pas tardé à s'appercevoir que la préférence étoit accordée aux ſoieries françaiſes. Les femmes conſomment des taffetas luſtrés & des ſatins pour leurs robes, leurs bonnets, leurs chapeaux, leurs modes, &c.; & les hommes conſomment une grande quantité des meilleurs ſatins pour veſtes & culóttes. Enfin, les articles de ſoieries doivent ſe monter tous les ans à une forte ſomme.

Le Lord Sheffield mentionne comme une preuve de la qualité inférieure des rubans français, que l'Angleterre en envoie quantité en France; mais, n'en déplaire à l'auteur Anglais, c'eſt bien moins à cauſe de la ſupériorité des rubans d'Angleterre, qu'à cauſe de l'engouement qui a règné & qui règne encore en France pour toutes les

24,127,500 l.

Ci-contre. . . . . 24,127,500 l.

marchandiſes anglaiſes, ainſi que par rapport aux longs crédits accordés à des marchands Français qui ont acheté, à toutes ſortes de prix, toutes les marchandiſes qu'on leur a offertes. Si les rubans français ne ſont pas aſſez bons pour la conſommation de la France; j'oſe aſſurer qu'il ſont aſſez bons pour l'Amérique. Le Lord Sheffield obſerve encore que dans les gazes & dans les taffetas, l'Angleterre à l'avantage; cela peut bien être; d'ailleurs je crois avec raiſon que, quand bien même il n'y auroit pas une verge de ces deux articles d'importée en Amérique, les autres articles de ſoie ſont plus que ſuffiſans pour compléter la ſomme que j'ai mentionnée.

Quant aux bas, ils ſont devenus un article de grande conſommation dans les ports de mer, & le Lord Sheffield cite encore la partialité

24,127,500 l.

De l'autre part. . . . 24,127,500 l.

de la France pour les marchandiſes anglaiſes, & dit, « les meilleurs bas » de ſoie anglais ſont actuellement » très - recherchés, même en » France ». J'oſe aſſurer par expérience que toutes les fois que le conſommateur voudra aller juſqu'à 15 pour 100 du prix anglais, il trouvera en France des bas auſſi bons & auſſi forts que dans la Grande-Bretagne. Il eſt sûr que les bas de ſoie de France ſont en général fort légers, & on les paie en conſéquence; mais en Angleterre, les bas au-deſſous de 13 à 14 livres la paire, ſont regardés comme ne valant la peine d'être portés. Enfin, je puis aiſément conclure que toutes les ſoiries ſont à bien meilleur compte en France qu'en Angleterre.

En *galons d'or & d'argent*, & toutes ſortes de *broderies* pour veſtes, ſouliers, mouſſelines, &c., ci. . . 500,000

Comme les galons d'or & d'argent

24,627,500 l.

Ci-contre. . . . . . . 24,627,500 l.

ne ſont preſque plus d'uſage, je ne les ai point compris dans mon évaluation ; mais quant aux autres articles, je ſuis certain qu'on en dépenſe dans une année le double de la ſomme que j'ai portée. La France n'a point à craindre de concurrence pour ces articles, car elle les fournit à 30 pour 100 au moins à meilleur marché que l'Angleterre.

En *linons*, ci. 1,000,000

Comme je n'ai pas une idée fort exacte de la conſommation de cet article, je l'évalue par approximation. Je ſais qu'on en conſomme beaucoup en robes, mantelets, mouchoirs de col, &c.; s'il y a erreur elle ne pourra faire que fort peu de différence dans le grand nombre des articles que nous pouvons exporter. Les patriotes Anglais conviennent eux-mêmes, que les linons de Flandre paſſent en contrebande de France en Angleterre.

25,627,500 l.

De l'autre part. . . . 25,627,500 l.

Le Lord Sheffield dit que la conſommation de cet article eſt plus conſidérable en Amérique que celles des baptiſtes ; c'étoit des grandes villes de l'Amérique qu'il entendoit parler.

En *merceries*, *parfumeries*, *poudres*, *pomades*, *fils*, *rubans de fil*, *articles de modes*, *gants de peaux*, *éventails*, *plumes*, *fleurs* ; enfin, tout ce qu'en France on comprend ſous le mot mercerie, elle peut en général les fournir à meilleur compte que tout autre pays, ci. . 4,000,000

En *ſel*, 1,500,000 boiſſeaux (1) à 12 ſols. 900,000

Nous employons beaucoup de gros ſel brun de France pour nos beſtiaux & pour nos ſalaiſons de bœuf. Il eſt reconnu qu'il contient une ſubſtance glutineuſe, qui

30,527,500 l.

(1) Ces boiſſeaux ſont aux environs de 2 des boiſſeaux 6 ſeptième de Paris.

Ci-contre. . . . . . . 30,527,500 l.

conſerve le jus de chair ; & qu'il ne durcit pas la viande comme le ſel blanc, qui eſt fort bon pour les ſalaiſons de porc, & non pour celles de bœuf. On ne ſe ſervira jamais de ce premier pour ſaler le poiſſon que nous ſéchons, parce qu'il le rend trop noir ; mais il eſt bon pour ſaler les maquereaux, les harengs, &c. Nous conſommons beaucoup des ſels blancs de Lisbonne & de Saint-Ubes ; ils ſont plus chers que les ſels de France.

J'aurai, ſans doute, oublié, ſoit par erreur ou par défaut d'information, une infinité d'autres articles que la France pourroit nous fournir ſans concurrence. Mais le temps les fera connoître, & l'intérêt du manufacturier & du propriétaire les dirigera vers le marché qui leur promettra le meilleur prix.

Je vais actuellement parler des objets où la France pourra ſe trouver

30,527,500 l.

De l'autre part. . . . 30:527,500 l.

en concurrence avec d'autres puiſſances.

Verreries, comme verres à vin, goblets, flacons & autres ouvrages en verre blanc, verres pour fenêtres & bouteilles. 2,000,000

Dans les verreries blanches, les Anglais ſurpaſſent les Français par la variété du goût ; mais je ſuis certain que le verre de France eſt tout auſſi bon que celui d'Angleterre. Elle peut fournir les goblets & les flacons à meilleur compte que les Anglais ; ce qui me fait croire que ſi elle prenoit la peine de varier un peu plus les formes dans ſes verreries, & de ne les pas faire ſi légères, elle pourroit les fournir à auſſi bon compte que l'Angleterre. L'eſpèce de verres communs pour les fenêtres, n'eſt pas auſſi blanche en France qu'en Angleterre ; ce qui fait obtenir une préférence décidée à celle-ci. Je penſe que ce défaut

32,527,500 l.

Ci-contre. . . . . . . 32,527,500 l.

pourroit être aisément corrigé, & l'immense consommation que nous sommes dans le cas d'en faire, mérite qu'on y fasse attention. La belle sorte de verres pour les fenêtres y est certainement moins chère qu'en Angleterre; car un carreau de deux pieds de hauteur, sur un & demi de large, ne coûte à Paris que 4 l. 10 s., & vaudroit au moins le double à Londres. Dans les ventes en gros ce prix diminueroit encore, & je vois avec plaisir que le plus beau verre blanc de France n'est point inférieur en qualité à celui qu'on appelle *couronne* en Angleterre.

Nous avons établi chez nous des verreries; avec le temps, sans doute, elles réussiront; mais il s'écoulera encore bien des années, avant que nous puissions nous passer des verreries d'Europe. Le nombre des maisons dans les villes s'accroît prodigieusement; celui des maisons

32,527,500 l.

De l'autre part. . . . 32,527,500 l.

dans les campagnes eſt immenſe. Il eſt reconnu que les bouteilles de France ſont d'un plus beau verre que celles d'Angleterre. De-là, deux avantages pour la France, celui de nous fournir ſes vins en bouteilles (car dans une longue traverſée ils ſont moins ſujets à s'altérer en bouteilles,) & celui d'avoir un nouveau débouché pour ſes verreries.

Articles de tapiſſiers, tels que les papiers-tentures, les garnitures, les fournitures pour lits, chaiſes, rideaux &c., ſont plus élégans, plus variés pour les couleurs, le goût, les deſſeins, & coûtent bien moins chers en France que par-tout ailleurs. Comme aujourd'hui les gens de la première, ainſi que de la ſeconde claſſe, conſomment beaucoup de papiers-tentures & une infinité d'autres tapiſſeries; je puis, avec aſſurance, évaluer la conſommation

32,527,500 l.

Ci-contre. . . . . . . 32,527,500 l.

que la France peut nous fournir de ces articles, quoique le lord Sheffield dise que tout ce qui s'en tirera d'Europe, sera pris en Angleterre, à 1,000,000

Nous avons bien quelques manufactures de papiers-tentures; mais il en coûte tant pour la main d'œuvre, & pour les couleurs, que la France peut nous les fournir à 50 pour 100 meilleur marché, & de même qualité. Je ne crains point d'avouer ces faits, puisqu'il est vrai, qu'il n'est point encore décidé, s'il est plus de notre intérêt de nous fournir nous-mêmes tout ce dont nous aurons besoin; si nous devons entièrement nous adonner à l'agriculture, à la pêche, & payer avec leurs produits les objets que l'Europe pourra nous donner à meilleur compte.

Articles pour les Indiens ou *les Sauvages*; savoir, les gros draps bleus, écarlattes & jaunes; couver-

33,527,500 l.

De l'autre part. . . . 33,527,500 l.

tures de lit; fusils; poudre à tirer; grains pour les coliers; couleurs; jarretières; rubans; bracelets, & légers ornemens en argent & autres métaux; couteaux; haches; coutelleries, & eaux-de-vie. . . . 3,000,000

Le Lord Sheffield dit, que la France avoit autrefois ce commerce; mais que depuis la perte du Canada elle l'a abandonné, & qu'il lui seroit assez difficile d'en faire revivre les différentes manufactures. Quand un pays n'a abandonné que depuis fort peu de temps un genre de manufactures, & qu'il se présente un débouché grand & certain, il ne doit pas lui être difficile de les faire revivre; ceci est d'autant plus probable qu'il n'y a que fort peu d'années, que les Anglais ont gagné le Canada qui leur a assuré le commerce des Sauvages. Mais, au moyen du traité conclu à Paris en 1783, il devient le nôtre, par la raison

36,527,500 l.

Ci-contre. . . . . 36,527,500 l.

que les fortereſſes & les places principales qui ſont ſur les lacs, ſont compriſes dans les limites des Etats-unis. La Grande-Bretagne, jalouſe de ne pas perdre entièrement un commerce auſſi avantageux, s'eſt conſervé les ~~ports~~ postes de la partie de l'Oueſt ; mais aujourd'hui que notre Gouvernement a acquis de la fermeté & de l'énergie depuis la nouvelle conſtitution, & ſur-tout depuis qu'il a été confié au général Waſhington, les Anglais doivent promptement abandonner ces ~~ports~~ postes, de force, ou de gré. D'ailleurs, depuis qu'ils ſont en poſſeſſion du Canada, ils n'ont pas toujours été ſeuls à faire le commerce des Indiens, ſi l'on en peut juger par l'obſervation ſuivante de la chambre du commerce de Normandie, ſur la chûte des manufactures de Darnetal. « Déjà » la perte du Canada avoit cauſé » un préjudice notable à Darnetal,

36,527,500 l.

De l'autre part. . . . 36,527,500 l.

» presqu'en possession exclusive de » fournir les grosses couvertures, » & autres lainages convenables à » la traite avec les Sauvages; ce- » pendant il s'en établit peu-à-peu » un commerce interloppe considé- » rable, par les Isles de Jersey & » Gueurnsey, qui ranima les tra- » vaux ».

Salpêtre, *poudre à canon*, *à fusil*, *& mousquets*, ci. . . . . . 2,000,000 l.

La France, sans contredit, peut fournir ces articles à aussi bon & même à meilleur compte que toutes les au- autres puissances de l'Europe. On pourroit évaluer leur consommation par an à une somme beaucoup plus forte que celle que j'ai portée, si l'on considère que, malgré les autres usages du salpêtre, on en consomme beaucoup pour saler la viande; que chaque individu mâle est chasseur dès l'instant qu'il a assez de force pour tenir son fusil, ce qui doit

38,527,500 l.

Ci-contre. . . . . 38,527,500 l.

néceſſairement contribuer à une grande conſommation de poudre, & que la loi oblige chaque homme au-deſſus de l'âge de 15 ans d'avoir un mouſquet, avec 20 cartouches ſans parler de bien d'autres circonſtances où il eſt néceſſaire d'en avoir, ainſi que de l'augmentation naturelle de la population.

Callicos peints, *toiles peintes*, *toiles de coton*, *cotonnades*; j'en évalue la conſommation par an à 2 millions de verges, au prix commun de 40 ſols la verge. 4,000,000

Mon évaluation, tant de la conſommation réelle, que du prix commun, ne paroît pas aſſez forte, ſurtout lorſque l'on conſidère que toutes les femmes & filles des villes & campagnes en font uſage. La France excelle dans les toiles de coton & les cotonnades; elle peut fournir les callicos de deuxième qualité, tels que ceux du prix de 40 ſ. à 3 l. la

42,527,500 l.

De l'autre part. . . . 42,527,500 l.

verge, à auſſi bon compte que tout autre pays, tirant directement des Indes ſes cotons blancs ſur le même pied que les autres Nations; étant pour le moins auſſi ingénieuſe qu'elles dans l'art de mêlanger les couleurs, de les apprêter, d'imaginer des deſſeins agréables, &c., & ne payant pas la main-d'œuvre plus chere.

Thé & marchandiſes des Indes Orientales.

9 millions de livres tournois;

SAVOIR:

6 millions pour le thé noir, ou bouy.

1 million & demi pour les thés fins.

1 & demi dito pour les nanquins & porcelaines.

---

9 millions.

Mais ſi notre commerce avec la Chine continue, je préſume que

42,527,500 l.

Ci-contre. . . . . 42,527,500 l.

nous ne tirerons aucun de ces articles d'Europe. Je ſuis convaincu, par les raiſons que j'ai déjà données, que ce commerce nous eſt préjudiciable, & j'eſpère le voir finir; comme cet évènement ſi déſirable eſt encore douteux, je ne porterai aucune ſomme pour ces objets (1).

42,527,500 l.

---

(1) Notre commerce avec la Chine eſt très-impolitique, déraiſonnable, & ne nous convient point, parce que il y a une grande partie qui eſt de luxe, & qui, par conſéquent, eſt contraire à nos mœurs, nos devoirs, notre gouvernement démocratique. Nous ne pouvons acheter ces marchandiſes qu'avec l'argent qui eſt toujours trop rare chez nous; & nos productions, nos manufactures, ne nous offrent aucun moyens de change, excepté le gin-ſang. Si ce commerce ne peut le faire entièrement avec notre gin-ſang, il faut l'abandonner: parce que nous avons à peine de l'argent pour les appoints de notre commerce dans quelques Etats, & que d'autres en manquent preſque entièrement. Il faudroit acheter de l'argent de l'étranger, ce qui rendroit ces ſpéculations trop dangéreuſes. Les Nations de l'Europe vont chercher des thés en Chine, elles y portent beaucoup d'argent;

De l'autre part. . . . 42,527,500 l.

Toiles à voiles.

Cet article eſt d'une grande conſéquence pour la France, & ſa conſommation eſt certaine en Amérique.

Les toiles à voiles de France ſont d'une plus forte qualité que celles de Ruſſie, & on les préfère pour les grandes baſſes-voiles d'un vaiſſeau. Quelques eſpèces de *Duck* Anglaiſes feroient préférables pour nos vaiſſeaux qui vont au banc de Terre-Neuve, ſi elles n'étoient pas ſujettes

42,527,500 l.

---

mais cette miſe commune entretient une proportion utile dans la propriété de leurs métaux. L'Eſpagne, par exemple, a intérêt que ſon argent s'écoule à la Chine, afin qu'il ne perde pas trop de ſon prix : c'eſt par la raiſon contraire, que le commerce de Chine doit être reprouvé, défendu parmi nous. Il y a pluſieurs autres raiſons contre ce commerce que j'ai montrés dans une autre lettre. En achetant les marchandiſes de la Chine à l'Orient, elles feront moins chères qu'en Angleterre, & tout y favoriſera nos échanges.

Ci-contre. . . . . . . 42,527,500 l.

à ſe piquer plus vîte que celles de Ruſſie, qui ſont plus flexibles & faites d'un meilleur chanvre. Ceux de nos Etats qui ont fait uſage des *Ducks*, ou toiles à voiles Françaiſes, les ont toujours préférées. Je parle de celles qui ont à leurs bouts une marque qui indique leur qualité & leur deſtination au ſervice du Roi; une qualité inférieure ne nous conviendroit point; & les pièces, pour être d'un plus ſûr débit, devroient contenir le même nombre de verges, & les verges la même largeur, que celles que nous avons coutume d'employer (1). L'état de notre navigation actuelle, déjà bien augmentée; les progrès dont elle ſera ſuſceptible ſous le nouveau gouvernement fédé-

42,527,500 l.

(1) La Grande-Bretagne, par une politique ſage, a accordé, pour encourager l'exportation de ſes toiles à voiles, une prime de deux deniers Sterlings par verge. C'eſt une leçon pour la France.

De l'autre part. . . . 42,527,500 l.

ratif, qui a maintenant le pouvoir de régler le commerce & la navigation, rendent la consommation de cet article fort incertaine. C'est pourquoi mon évaluation sera bien au-dessous de ce que nous consommons généralement, & je ne la porterai qu'à. 500,000

Papiers & tout ce que fournissent les papetiers, ci. 1,000,000

Les auteurs Anglais accordent la préférence à la France pour l'article du papier. Je présume qu'elle peut fournir à aussi bon compte que toutes les autres nations les articles qui y ont rapport. La somme que j'ai portée paraîtra bien au-dessous de notre consommation réelle; mais il se fabrique dans les différens états du gros papier à écrire, des pains à cacheter, & on y connoît aussi la manière de préparer les plumes; nous devons cette dernière connoissance au docteur Franklin. Le desir

44,027,500 l.

Ci-contre	44,027,500 l.
d'être utile à sa patrie, l'intérêt qu'il prît à la situation déplorable d'un pauvre & brave jeune homme, qui venoit de perdre un bras ou une jambe sur un vaisseau de la confédération, l'engagèrent à lui montrer la manière dont les Hollandais préparent les plumes à écrire. . .	
Montant des articles que la France pourra fournir exclusivement & avec peu de rivalité.	44,027,500 l.

La France n'aura que fort peu de concurrence à craindre pour les huit derniers articles dont je viens de parler ; mais elle en trouvera beaucoup pour les suivans. Il faudroit, pour qu'elle fût à même de la soutenir, que le gouvernement secourût & favorisât des manufactures qui ont le plus à craindre de la rivalité, & qu'il accordât des avances & des prîmes à celles qui emploient le plus de bras & fabriquent les principaux articles de notre consommation.

Articles en fer, acier, cuivre, bronze & ferblanc, ci.	4,500,000
A l'e ception de q elques-uns, ils sont mieux fabriqués en Angleterre que par-tout ailleurs; il n'est guères possible d'en évaluer au juste notre consommation; mais, à coup-sûr, elle excède la somme que j'ai portée.	
Acier Anglais, cuivre en feuilles, plomb en saumon & en feuilles, ferblanc en blocs & en plaques, ci.	1,000,000
Poterie, ci.	1,000,000
Je ne saurais m'empêcher d'observer combien les potiers Français diffèrent des potiers Anglais. Les premiers fabriquent encore à l'ancienne mode, sans faire de changemens ni dans les formes ni dans les qualités de leurs ouvra es; les Anglais, au contraire, font constamment des progrès qui leur procurent de nouveaux débouchés &	
	6,500,000 l.

Ci-contre.	6,500,000 l.
occaſionnent une nouvelle conſommation. La terre Anglaiſe n'eſt certainement pas meilleure que la terre Françaiſe ; pourquoi ne fabrique-t-on donc pas en France d'auſſi bonne poterie commune qu'en Angleterre ? En effet, la différence en eſt très-ſenſible. Nous fabriquons de la poterie très-groſſière pour notre uſage le plus commun ; mais nous ne fabriquons pas encore la belle, ni même la moyenne eſpèce.	
Porcelaines Anglaiſe.	250,000
Il eſt une eſpèce de faïance qu'on nomme porcelaine, beaucoup plus belle que les faïances bleues & jaunes d'Angleterre. Elle eſt d'un très-grand débit chez nous pour le thé, & lorſque nous ne ſommes qu'en famille, nous en faiſons uſage pour épargner la belle porcelaine des Indes.	
	6,750,000 l.

De l'autre part. . . .	6,750,000 l.
Couleurs pour les Peintres. . .	1,250,000

Nous avions coutume de tirer d'Angleterre l'huile, à l'ufage des peintres, mais nous fommes en état aujourd'hui de fournir à toute notre confommation & même d'en exporter.

Je crois que la fomme d'un million deux cents cinquante mille livres ne paroîtra pas affez forte, fi l'on confidère que la plus grande partie de nos maifons, tant en bois qu'en briques, font peintes, & qu'elles le font en outre plus ou moins dans leur intérieur.

Cordages, ci	1,000,000

Cette évaluation eft bien au-deffous de l'importation que nous en faifions avant la guerre; car, outre l'immenfe quantité que nous en importions, il en arrivoit des affortimens tout entiers pour les vaiffeaux que les Anglais faifoient conftruire dans nos chantiers. La plupart des

9,000,000 l.

Ci-contre.	9,000,000 l.
Etats ont mis un droit confidérable fur cet article, pour en favorifer la fabrication chez eux, & pour encourager leur navigation marchande dans la Baltique, l'importation du cordage y auroit néceffairement fait beaucoup de tort. J'efpère voir bientôt abandonner le commerce de chanvre, parce que nous en aurons de cultivé chez nous, au moins autant qu'il en faudra pour notre confommation.	
(Ship-Chandlery) *fournitures pour les vaiffeaux.*	1,500,000
La confommation de cet article devroit réellement fe monter à plus d'un million & demie, puifque nous n'en faifons prefque point chez nous; mais la plus grande partie de nos vaiffeaux qui commercent avec l'étranger tirent d'Europe toutes les fournitures dont ils ont befoin en ce genre, parce qu'elles y font à meilleur marché.	
	10,500,000 l.

De l'autre part. . . .	10,500,000 l.
Médecines & drogues.	1,000,000

Le Lord Sheffield dit que nous tirerons ces articles de la Grande-Bretagne, à raiſon de la connoiſſance qu'ont nos apothicaires, médecins & chirurgiens, de la manière de les préparer. J'avois toujours penſé juſqu'à préſent, que les opérations chymiques étoient les mêmes dans tous les pays, & que l'art & le langage des apothicaires étoient uniformes par-tout. Au ſurplus, je tiens de gens très-inſtruits dans l'art de la médecine que la méthode de préparer les drogues eſt plus perfectionnée en Hollande, mais ſur-tout en Allemagne qu'en France & en Angleterre.

Gazes, ci.	1,250,000

S'il eſt vrai, comme l'affirme le Lord Sheffield, que les gazes d'Angleterre ſoient meilleures & moins chères que celles de France, on ne peut attribuer qu'à un défaut d'atten-

12,750,000 l.

Ci-contre.	12,750,000 l.
tion ou d'induſtrie, l'infériorité de celles de France.	
On m'a aſſuré qu'elles n'étoient pas en effet à auſſi bon compte que celles d'Angleterre & d'Ecoſſe, mais qu'elles étoient meilleurs& plus fortes	
Chapeaux de feutre & communs, ci.	2,000,000
L'Angleterre réclame la ſupériorité pour cet article, parce que ſes laines ſont à meilleur compte chez elle qu'en France. Il eſt sûr que la plus commune eſpèce de chapeaux que l'Angleterre exporte en très-grande quantité aux Etats du Sud, eſt d'un prix extrêmement bas. Si je devois former un jugement ſur les manufactures des chapeaux en France, ce ſeroit qu'elle peut fournir ces articles à auſſi bon compte qu'aucun autre pays; mais il faudroit qu'elle en eût une grande quantité à faire, & jamais occaſion ne s'eſt préſentée plus favorablement,	
	14,750,000 l.

De l'autre part. . . . 14,750,000 l.

puiſque les Carolines, le Maryland, la Georgie, la Virginie, qui ne commerceront guères qu'avec la France pour tous les autres articles, conſomment une quantité prodigieuſe de ces gros chapeaux.

Toiles 5,000,000

Mon évaluation ſeroit au moins du double ou du triple, ſi les fermiers & les gens de la campagne, ſur-tout dans la Nouvelle Angleterre & dans quelques autres Etats, n'en faiſoient pas faire chez eux une très-grande quantité. La France, ſans doute, pourroit nous fournir les toiles à auſſi bon compte que l'Angleterre, dont les manufactures, de l'aveu même de pluſieurs auteurs Anglais, ne ſurpaſſent, en rien, celles de France; mais il faudroit qu'elles fuſſent blanchies & apprêtées comme celles d'Irlande, ſans quoi elles ne feront jamais que d'un débit fort lent chez nous.

19,750,000 l.

Ci-contre. . . . . . . 19,750,000 l.

Boutons, ci. . . . . 2,000,000 l.

Ils ſont mieux fabriqués en Angleterre que par-tout ailleurs. Mais un pays à grandes & belles manufactures, comme la France, devroit apporter un peu plus d'attention dans la fabrication de cet article, qui ſera toujours d'un débit ſûr. Nous conſommons beaucoup de boutons de métal. La Grande-Bretagne nous en fournit quelques eſpèces à très-bon compte ; la France pourroit nous les fournir également. Quoique le prix des boutons communs ne paroiſſe que fort peu de choſe, cependant ſi l'on conſidère la conſommation d'un peuple très-nombreux, le bénéfice qu'en procure la fabrique, quelque médiocre qu'il ſoit, devient toujours, par la conſommation, un objet important. Nous conſommons auſſi des boutons de fantaiſies & d'autres eſpèces, tels

21,750,000 l.

De l'autre part. . . . 21,750,000 l.

que ceux de ſoie, & de poil de chèvre.

Livres, ci. 1,000,000

Ils forment un objet de très-grande importance ; mais tant que la liberté de la Preſſe ne ſera pas établie en France, & qu'il n'y aura point de grandes Imprimeries pour les ouvrages Anglais, nous ne pourrons jamais traiter avec elle pour totalité de cet article.

Mouſſelines, ci. . . . . 1,500,000 l.

Elles ſont perfectionnées en Angleterre ; ce qui devroit exciter l'émulation de la France, dont le goût eſt ſupérieur, & qui paie la matière première & la main-d'œuvre moins chères; pourquoi ne peut-elle donc nous fournir cet article à auſſi bon compte que la Grande-Bretagne ?

Manufactures de coton. . . . . 4,000,000 l.

J'ai obſervé dans ma première Lettre, qu'à Rouen les manufactures

28,250,000 l.

Ci-contre. . . . . . . 28,250,000 l.

de coton égaloient abſolument les manufactures Anglaiſes, & pourroient, au moyen des machines établies pour filer le coton, & de quelques autres petits changemens très-aiſés à faire, fournir ces articles à auſſi bon prix: comme notre conſommation en eſt conſidérable, elle mérite l'attention particulière du gouvernement & des manufacturiers. On m'a aſſuré que depuis que j'ai quitté l'Amérique, il s'eſt établi deux manufactures, l'une à Philadelphie & l'autre à Beverley, à 21 milles de Boſton, où l'on fabrique des draps de coton rayés, tels que ceux qu'on nomme en Angleterre *Royal-Ribbs*; mais on les a nommés *Fédéral-Ribbs*, & on aſſure qu'elles réuſſiront.

Bas de laine & de coton 1,000,000

La France peut les fournir à auſſi bon compte que l'Angleterre, ſurtout les bas de coton; nous traiterons principalement avec elle, pour les

29,250,000 l

De l'autre part. . . . 29,250,000 l.

bas de laine de première qualité; car chaque famille, en Amérique, en fabrique de laine commune, au moins assez pour sa consommation; celle des ports de mer ne peut être que d'une très-petite quantité.

Etamines, châlons, serges de roi, calemandes, durances & autres étoffes légères en laine, ci. 2,000,00

L'Angleterre n'a point de concurrence à craindre; la France n'a fait aucun progrès dans la fabrication de ces étoffes. Notre consommation en est si considérable, que j'aurois pu, sans crainte de me tromper, porter la somme à quatre millions. Massachusset consomme beaucoup de calemandes pour le dessus des souliers de femmes; on m'a assuré que les petites villes de Lynn & de Braintree en ont apporté dans une année, à Baltimore & Philadelphie, trente mille douzaines de paires.

31,250,000 l.

Ci-contre. . . . . 31,250,000 l.

Et les grosses étoffes de laine, les courvertures, les cotons de Kendal, auxquels j'ajouterai,

Les osnabruks, ci 13,000,000

Dans les articles de gros lainages, je comprends sur-tout ceux que consomment les laboureurs, les gens de la campagne, &c. Les étoffes de Kendal qui sont de laine, & non coton, sont fournies par l'Angleterre à 25 sous la verge; on s'en sert pour couvrir les nègres en hiver, & en été on fait usage d'osnabrucks; les grosses couvertures d'une verge & demie de largeur, & de deux verges de longueur, sont fournies au prix de 5 à 6 livres chaque. Ces trois articles seuls, d'après un calcul fait par un homme de la Virginie, qui connoît parfaitement le nombre des Nègres & le prix que coûte leur habillement, se montent par an, dans les Etats du Sud de Maryland,

44,250,000 l.

De l'autre part. . . . 44,250,000 l.

à dix millions ; & malheureusement la France n'a point de manufactures d'osnabrucks ; il feroit cependant bien de son intérêt d'en établir. Je suis sûr qu'elle réussira dans les couvertures, les étoffes de coton, les gros draps, &, avec quelques petits changemens, dans la fabrication, elle peut les fournir comme l'Angleterre. J'ai ajouté 3 millions de plus, & cela ne paroîtra pas étonnant, si l'on fait attention que les dix millions dont j'ai parlé ne comprennent que 4 Etats, & qu'outre la consommation des Nègres en couvertures, gros lainages, &c. celle des autres individus doit être considérable.

Fils blancs & de couleurs 100,000

C'est la Flandre qui les fournira, sur-tout le plus beau fil blanc. Mais je ne vois pas la raison qui empêche la France de faire ses gros fils à aussi bon compte que les autres Nations.

44,350,000 l.

Ci-contre.	44,350,000 l.
Souliers de cuir, ci	500,000

L'importation de cet article étoit plus considérable, & elle diminue encore parce que les Etats du Nord envoyent beaucoup de cuirs tannés aux Etats du Sud, où on en fait des souliers. Je pense que bientôt nous n'en tirerons plus d'Europe.

Je suppose que la France ne fournisse qu'un tiers de 44 millions 850 mille livres, provenans des articles sur lesquels elle soutiendra difficilement la concurrence. Ce tiers ajouté aux 44 millions 27 mille cinq cents livres d'articles qu'elle peut fournir actuellement à aussi bon compte & de même qualité que toutes les autres Nations, fait la somme de 58,977,500 liv., qui, au moyen de quelques encouragemens de la part du gouvernement, sur-tout dans les articles de notre grande consommation, pourroit aisément se monter,

44,850,000 l.

De l'autre part. . . . 44,850,000 l.

dans quelques années d'ici, à 72 millions & plus.

En l'année 1774, la ſomme des articles importés de la Grande-Bretagne aux Etats-unis ſe monta à 70 millions. Comme notre population eſt beaucoup plus augmentée, & conſéquemment la conſommation, nos importations d'Europe peuvent être évaluées aujourd'hui à 88,877,500 l.

De la page 153 . . . . 44,027,500 l.

TOTAL. . . . . 87,877,500 l.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur un ſujet dont la ſéchereſſe aura probablement fatigué votre patience. Il n'y a, en effet, que l'intérêt que vous prenez au commerce des deux pays qui ait pu vous faire ſupporter tant de détails.

Je ſuis, &c.

LETTRE IV.

De l'évaluation & de l'état des exportations annuelles de l'Amérique indépendant.

A Paris le 17 Avril 1789.

MONSIEUR LE MARQUIS,

AVANT de vous donner le détail des exportations de l'Amérique, il faut que je vous obſerve, ainſi que je l'ai fait dans ma dernière lettre, que les Etats-unis n'ayant pas un contrôleur-général pour les différentes provinces, il eſt impoſſible de dreſſer un état exact de la valeur de la quantité des articles qui en ſont exportés. Je puis cependant, d'après les renſeignemens certains que je me ſuis procurés de gens inſtruits & dignes de foi, vous donner la valeur & la quantité de pluſieurs de nos denrées exportées l'année dernière, & la valeur totale de notre exportation pour un an. Voici d'abord l'état des exportations de 1774, certifié par l'inſpecteur-général An-

glais, des importations & exportations de l'Amérique Septentrionale; j'y ai ajouté le nombre des bâtimens & des marins que les treize provinces dé l'Amérique employoient pour leur commerce.

ETAT de la Navigation & du Commerce actifs & passifs des Etats-Unis avec l'Angleterre, en l'année 1774.

NOMS DES ETATS.	BATIMENS.	MARINS.	Marchandises exportées en Grande-Bretagne & leur valeur sur les lieux de leur exportation.
Massachusset	46	552	8,892,000 l.
Rhode-Islande, Connecticut & New-Hamshire	3	36	2,748,·00
Newyork, Jersey & Delaware	30	330	12,624,000
Pensilvanie	35	390	16,932,000
Virginie & Maryland	330	3960	24,960,000
Caroline du Nord	34	408	1,640,000
Caroline du Sud	140	1680	9,495,984
Géorgie	24	240	1,780,800
TOTAUX	642 (1)	7596	79,073,184 l.

(1) Je ne puis m'empêcher d'observer ici que si la France adoptoit, à l'égard des grains, des farines, du tabac & du riz, la même politique qu'elle a adoptée

Les exportations excédèrent les importations cette année-là de 8, 681,184 livres tournois.

Comme ce n'eſt ici que le montant en gros de nos exportations en Angleterre, en l'année 1774, & que ſans doute vous ne ſerez pas fâché de voir en quoi conſiſtoient les 79 millions, je vais vous mettre ſous les yeux un extrait, revêtu de la même autorité, des principaux articles que nous exportâmes en 1771, vous obſervant ſeulement que chaque année ils augmentèrent juſqu'à l'époque de la guerre en 1775.

Huile de Baleine de la première qualité.	
40000 barils, à 120 livres le baril,	4,800,000 l.
Idem de qualité inférieure.	
9000 barils à 86 l. 13 ſ. 4 d. le baril,	780,000
L'Etat de Maſſachuſſet, avant la révolution, employoit 2800 hommes, montant 200 bâtimens, faiſant enſemble 14,000 tonneaux, dont les	
	5,580,000 l.

à l'égard de l'huile, c'eſt-à-dire, s'il n'y avoit que ſes bâtimens & les nôtres qui puſſent porter dans ſes ports les productions de l'Amérique, il y auroit au moins, ſans emploi, près d'un tiers de ces 642 bâtimens & des 7596 marins ; & ſa marine & la nôtre en augmenteroient en proportion.

De l'autre part. . . . 5,580,000 l.

deux petites iſles de Nantucket & de Marthas-Vineyard, dépendantes de cet Etat, en avoient 10,500. Ces bâtimens portoient annuellement en Angleterre 30,000 barils d'huile, dont la vente produiſoit 2 millions huit cents quarante mille livres tournois environ; en 1784 elles n'avoient pas plus de 19 bâtimens portant 2400 tonneaux; en 1787 elles ont produits 1 million 2 cents mille liv.; elles augmentent tous les ans. Depuis la paix, les Anglais ont tenté d'enlever, de la nouvelle Angleterre, la majeure partie de ce commerce, en propoſant à ceux des pêcheurs de ces deux Iſles qui voudroient aller s'établir à la Nouvelle-Ecoſſe, des terres, de l'argent, & tous les encouragemens utiles & néceſſaires. Ces deux Iſles ſont preſque arides; leur ſol ne peut produire la ſubſiſtance de la vingtième partie de leurs habitans; cependant peu ont profité

5,580,000 l.

Ci-contre. . . . . 5,580,000 l.

de ces offres avantageuses. Les bruits répandus que la France alloit consommer leurs huiles y ont ranimé toutes les espérances. On s'y propose de mettre la pêche sur le même pied qu'avant la guerre ; projet à l'exécution duquel il ne manque que des débouchés, qu'il est de l'intérêt de la France (1) de tenir ouverts

5,580,000 l.

(1) La pêche de la Baleine & du Cachalot a été considérable en France. C'est à un Français, nommé Soupite, que l'on doit l'invention de fondre & de cuire les graisses, à flot & en pleine mer, en bâtissant un fourneau sur le second pont du navire, & se servant des grillons & du marc de la première cuite, pour en faire la seconde. Vers 1680, les habitans de Ciboure, de Bayonne, de Saint-Jean-de-Lutz, y envoyoient encore jusqu'à 60 navires. Ces bâtimens faisoient leur retour avec leur pêche au Havre, à Dieppe, à Rouen, d'où ils revenoient hiverner chez eux avec une petite quantité d'huiles & de savons pour leur marché de Fusan, de Chalotte & de Marsan. En 1690, ils avoient à peine vingt bâtimens, & cette pêche a depuis passé aux Hollandois. (M. de la Tombe).

De l'autre part. . . . 5,580,000 l.

dans ce moment où l'Angleterre les ferme. Vainement l'Angleterre tentera d'établir le chef-lieu de cette pêcherie, où chez elle, où à la Nouvelle-Ecoſſe : une expérience ruineuſe doit lui avoir appris l'inutilité d'une entrepriſe ſemblable. La prime de 24 livres par tonneau, accordée à la pêche de la baleine, par un acte de Parlement en 1733, ne fit que préparer des infortunes. Sa compagnie du Sud y perdit environ deux millions quatre cents mille livres, & depuis d'autres compagnies ont eu le même ſort. Cette pêche doit donc appartenir excluſivement aux pêcheurs les plus près des pêcheries, les plus économes, les plus courageux, les plus exercés; à ceux qui, dès leur enfance, ont appris à braver les dangers imminens d'une lutte auſſi inégale entre ſept hommes ſur une frêle chaloupe & un animal de 130 à 200 pieds de long, d'une groſſeur pro-

5,580,000 l.

Ci-contre. . . . . 5,580,000 l.

portionnée à sa longueur, & qui réunit à la force une sagacité, qui, sans lui faire quitter son allure naturelle du Nord au Sud, & du Sud au Nord, lui fait fuir les pêcheurs, le fait déserter nos côtes, & habiter alternativement vers le Brésil, les isles Fackland, le Cap Verd, les Açores; vers le Spitzberg, le Labrador, & le détroit de Davis; enfin, aucune partie de l'Amérique, de l'Europe, du Monde, ne peut rivaliser nos pêcheurs de Nantucket & de Marthas-Vineyard. Une longue habitude, la persévérance, une adresse inimitable, l'économie, la frugalité, les principes religieux, rendent ce peuple le premier des peuples pêcheurs; il en est venu quelques familles s'établir à Dunkerque & à l'Orient.

La guerre a nui infiniment à cette pêcherie; mais pour la favoriser, la législation de Massachusset

5,580,000 l.

De l'autre prrt. . . . 5,580,000 l.

avoit, en 1785 & 1786, accordé une prime de 87 livres 10 ſols pour chaque tonneau d'huile de Spermaceti, de 52 livres dix ſols par tonneau d'huile brune, & de 35 livres par tonneau d'huile commune.

La France fait encore mieux aujourd'hui en nous ouvrant ſes marchés, en y recevant nos huiles, & en diminuant les droits d'entrée pour ces huiles, & de ſortie ſur celles de ſes propres marchandiſes, qui, conſommées par les Etats-unis, agrandiront & aſſureront le commerce des deux Nations.

En l'année 1774, l'exportation des *chandelles de Spermaceti* ſe monta à 520,000 livres; mais comme il n'en fut expédié pour l'Europe, que 19482 liv., & que le reſte fut envoyé en Afrique, aux Iſles & aux Colonies, je ne ferai mention que de ces 19482 liv., à 3 l. la liv., ci 58,446

5,638,446 l.

20 tonneaux

Ci-contre.	5,638,446 l.
20 tonneaux d'*os de baleine*, à 6000 l.	120,000
92725 quintaux *de morue* (1) *sèche*, expédiée pour l'Espagne & le Portugal, à 21 l. le quintal . . .	1,947,225
1124 barils *en saumure*, à 30 l. le baril.	33,720

En 1774, l'Etat de Massachusset employa à cette pêche environ onze cents bâtimens de 15 à 75 tonneaux chacun, montés par 20 mille hommes. Chaque bâtiment faisoit au moins, dans une saison, 250 quintaux de poisson sec, quelques-uns n'en faisoient que 40, d'autres en faisoient 800. Le même Etat exporta plus de 80 mille quintaux de morues sèches, qu'il vendit en Espagne, en

7,739,391 l.

(1) Le Lord Sheffield dit que l'Amérique en exporta en Europe, en 1772, 105,450 quintaux ; mais j'ai pris le milieu entre cette quantité, & celle de 80 mille quintaux, montant de l'exportation cette année là, suivant l'estimation générale.

M

De l'autre part. . . . 7,739,391 l.

Portugal, en Italie, au prix commun de 21 l. le cent poids, ce qui donne à-peu-près 2 millions tournois ; ſans parler de deux cents mille quintaux aux différens ports des Colonies Hollandaiſes, Anglaiſes & Françaiſes, leſquels, au prix commun de 15 l. 15 ſ. le cent poids, lui rendirent en total 3,140,000. Cette pêche fut preſque anéantie pendant la guerre, & à la paix nos ports ſe trouvèrent dépourvus, pour ainſi dire, & de bâtimens & de pêcheurs; mais elle ſe relevera d'elle-même, & elle ne doit pas tarder à reprendre ſa première vigueur. Le temps doit la porter à un dégré d'élévation qu'aucune puiſſance ne pourra atteindre. Les terres qui bordent les côtes de la Nouvelle-Angleterre ſont montagneuſes & ſtériles. Celles de l'intérieur ſont pierreuſes, légères, & ne produiſent que des grains d'une qualité très-médiocre. Nos pê-

7,739,391 l.

Ci-contre. . . . . . . 7,739,391 l.

cheries ſont donc pour les habitans de cette contrée ce que l'agriculture eſt pour l'Europe : elles multiplient leurs ſubſiſtances; elles leur ſont d'une néceſſité abſolue. L'Angleterre, convaincue qu'elle ne pourra toujours en ſoutenir la concurrence, a voulu en vain mettre des reſtrictions aux droits que nous tenons de la nature. Nos pêcheries, ſur les côtes, s'étendent du Connecticut à la Nouvelle-Ecoſſe ; elles ſont très-poiſſonneuſes. Voiſins des Bancs, nous y arrivons deux mois avant les Européens, ſur nos bâtimens plus petits & plus faciles à gouverner, montés par ſept hommes, plus accoutumés au froid, plus endurcis à la fatigue, plus ſobres que leurs matelots, & (ce qui eſt à remarquer) qui partagent avec l'armateur le bénéfice de la pêche. Nous y obtenons la primeur des morues que nous portons plutôt, & que nous vendons moins cher au

7,739,391 l.

De l'autre part. . . . 7,739,391 l.

midi de l'Europe & aux iſles de l'Amérique. Mais la France doit-elle être jalouſe de cette branche d'induſtrie qui nous eſt ſi naturelle (1) ? J'oſerai dire que ſi la pêche lui eſt onéreuſe par les primes qu'elle accorde, par la diminution forcée des droits d'entrée ou de ſortie de ſes ports, par les frais des guerres qu'elle

7,739,391 l.

(1) Vouloir établir, encourager un commerce avec une Nation étrangère, & ne lui pas laiſſer le ſoin de fournir ce qu'elle recueille avec plus de facilité, c'eſt une contradiction manifeſte. La politique éclairée du commerce n'eſt pas d'envahir toutes les branches, mais de ne faire que ce qu'on peut faire, que ce qu'on eſt ſûr de faire mieux & à meilleur marché que tout autre. Ainſi, puiſque les Américains ont le poiſſon ſur leurs côtes ; puiſqu'ils ſont dans le voiſinage de Terre-neuve, laiſſons à leur induſtrie cette branche que la nature leur donne préférablement ; ne la leur diſputons pas, d'abord parce que ce ſeroit envain, & enſuite parce que la France peut, ſans pêcher, recueillir plus avantageuſement le fruit des pêcheries Américaines. (Voyez Claviere & Warville à l'art. pêcheries).

Ci-contre. . . . . . . 7,739,391 l.

lui suscite avec l'Angleterre, par l'impossibilité de vendre ses morues au même prix que nous, elle ne doit pas nous envier ces avantages. L'économie politique conseille aux Nations de ne pas employer leur navigation à des objets pour lesquels elles n'ont pas de moyens naturels; & c'est dans ce cas qu'elle trouveroit une ample compensation de cette perte, même dans la part de notre commerce qui lui appartient (1). Mais

7,739,391 l.

(1) Si l'Europe vouloit augmenter & encourager son commerce d'industrie au détriment de celui qui nous est naturel; si elle vouloit nous rivaliser, il arriveroit infailliblement que, (le doute du succès à part) elle nous ôteroit d'abord les moyens de consommer ses marchandises, & nous forceroit ensuite à ne dépendre que de nous, en fabriquant, nous-mêmes, les étoffes de première nécessité, & en nous bornant au produit de nos fabriques. La nature a voulu que chaque sol eût son genre de productions, comme chaque peuple son genre d'industrie. Elle a donné pour la pêche, aux habitans de la Nouvelle-Angleterre, une aptitude qu'on ne peut leur disputer.

De l'autre part. . . . 7,739,391 l.

la pêche, en formant ses matelots, est un des moyens de sa puissance; je le sais, mais je crois que l'habitude d'aborder nos côtes vaudroit bien l'instruction des pêcheries (1).

7,739,391 l.

---

(1) Sans doute que les matelots se forment à la pêche, mais ce n'est pas en jettant des filets ou des hameçons, en curant & préparant du poisson que le matelot se forme; c'est en s'exerçant souvent & long-temps sur le vaisseau à une manœuvre pénible; c'est en vivant, pour ainsi dire, au milieu des écueils, & dans des mers que le voisinage ou le rapprochement des côtes rendent continuellement dangéreuses. Or, cet exercice de vigilance, d'agilité & d'intelligence, le matelot le fait dans le cabotage, & en pêchant sur les côtes de son pays. Que ce cabotage soit fréquent; que cette pêche ne soit bas découragée en France, il ne sera pas nécessaire, pour former des matelots, de les envoyer au loin pêcher du poisson qu'ils ne peuvent rapporter qu'à grands frais, dont la consommation est par conséquent bornée, & qui nous prive de l'avantage inestimable de recevoir avec abondance celui que les Américains libres peuvent pêcher à beaucoup moins de frais (Voyez les Auteurs dernièrement cités).

Ci-contre. . . . . . . 7,739,391 l.

Le temps change les proportions de la navigation & du commerce. Le ſyſtême de Sully n'a pas été & ne pouvoit être ſuivi par Colbert. Mais quelques changemens qu'éprouve le commerce en général, même celui des Etats-unis en particulier, il n'en peut jamais réſulter de préjudice pour la France, la première nation de l'Europe par ſa population, par ſes richeſſes territoriales, par ſes revenus, par ſes arts, par ſon induſtrie. Puiſſe l'Amérique libre, induſtrieuſe, puiſſante, toujours offrir à la France des moyens nouveaux d'un commerce avantageux pour les deux Nations !

L'exportation en Europe des 1124 barils de poiſſon ſalé, dont j'ai parlé, conſiſtoit en morues. Mais nous pêchons en outre beaucoup de harengs, d'aloſes, d'eſturgeons, de ſaumons & de maquereaux. Pluſieurs de ces poiſſons conviendroient à la

7,739,391 l.

De l'autre part. . . . 7,739,391 l.

France, étant ſur-tout un peu mieux préparés qu'ils ne le ſont ordinairement pour la conſommation des Nègres.

Le hareng de la Nouvelle-Angleterre eſt d'une qualité très-inférieure à celui de Shetland, du Dumbar, Dartmouth ; on en fait une pêche médiocre, & on le ſale pour les Iſles où il eſt conſommé par les Nègres.

L'aloſe & le ſaumon remontent nos rivières au printemps. Leur pêche ne ſert à-peu-près qu'à la conſommation des Etats-unis.

L'eſturgeon eſt très-abondant : on en pêche de douze pieds de longueur, & peſant juſqu'à 400 liv. On a ceſſé d'en exporter vers 1721, ſa qualité ayant été trouvée dans les marchés Anglais, trop inférieure à celui de Dantzic & de Hambourg.

La pêche du maquereau eſt notre menue pêche importante. Elle a

7,739,391 l.

Ci-contre. . . . . . . 7,739,391 l.

deux saisons, le printemps & l'automne : elle a employé, en 1786, plus de cent bâteaux montés par quatre cents pêcheurs, dont la moitié au-dessous de seize ans. Cette pêcherie, qui ne dure que seize semaines, a produit, dans la même année, 150 barils par bateau, dont le bénéfice net a été, en total, de 660,875 liv.

Je pourrois porter ici une somme pour les maquereaux que nous exportons en France ; mais comme il n'est question que des articles exportés avant la guerre, j'en ferai mention dans l'état de nos exportations additionelles.

Nous avons, dans une année, exporté 6500 barils d'*huile de morue & d'autres menus poissons*, lesquels ont été vendus 50 l. le baril ; mais comme les Isles en consomment au moins la moitié pour leurs moulins à sucre, &c. je ne porterai ici que

7,739,391 l.

De l'autre part. . . .	7,739,391 l.
3250 barils à 50 l., ci	162,500
Potasses & perlasses, 2000 tonneaux, en 1771, à 840 l. le tonneau.	1,680,000

Ces articles sont faits dans plusieurs endroits des Etats-unis, mais principalement dans le Nord. Nous devons la manière de les faire à l'Anglais Stephens, qui nous envoya son secret en 1755. La quantité des potasses & perlasses de la Nouvelle-Angleterre surpasse en valeur celles du Nord de l'Europe de 25 à 30 pour cent ; la différence de leur manipulation en est la cause. Les potasses & perlasses Russes, par exemple, n'essuient qu'un procédé qui consiste simplement dans l'action du feu ; celles des Américains sont purgées & rafinées : deux procédés qui leur donnent plus de force. Les potasses & perlasses Russes ne sont faites qu'avec du sapin, tandis que les nôtres sont faites avec des bois de toute espèce & d'une qualité

9,581,891 L.

Ci-contre. . . . . . . 9,581,891 l.

supérieure. Aussi ont-elles une grande réputation en Angleterre, où l'on se sert rarement de celles du Nord de l'Europe. Avant la guerre, elles s'y vendoient de 500 l. à 930 l. le tonneau, & on en fabriquoit environ 2000 tonneaux dans les Etats. Pendant la guerre, le prix du tonneau monta en Angleterre à 1440 l. (1). Je ne doute pas que nos potasses & perlasses ne puissent être très-avantageuses à la France, & y faire bientôt l'objet d'un commerce assez considérable, sur-tout avec la Picardie, la Flandre & la Normandie.

Graines de lin, 40,000 barils de sept boisseaux un quart de l'Amérique chaque, à 60 l. le baril.... 2,400,000

Cet article est plus abondant aujourd'hui qu'il ne l'étoit avant la guerre, lorsqu'on en exportoit de ces Etats, & sur-tout de ceux de

11,981,891 l.

(1) Il y vaut, dans ce moment, 850 liv. environ.

De l'autre part. . . . 11,981,891 l.

Newyork & de Penſilvanie, 40 mille barils, évalués 2 millions 4 cents mille livres. Les défrichemens des nouvelles terres ne doivent pas tarder à en augmenter la quantité & en diminuer le prix. On m'a dit que Newyork, l'an dernier, en avoit exporté 35 mille bariques, ſur leſquels pluſieurs négocians avoient perdu beaucoup, parce que la quantité avoit excédé la conſommation en Irlande & en Ecoſſe; & comme cette quantité augmente tous les ans, nous ſerons obligés d'en faire de l'huile, qui peut très-bien être exportée en Europe. Notre graine de lin pourra convenir aujourd'hui au nord de la France, & faciliter encore ſon commerce avec les États. La graine de lin que la Flandre produit eſt d'une qualité très-médiocre, & la nôtre (1) eſt ſupérieure à celle de Riga.

11,981,891 l.

(1) Les mêmes Auteurs diſent: « Si la culture du

Ci-contre.	11,981,891 l.
Bâtimens construits & vendus à la Grande-Bretagne.	
60 par an du port de 150 tonneaux.	
9000 tonneaux, à 228 l. le tonneau, pour la construction & l'équipement.	2,052,000
Le Lord Sheffield dit qu'en l'année 1769, les Etats-unis construisirent 113 vaisseaux à huniers, & 276 corvettes & gœlettes, ce qui fait vingt mille deux cents un tonneaux. De ces 113 vaisseaux, je n'en	
	14,033,891 l.

» lin s'étend en France, on doit y désirer les semences » étrangères par deux raisons : la première, que la qualité de la production y gagne ; la deuxième, que dans » les pays peuplés, industrieux, on tire un plus grand » parti de la plante du lin en la filant, qu'en la laissant » mûrir pour en recueillir la graine ». Je ne vois point pourquoi ces auteurs font usage ici de la condition, « si la culture du lin s'étend », puisqu'il est vrai que la première raison qu'ils allèguent, opère aussi bien sur une petite que sur une grande culture.

De l'autre part. . . . 14,033,891 l.

ai porté que 60 ſur les marchés européens.

Avant la révolution, la Nouvelle-Angleterre recevoit de l'Europe une ſomme conſidérable en argent pour les bâtimens neufs qu'elle y envoyoit. Il étoit rare alors de ne pas voir 10 ou 12 bâtimens, à la fois, ſur les chantiers de Boſton, & le double de cette quantité dans les différens ports de cette république. On conſtruiſoit alors un bâtiment de deux cents tonneaux en deux mois, & on l'envoyoit en Europe, où il étoit vendu avec ſa cargaiſon. Depuis la paix nos conſtructions languiſſent ; les bois ſont rares ; la main-d'œuvre eſt encore trop chère ; il n'y a pas de demandes ; &, pour ſurcroît, l'Angleterre vient de déclarer que tous les bâtimens ſervant au tranſport de ſes marchandiſes, ſeront de conſtruction anglaiſe. Il faut eſpérer que le Congrès, qui eſt

14,033,891 l.

Ci-contre. . . . . . . 14,033,891 l.

maintenant revêtu d'un pouvoir suffisant, réglera notre commerce & en rendra la navigation réciproque, en ne permettant le transport de nos marchandises, dans leurs propres bâtimens, qu'aux Nations qui nous permettront de transporter leurs marchandises dans les nôtres. Quant à la France, ne seroit-il pas de l'intérêt de sa marine marchande de se pourvoir de bâtimens à bas prix (1), & dans nos chantiers, en les payant avec des marchandises de ses fabriques ? Il me semble même que les bâtimens de sa marine royale pourroient y être construits d'après les

14,033,891 l.

(1) Les mêmes Auteurs disent en note : « Dans la » Nouvelle-Angleterre, les constructeurs des vaisseaux font leur marché à raison de 72 liv. par tonneau, y compris l'ouvrage du menuisier. Sur la tamise, » le prix de 216 liv. pour l'ouvrage seul du charpentier ». Je suppose qu'il n'est pas à meilleur compte en France qu'en Angleterre.

De l'autre part. . . . 14,033,891 l.

plans & ſous la direction de ſes conſtructions ; & ſi l'on jugeoit à propos qu'ils fuſſent bâtis avec des planches de chêne verd (1), de cèdre & de pin jaune, on pourroit aiſément s'en procurer de la Georgie & de la Caroline. Ces bâtimens tout faits, tout agréés, porteroient eux-mêmes dans les arſenaux maritimes de la France, les mâtures & les matériaux néceſſaires pour en conſtruire d'autres. Je penſe que dans quelques

14,033,891 l.

---

(1) Le Colonel Champion dit dans ſes obſervations, ſur l'état préſent de la Grande-Bretagne, « que les » vaiſſeaux faits avec le chêne verd, ſont d'une ſolidité, » d'une durée ſans égale ». Le Lord Sheffield obſerve » que, dans les Provinces du Sud, les bonnes planches » pour les vaiſſeaux ſont faites de pin jaune, & qu'un » bâtiment conſtruit avec des planches de chêne verd & » de pin jaune, étoit encore bon au bout de 30 ans ; » que le chêne verd eſt le bois le plus dur qui ſoit » connu ; qu'il faut le mettre dans l'eau pluſieurs mois » avant de l'employer pour la charpente d'un vaiſſeau, » & qu'il eſt excellent pour cet effet ».

Ci-contre. . . . . 14,033,891 l.

années la différence du prix des subsistances & de la main-d'œuvre entre la France & la Nouvelle-Angleterre pourra procurer une économie considérable à la premiere. Peut-être qu'il sera suffisant alors de borner les constructions dans ses chantiers à ce qu'il en faudra pour en conserver la science & l'habitude, pour n'y jamais manquer d'ouvriers expérimentés & capables. Chez nous, le profit sur nos matériaux & sur la main-d'œuvre nous feroit boire des vins & des eaux-de-vie de France, nous feroit employer des étoffes de ses manufactures & en étendroit le goût parmi nous, en nous donnant les moyens de les payer. Une économie des deux cinquièmes seulement, sur environ les deux tiers de ses constructions navales, donneroit au roi les moyens d'ordonner des travaux publics, utiles & favorables à sa marine, sans surcharger son

14,033,891 l.

De l'autre part. . . . 14,033,891 l.

trésor. Mais mon attachement personnel à l'alliance ne me permet pas de dissimuler que ce projet pourra trouver des contradicteurs en France, comme il en a trouvé en Angleterre, où même Josiah Child, le Docteur Davenant, les Lords Godolphin & Clarendon reprouvèrent cette mesure quoiqu'adoptée, en 1650, par l'acte de navigation auquel l'Angleterre doit & ses richesses & sa puissance. Tout, dans ce monde, a deux faces, comme la médaille de César. C'est à la sagacité de l'homme d'état que je montre le pour & le contre sur cette question, qui me paroît assez importante.

Mâts, vergues & beauprés, ci 1,000,000

Je comprends, dans ce million, les mâts, vergues, &c. pour les vaisseaux de la marine royale, de la marine marchande & de la marine de la compagnie des Indes.

Le Lord Sheffield, que l'on ne

15,033,891 l.

Ci-contre. . . . . . . 15,033,891 l.

ſoupçonnera pas être de nos amis, ne peut s'empêcher de déplorer la perte du territoire de Penobſcot, cédé aux Etats-unis par le traité de Paris. Il fait l'éloge de nos mâtures (page 78), & il regrette la perte de nos pins blancs, connus ſous le nom de pins de la Nouvelle-Angleterre : » de ces pins qui s'élè-
» vent à une hauteur ſi conſidérable,
» & dont l'Angleterre auroit pu s'ap-
» proviſionner encore pendant plu-
» ſieurs ſiècles ». Nos mâts y ſont abattus en pleine ſève & ſans que le décours de la lune l'ordonne. On ne les laiſſe en graines dans leur écorce que peu ou point. Leur équarriſſage eſt ſouvent exécuté ſans proportion & de manière à leur ôter leurs propriétés naturelles, leur longueur, leur largeur, leur épaiſſeur & les courbes, en prenant ſur le volume, ou en tranchant le fil du bois. Si la France vouloit s'en pourvoir, il

15,033,891 l.

De l'autre part. . . . 15,033,891 l.

faudroit qu'elle y envoyât de ses contre-maîtres charpentiers pour en faire le choix. Un de ses ingénieurs vient de visiter Penobscot, à l'est de la baie de Casco; je ne doute pas qu'il ne donne, sur la qualité & le prix de ces mâtures, tous les renseignemens utiles à la construction navale.

La France ne peut rester plus long-temps indifférente sur les mâts, vergues & beauprés qu'elle peut tirer des Etats-unis, en échange de ses productions, puisqu'il est vrai qu'ils sont plus légers, plus larges & meilleurs que ceux de la Russie, de la Turquie & de la Pologne. Le Lord Sheffield dit que le fournisseur de la mâture de la Grande-Bretagne, en l'année 1769, payoit, dans la Nouvelle-Angleterre, un mât de vingt-quatre pouces 211 l.; & que ceux de Russie, de Turquie & de Pologne, de vingt-deux pouces,

15,033,891 l.

Ci-contre.	15,033,891 l.
coûtoient 600 l., & les autres en proportion. Si la marine Anglaise s'est servie, pendant près de deux siècles, de nos bois propres aux mâtures, il est hors de doute qu'ils sont également bons pour la marine Française; & cette considération doit prouver que si l'essai que la France en a fait n'a pas réussi, il ne faut pas s'en prendre à la nature des bois, & qu'un autre essai fait avec soin changeroit l'opinion que le premier a donnée.	
Bois pour la *charpente*, *menuiserie*, *tonnellerie*, comme *douves*, *têtes de barils*, *madriers*, *planches*, *essentes*, &c. *à*	2,000,000
Quelques années avant la guerre, les exportations des bois des Etats-unis, en Europe, montoient, année commune, ainsi qu'il est prouvé par le certificat de l'inspecteur-général Anglais, à 5,474,064 pieds de	
	17,033,891 l.

De l'autre part. . . . 17,033,891 l.

planches de sapins, à 31 l. 4 s. le cent.

1,322,598 *dito* de planches de chêne, à 60 l. *dito.*

25,984 de cerceaux, à 54 l. *dito.*

4,451 de anspus, ou barres de vindas, à 9 s. chaque.

84 tonneaux de noyer noir, à 36 l. le tonneau.

430 cordes de bois de lattes, à 19 l. 4 s. la corde.

18,000 de lattes, à 8 l. 8 s. le cent.

97,953 de rames, à 150 l. *dito.*

6,430,000 de douves & têtes de barils, à 72 l. *dito.*

60,000 de bardeaux, à 9 l. 12 s. *d.*

50.200 de chevilles, à 18 l. *dito.*

10,706 tonneaux & demi de merrains de pin blanc, à 9 l. 10 s. le tonneau.

3,730 *dito* de chêne, à 21 l. 8 s.

868 tonneaux d'érable, à 21 l. 8 s.

17,033,891 l.

Ci-contre. . . . . . . 17,033,891 l.

11,683 de merrains de roue, à 8 ſ. la paire.

21,600 de ſerrures à pêne dormant, à 8 ſ. chaque.

Dans ces articles ne ſont point compris beaucoup d'autres de plus forte valeur qu'on exporte aux Iſles.

Les prix des articles dont je viens de parler ſont ceux des Etats-unis, & forment enſemble la ſomme d'un million cinq cents mille livres ; ils formeroient deux millions en Europe. J'ai lieu de croire que comme nous avons encore beaucoup de terreins à défricher, & que nous avons une infinité de rivières qui traverſent le centre des Etats, nous pourrons un jour fournir à l'Europe tous les marreins, les bois de charpente, &c. ſans crainte d'être rivaliſés, & pour le prix & pour la qualité.

J'ajouterai que, malgré le diſ-

17,033,891 l.

De l'autre part. . . . 17,033,891 l.

crédit dans lequel (1) des essais mal soignés ont fait tomber le chêne que nous employons aux douves, nous devrions avoir la préférence pour l'espèce de chêne rouge & blanc. L'art des d'Aubenton & des Duhamel n'est point encore connu en

17,033,891 l.

(1) MM. Claviere & Warville disent: « Les exportations générales pour les Isles Anglaises, Françaises, » l'Amérique Espagnole, & les diverses parties de l'Europe, sont immenses, & deviennent de jour en jour » plus considérables. Si ces bois n'étoient pas de bonne » qualité, les accroissemens de ce commerce ne seroient » pas si rapides. On a, à cet égard, des préjugés en » France qu'il est important de détruire. On n'estime » pas les douves Américaines ; cependant elles servent » depuis un siècle à faire les futailles pour le rum, & » ce préjugé est d'autant plus nuisible à la France, » qu'il y a des Provinces où le vigneron remplit une » barique de vin pour en avoir une vuide. » Nous pourrions lui fournir les douves à bien meilleur compte que le Nord, parce que nous avons pour usage de les entasser entre les boucauts de tabac, les barils de farine, &c. Le frêt d'un vaisseau chargé seulement de douves, doubleroit presque leur prix.

Ci-contre. . . . . 17,033,891 l.

Amérique, mais il y fera auffi-tôt que le débit de nos productions, dans les nouveaux marchés, l'exigera. Le peu de gens riches, qui avoient entrepris le commerce des bois, a été la caufe que nos bois n'ont point été préparés & foignés comme il faut, & qu'il a fallu les vendre avant qu'ils fuffent fecs. En outre, l'on a toujours fi peu fait d'attention à la coupe des bois, que le plus fouvent il eft arrivé de les couper en pleine sève. Si les marchands de bois en France vouloient avoir nos bois à meilleur compte & mieux préparés, il faudroit qu'ils envoyaffent, en Amérique, un agent pour les acheter & les faire préparer. La plus grande partie pourroit être payée en marchandifes.

Tabac, 100,000 boucauts (1).

17,033,891 l.

---

(1) Le Lord Sheffield dit : « L'Angleterre a importé, » cinq ou fix années avant la guerre, quatre-vingt-dix,

De l'autre part. . . .	17,033,891 l.
Le premier prix étant, ainsi que le Lord Sheffield l'avance, de 4 s. 6 d. à 5 s. la liv.	25,553,306
Auxquels j'ajouterai, pour avance en Europe, 20 pour cent, ci . . .	5,110,661
Cet article est fourni principalement par les Etats de la Virginie & du Maryland (1), où il y a beaucoup diminué par la préférence qu'on y a donnée à la culture du bled; mais en revanche on l'a considérablement augmentée à l'Ouest des montagnes de l'Alléganie, entre ce dernier Etat & le pays de Kentuckey, & les Etats de la Georgie & de la Caroline du Sud qui en fournissent déjà, par an, 10,000 boucauts d'une excellente	
	47,697,858 l.

» ou cent mille boucauts ». Et MM. Claviere & Warville ont dit, « qu'avant la révolution, l'Angleterre recevoit, » par année, environ cent mille boucauts de tabac ».

(1) La Virginie seule en fournissoit 80 mille boucauts par an.

Ci-contre. . . . . 47,697,858 l.

qualité ; de manière que, malgré la diminution en apparence de la culture du tabac, les nouveaux établissemens au Kentuckey (1) & autres parties des Etats-unis, fourniront toujours assez pour la consommation de l'Europe.

Il est plus ou moins cher, selon sa rareté. Mais s'il arrivoit qu'il y en eût, par exemple, plus de cent mille boucauts pour la consommation de l'Europe, cette abondance en diminueroit à la fois & le prix & la culture; car, suivant le sentiment de gens instruits & versés dans cette partie, la culture du bled seroit généralement préférée en Amérique, si le tabac ne se vendoit au moins trente liv. le cent; mais à ce prix le

47,697,858 l.

(1) « Les rivières de l'Ohio & du Mississipi sont navigables presque par-tout, & les terres qui les avoisinent produisent déjà d'excellent tabac ». (Voyez les mêmes Auteurs.)

De l'autre part. . . . . 47,697,858 l.

commerce se sout endroit, il pourroit même augmenter par une plus grande consommation en Angleterre & en France, si les gros droits étoient diminués de manière que la classe du pauvre pût s'en procurer.

Les tabacs de l'Ukraine, de Hambourg, du Palatinat, de la Flandre, de la Hollande, sont d'une qualité inférieure au nôtres; ils n'ont pas autant de montant & ne sont pas aussi agréables. On attribue cette supériorité à notre sol & à notre manipulation.

Riz, 111,000 barils pour l'Europe, annuellement avant la guerre, à 60 liv. le baril, ci 6,660,000

Le prix de cet article est augmenté dans les Etats de la Georgie & de la Caroline du Sud, & cependant nous le vendons & le vendrons toujours à meilleur compte que le Levant, le Brésil & l'Afrique. Heureusement pour nous que la France

54,357,858 l.

Ci-contre. . . . , . . . 54,357,858 l.

en conſomme autant que le Portugal, qui vient de nous fermer ſes ports pour l'importation de nos riz, afin d'en encourager la culture dans le Bréſil. La perte de Nègres que nous avons faite pendant la guerre & d'autres cauſes ont diminué, pendant quelques années, l'exportation ordinaire de nos riz; mais elle augmente tous les ans, & nous en avons exporté l'an dernier environ 90 mille meſures. Probablement l'exportation de cette année-ci ſera la même qu'auparavant la guerre.

Indigo, exporté en Europe en 1770, 584,593 liv., à 5 l. 2 ſ. la liv., ci 2,981,424

La culture de cet article, ainſi que les autres productions des Carolines & de la Georgie, ont beaucoup ſouffert pendant la guerre; mais elle a repris vigueur, & Charles-Town en a exporté, ſuivant l'état des Auteurs dernièrement citée, cinq cents mille

57,339,282 l.

De l'autre part. . . . 57,339,282 l.

neuf cents vingt livres peſant. Le Lord Sheffield parle beaucoup de l'infériorité de notre indigo à celui de Miſſiſſipi ; mais cela ne peut pas nous faire du tort, car nos établiſſemens, ſur les bords de cette rivière & de l'Ohio, augmentent & proſpèrent tous les jours, & quand nous verrons que le prix de nos bas indigos en Europe ne ſera pas aſſez haut pour payer les frais de culture, c'eſt alors que nous y ferons attention ; car la Caroline a produit, & peut, avec le même ſoin, produire de l'indigo preſque auſſi beau que celui de Saint-Domingue.

Fourrures & pelleteries.

En 1770, l'exportation en fourrures & pelleteries des provinces appartenantes à la Grande-Bretagne, ſe ~~portèrent~~ porta à 2 millions 195,640 l. tournois, ce qui pouvoit être alors le double de ce que nous expédions de ces treize provinces ; mais que les

57,339,282 l.

Ci-contre.	57,339,282 l.
limites qui nous assurent le commerce des pelleteries (dont Lord Sheffied regrette particulièrement la perte pour la Grande-Bretagne,) sont étendues par le traité de Paris ; je puis aisément & avec raison en évaluer l'exportation à	2,000,000
Par ledit traité de la paix, il a été déclaré que le centre de la rivière Saint-Laurent est une des limites entre les Etats-unis & les possessions Septentrionales des Anglais ; d'où il est probable que notre commerce de pelleteries sera augmenté de toutes celles qui étoient portées aux marchés du Canada, par le lac Ontario ; & d'autant plus probable, d'après le Lord Sheffield, » que maintenant » le Canada ne peut plus envahir » le commerce des ~~fourreurs~~ fourrures comme » avant la paix. La contrée principale » des Indiens, dit-il, a été légèrement » cédée aux Etats-unis. On a aban- » donné le commandement des com-	
	59,339,282 l.

De l'autre part. . . . 59,339,282 l.

» munications des rivières par les
» grands lacs, ainſi que celui des
» poſtes ſupérieurs & des places de
» tranſport, & quelques-uns des
» forts qui nous reſtent nous ſont
» inutiles. Les Indiens ont été long-
» temps dans l'habitude de ſe rendre
» dans ces poſtes, & ils ne change-
» ront pas aiſément. Le côté que
» nous avons de la Niagora eſt ſi
» montagneux qu'il ne peut y avoir
» de place de tranſport: c'eſt la
» ſituation la plus importante en
» Amérique. Il s'y eſt établi l'été
» dernier, pour y faire le commerce
» de l'Inde par les rivières d'Hudſon,
» Mohawk & Oneyda, des mar-
» chands d'Albany, ville qui eſt à
» la ſource de la navigation, ſur la
» rivière d'Hudſon, à cent vingt
» milles environ de New-York, juſ-
» qu'au fort Stanwix. Schenecdady
» eſt une place de tranſport à douze
» milles de-là. De la rivière de

59,339,282 l.

Mahauk

Ci-contre. . . . . . . 59,339,282 l.

» Mohauk à celle d'Oneyda qui
» tombe dans le lac Ontario, le
» lieu où se font les transports n'est
» qu'à un mille. »

Ensuite le Lord Sheffield continue :
» Comme le traité qui déclare le
» centre de la rivière Saint-Laurent
» pour limites, depuis le quarante-
» cinquième degré jusqu'à sa source,
» y renferme une Isle sur le côté
» cédé, & qui est le seul passage
» pour descendre cette rivière, qui
» donne aux Américains toute la
» navigation jusqu'à sa source, le
» Canada, par ce moyen, perdra
» tout son commerce de fourrure
» sur le côté Occidental du lac
» Ontario ; & le passage alors depuis
» les lacs supérieurs & les forts
» Guillaume, Auguste & Fronti-
» nack, devient inutile à la Grande-
» Bretagne. »

Le Congrès, bien convaincu de l'importance de ce commerce pour les

59,339,282 l.

De l'autre part. . . . 59,339,282 l.

Etats-unis, a fait une ordonnance, le 7 août 1786, à l'effet de régler nos traités avec les Sauvages, & d'en exclure les étrangers. Les ſeuls citoyens des Etats-unis pourront faire ce commerce dorènavant ; & l'on ne doute pas que cette meſure n'augmente de beaucoup nos remiſes ſur l'Europe, & ne rende inutile un plan qui avoit été très-inſidieuſement commencé à Paris, d'établir une compagnie pour faire la traite des fourrures, avec les Sauvages, avec ſes propres capitaux.

Peaux de daims exportés, en 1770, dans la Grande-Bretagne ;

SAVOIR :

Tannées. . . .	314,347 l. à 48 ſ.	754,434 l.
Non tannées.	485,275 l. à 26 ſ.	630,857
TOTAL.		1,385,291 l.

Dont les trois quarts lui appartiennent. 1,038,969

Peaux de bœufs exportées dans la

60,378,250 l.

Ci-contre . . . . . 60,378,250 l.

même année, 2,651, à 8 l. 8 s. chaque 22,268

Ce sont principalement les Etats du Sud qui ont fourni ces peaux. Mais je ne désirerois pas qu'on cherchât à étendre davantage cette branche d'exportation, parce que, dans les Etats du Nord, sur-tout dans celui de Massachusset, il y a beaucoup de tanneries qui restent sans occupation faute de marchandises à travailler, & qu'en outre la consommation de nos bottes & de nos souliers excède de beaucoup la quantité de cuirs que nous sommes dans le cas de travailler.

Goudron, Poix, Térébenthine.

En 1768, 1769, & 1770, les importations de ces objets pour la Grande-Bretagne ont été, pour ces trois ans:

De 27,700 barils de poix. De 82,400 en goudrons. De 28,100 en térébenthine.	évaluées à	1,228,000

61,628,518 l.

De l'autre part. . . 61,628,518 l.

Le prix général de ces articles, au port même de l'exportation, eſt de 8 l. 16 ſ. la bar. de poix; de 7 l. 4 ſ. celle du goudron; & de 9 l. 12 ſ. celle de térébenthine. Outre ces trois objets, il y a eu des huiles de térébenthine, mais en petite quantité, eſtimée la bar., en Angleterre, à 60 l. On y préfère le goudron de la Caroline Septentrionale à celui d'Arcangel, de Suède, de Dannemarck & de Turinge. Il eſt plus épais; il s'attache plus fortement au bois, il imbibe mieux la corde. Il s'en eſt exporté très-peu des autres Etats. La France pourroit recevoir ces marchandiſes à bas prix, & en exporter le ſuperflu de ſa conſommation en Eſpagne, en Portugal & en Italie. Elle doit lui donner la préférence dans ſes marchés ſur ceux de Ruſſie & de Suède. Elle aura encore les profits du frêt, la navigation de l'Atlantique n'étant ni auſſi longue,

61,628,518 l.

Ci-contre. . . . . . . 61,628,518 l.

ni aussi chère que celle des mers du Nord de l'Europe. On peut aller de la Caroline en France pendant toute l'année, au lieu que la Baltique est à peine navigable pendant l'été.

Il y avoit deux grandes manufactures à Hull, en Angleterre, qui se soutenoient en faisant de la poix avec du goudron, pour l'envoyer dans la Méditerranée; elles y ajoutoient aussi des extraits d'huile d'esprit de térébenthine & de goudron. Nous avons été obligés de nous tourner vers la Grande-Bretagne; mais je pense qu'à présent la France & les Etats-unis pourroient tirer un avantage mutuel de ces manufactures & de ce commerce.

Froment, Farines, Bleds, Maïs, Biscuit, Avoines & autres provisions.

Par tableau ici affiché. . . . 9,618,477

71,246,995 l.

De l'autre part. . . . 71,246,995 l.

Telles ſont les marchandiſes dans leſquelles nous n'avons point de rivalités à craindre. D'une année à l'autre, les demandes diffèrent. La France a demandé pour le cours de cette année une quantité conſidérable de bleds & de farines; la rareté qui n'y eſt pas fréquente en a été la cauſe : nous avons peu d'occaſion de lui en fournit, dans le Midi de l'Europe, les greniers d'Eſpagne & de Portugal ſont toujours prêts à recevoir nos bleds & nos farines; & dans ces deux Royaumes nous y en avons vendu, dans le cours de pluſieurs années, pour plus de huit millions de livres tournois. L'Europe, en temps de guerre (1), peut toujours approviſionner ſes colonies chez nous. C'eſt un bonheur pour elle;

71,246,995 l.

(1) Le Lord Sheffield dit, qu'en Amérique les récoltes ſont de 15 à 18 boiſſeaux par acre. Le boiſſeau pèſe depuis 58 juſqu'à 63 livres.

Ci-contre . . . . 71,246,995 l.

mais c'en eſt encore un plus grand dans les temps de diſette & de famine, que l'Amérique puiſſe être le grenier de l'Europe & de ſes Colonies.

Fers de différentes eſpèces exportés en Europe en l'année 1789.

En barre.	2475 t^{x}.	à 360 l.	891,000 l.	}	1,467,240
En fonte.	21	à 360	7,560		
Autres.	4739	à 120	568,680		

L'exploitation des mines de fer ſera bientôt très-facile dans les Etats-unis, où elle n'attend que le bon marché de ſa main-d'œuvre. Le minerai s'y trouve à la ſurface de la terre. M. d'Antic, qui a claſſé tous les fers connus, avec tant de ſagacité, ne donne la ſupériorité ſur le fer des Etats-unis, qu'à ceux de la Styrie ; tous les autres, ceux de Demarara, de Suède, d'Eſpagne, de France, de Siberie lui ſont infé-

72,714,235 l.

De l'autre part. . . . 72,714,235 l.

rieurs. La France lui doit la préférence ſur le fer de Suède qu'elle conſomme ; & ce ſera un nouveau moyen d'échange favorable aux deux Nations alliées.

Le gin-ſeng.

En 1770, l'exportation de cet article, pour la Grande-Bretagne, a été de 74,604 l.; mais comme elle ne s'eſt faite principalement que d'un ſeul port, & qu'il n'étoit guères connu que dans une partie de l'Amérique, & qu'à préſent on le recueille dans tous les Etats-unis, je crois qu'il peut ſuffire aux beſoins de la compagnie des Indes Orientales, en l'eſtimant ſeulement à 2,500,000 l. peſant, à 50 ſ., ... 6,250,000

Ce ſont particulièrement les Chinois qui font uſage de cette denrée. J'ai ouï dire à pluſieurs médecins habiles, que ſi l'on connoiſſoit bien ſes qualités en Europe, on le ſubſtitueroit au thé, qui détruit la ſanté.

78,964,235 l.

Ci-contre. . . . . 78,964,235 l.

Le gin-feng, difent les Chinois, fortifie l'eftomac, prolonge la vie, donne une vigueur nouvelle à la ~~vieille~~, & caufe les fenfations les plus douces. Enfin telle étoit l'opinion qu'ils en avoient, qu'il produifoit les meilleurs & les plus grands effets, jufqu'au temps où ils furent comme inondés de celui que nous leur portions, au poids même de l'argent. Viellesse

Les Chinois tiroient autrefois le gin-feng de la Chorée & de la Tartarie. Le jéfuite Lafitau le trouva dans les forêts du Canada, le porta à Canton, où il fut eftimé & chèrement acheté. En 1754, il en eft forti de Quebec pour 500 mille liv. L'avidité y étouffa prefque auffi-tôt cette branche précieufe de commerce. Elle vient de renaître pour ces Etats. On trouve le gin-feng dans la Virginie, le Vermont, le Kentucky. Le navire l'Empereur de

78,964,235 l.

De l'autre part. . . 78,964,235 l.

la Chine, qui fut le premier vaiſſeau qui fit voile des Etats-unis pour la Chine, revenu de Canton à New-York, en 1785, en a fait un échange, dont on n'évalue le bénéfice qu'à vingt-cinq pour cent, parce qu'il étoit mal préparé. Le même vaiſſeau, & pluſieurs autres ont, depuis, fait d'autres voyages en Chine, ſans preſque autre cargaiſon que du gin-ſeng & dollars.

Rum fait dans la Nouvelle-Angleterre.

Exporté en Europe, en 1770, 53,841 gallons, à 30 ſ. 80,762

Dans le Nord des Etats-unis, il y a près de cent manufactures où l'on diſtille le rum. Le ſeul Etat de Maſſachuſſet en emploie environ 60. Il s'y diſtille au moins, par jour, 150 gallons dans chacune d'elles. Le commerce des Nègres, en Afrique, étoit un grand ſoutien pour

79,044,997 l.

Ci-contre. . . . . . . 79,044,997 l.

ces fabriques. Dans la même année 1770, on exporta, pour cette contrée, 292.996 gallons. Mais depuis, on a cessé dans les Etats-unis de se livrer à ce commerce barbare & on y regarde ceux qui le font pour d'autres contrées, comme des hommes vuides de sentimens ; n'ayant rien des qualités qui unissent les hommes comme frères, nous ne pouvons pas espérer d'en faire une aussi grande consommation qu'auparavant. La France seule, & quelques autres puissances pourront en faire un petit approvisionnement, parce que les Nègres préfèrent le rum aux autres espèces d'eau-de-vie, comme étant plus chaud & plus conforme à leurs goûts. Il s'en est vendu une petite quantité dans les ports de France assez avantageusement.

La Cire.

Cette production des mouches à miel s'augmente à mesure que nos

79,044,997 l.

De l'autre part. . . 79,044,997 l.

terres ſe cultivènt & que les bois s'éclairciſſent. La fleur du froment & des ſarazins contribue ſingulièrement à la multiplication des abeilles. L'exportation qui s'eſt faite de notre cire en Europe, dans l'année 1770, eſt de 124,303 liv. de poids, qui, à 24 ſ., font . . , ... 150,160

Je ſuis perſuadé qu'aujourd'hui on peut en exporter au moins pour le double.

J'ai pris de M. Irving, inſpecteur-général des comptes de l'Angleterre, les détails principaux renfermés dans cette lettre. Rien ne peut être plus authentique. Il y a une valeur égale contenue dans nos exportations pour les colonies Françaiſes, Anglaiſes, Eſpagnoles, Hollandaiſes & Danoiſes; mais je n'y ai pas eu d'égard. Mon but étoit ſimplement de prouver les moyens dont nous pouvions payer nos achats en Europe; & je crois l'avoir prouvé ſuffi-

79,195,157 l.

Ci-contre. . . . . . 79,195,157 l.

famment. Tous ces objets surpassent au moins de 14 millions la somme que nous avons portée à 79 millions; & nous avons estimé les prix de chaque article de cette exportation seulement au prix des lieux où la cargaison s'est faite, en exceptant le tabac, la morue sèche, & quelques autres choses de peu de conséquence; ce qui suppose qu'en Europe la vente seroit montée au moins à 14 millions de plus. On peut donc ajouter ce surplus aux 79 millions pour payer nos emplettes en Europe. 14,000,000

Et, d'après la même autorité, on peut également y ajouter, provenant de nos *pommes* en barils, de nos *chandelles*, *castoreum*, *capillaires*, *chocolat*, *tables & pupitres*, *chanvres*, *miel*, *cornes*, *foin*, *cuivre & plomb*, *minéraux*, *térébenthine sèche*, *joncs*, *pains de sucre*, *sassafras*, *racine de serpent*, *soyes crues*, *savons*, *sago*, *empois*,

93,195,157 l.

De l'autre part. . . .	93,195,157 l.
ſuif, *lard*, & autres objets dont on n'a pas fait mention dans l'évaluation ci-deſſus, & qui furent exportés pour la Grande-Bretagne, l'Irlande & pays méridionnaux de l'Europe. . .	995,355

Je ne compte rien pour le *bœuf* & le *porc ſalé*, le *beurre*, le *fromage*, le *maquereau* & *coton*; cependant les deux premiers articles ſont des branches conſidérables de nos exportations, & ſe vendent déjà fort bien en France où bientôt la vente en deviendra plus conſidérable, à meſure que l'expérience en confirmera la qualité. Alors la politique ne lui permettra plus de prendre, en Irlande, les approviſionnemens pour ſa marine, ſes garniſons & ſes colonies.

TOTAL.	94,190,512 l.

J'ai l'honneur d'être, &c.

En 1770, on a fait pour l'Europe les exportations ſuivantes, les prix rapportés dans l'Etat ci-deſſou
conformément à celui des lieux où s'eſt fait l'embarquement.

ARTICLES.	QUANTITÉ.	A la Grande-Bretagne. & à l'Irlande.	Parties, Sud de l'Europe.	LE PRIX.	VALEUR EN LIVRES STERLING.
	Ton^{x}. c^{t}. q^{x}. l.				l. ſ. d.
Biſcuit & farine. .	. 3,845 18 0 1	.... |||	....	à l. 11 le tonneau. .	42,305 9
Dito.	18,501 10 1 0	....	.. ||| ..	à . . . *dito*.	203,276 12 9
Farine de maïs. . .	. . . 95 bariques.	.... |||	....	à l. 3 par barique.	285
Maïs.	. . 150 boiſſeaux	.... |||	....	à . 1 ſ. 6 d. par bois$_{x}$.	11 5
Dito.	175,221 *dito*. . .	....	.. ||| ..	à . . . *dito*.	13,141 11 6
Fromant.	161,724 *dito*. . .	.... |||	....	à . . 3 ſ. 6 d. *dito*. .	28,303 14
Dito.	588,561 1 q^{me}. *d*°.	....	.. ||| ..	à . . . *dito*.	102,998 4 4 & demi.
Avoines.	. 3,421 *dito*. . .	....	.. ||| ..	à . . 1 ſ. par *dito*. .	171 1
Orge.	. . 268 *dito*. . .	....	.. ||| ..	à . 2 ſ. 4 d. par *dito*.	32 5 4
Groſſe farine. . . .	. 7,327 bariques.	....	.. ||| ..	à l. 1 5 par bar. .	9,158 15
Pois & fèves. . . .	. 1,046 boiſſeaux	....	.. ||| ..	à . . . 4 d. par b^{x}.	209 4
Oignons.	14,000 cordes. .	....	.. ||| ..	à . . . 2 d. par c^{de}.	116 13 4
Bœuf & porc ſalés.	. . 244 bar. & d^{i}.	....	.. ||| ..	à l. 2. 2 ſ. 6 d. par bar.	519 11 3
				Livres Sterling. .	400,769 18 3 & demi.

LETTRE V.

Dettes étrangères & domestiques des Etats-Unis ; moyens de les acquitter ; balance de cette dette, & de celles de l'Angleterre, & de la France.

A Paris, le 25 Avril 1789.

MONSIEUR LE MARQUIS,

LA vérité manque quelque fois de vraisemblance. Les faits étrangers que j'aurai l'honneur de vous exposer dans cette lettre en fourniront peut-être un exemple ; mais comme chaque assertion reposera sur une preuve, je ne dois pas craindre les efforts d'une critique intéressée à me faire soupçonner d'inexactitude ou d'exagération.

La dette étrangère & domestique des Etat-unis (portant 500,000 liv. de rabais sur la somme principale contenue dans les certificats du bureau qui s'ouvrit pour les emprunts entre le 7 septembre 1777, & le premier mars 1778, avec l'intérêt, conformément à l'arrêté du Congrès, tel qu'il est exprimé dans les certificats), a monté à 192,340,366 vingt-six quatre-vingt-dixième liv. tournois, comme il est

démontré par l'estimation du congrès, du 27 septembre 1785.

La dette étrangère, comme elle y est portée, renferme tout ce que les Etats-unis devoient en Europe, à l'époque ci-dessus mentionnée. Depuis, il s'est fait quelques emprunts pour liquider une partie des anciens qui étoient échus ; mais comme ils étoient de peu de conséquence, la dette étrangère n'en a été que foiblement augmentée.

Dette étrangère.

Emprunt sur la Hollande, & garanti par la France, ...		10,000,000 l.
Emprunt sur la France, ...		24,000,000
Sur l'Espagne, 174,000 dollars, à 5 l. 5 s. chaque, ...		913,500
Premier emprunt sur la Hollande, de	5,000,000 fl.	
Deuxième emprunt, à quatre pour cent, de . .	2,000,000	
Deux florins & demi pour 5 l. 5 s.	7,000,000 font	14,700,000 l.
A la ferme-générale de France, ...		846,810
(1) Montant de la dette étrangère		50,460,310 l.

(1) Si j'avois évalué les dollars & les florins au taux de 5 l. 8 s. par dollar, qui est sa valeur chez nous, la dette étrangère se feroit montée à 2,000,000 l. de plus.

Dette

Dette domestique.	dollars.
Liquidé	10,517,380 $\frac{6}{90}$
Dette du bureau d'emprunt, contractée le premier septembre 1777,	3,778,900
Emprunts faits depuis le premier septembre 1777, & le premier mars 1778, dont la liquidation est assujettie à un rabais; mais dont l'interêt est payable sur le capital nominal des billets, ...	3,459,200
Valeur en espèce des billets des emprunts ayant cours, & qui seront échus après le premier mars 1778,	5,146,333 $\frac{8}{90}$
Estime du montant des bills, ou certificats échus ou à échoir pour la solde de l'armée du Maryland, de la Virginie, des deux Carolines & de la Georgie, ...	4,123,724
Capital de la dette domestique, en dollars, ...	27,025,537 $\frac{14}{90}$
A 5 l. 5 s. chaque, font	141,884,050 $\frac{25}{90}$
Dette étrangère. *Ci-contre...*	50,460,301 l.
Total de notre dette étrang. & domest.	192,344,360 $\frac{25}{90}$

J'ai pris & préféré, pour base de mon calcul, le cours du change entre l'Europe & les Etats-unis.

Telle eſt le tableau exact de nos dettes étrangères & domeſtiques : elles ſont le prix de l'indépendance & du bonheur dont nous jouiſſons.

Le Lord Sheffield, malgré l'aſſertion des Américains, qui évaluent leurs dettes étrangères à deux millions de louis d'or, & la dette domeſtique environ à ſix millions, prétend qu'elles ſe montent à dix-huit : mais ces calculs, intéreſſés à diminuer dans l'opinion publique nos reſſources, ne pourront ni les atténuer ni ajouter à nos charges.

Permettez-moi, M. le Marquis, quelques calculs qui, quoiqu'étrangers à l'enſemble de cette correſpondance, peuvent cependant y trouver ~~ſa~~ leur places. J'en ai tiré pluſieurs d'un ouvrage que j'ai publié à Boſton ſur les finances de Maſſachuſſet, intitulé : *Arithmètique nationale*. On peut les conſidérer comme appartenant à cette lettre en particulier, parce qu'ils ſe rapportent au but que je m'y propoſe. J'expoſerai enſuite les reſſources réelles que nous y poſſédons, avec les preuves de leur ſuffiſance, non-ſeulement pour la liquidation, tant de l'intérêt que du principal de nos dettes; mais pour ſuppléer auſſi aux beſoins de l'Etat. Par-là on ſera convaincu de la fauſſeté de cette aſſertion du Lord Sheffield, « que ſi les Etats veulent ſe libérer, ils ſurchargeront ce commerce des droits & des taxes ; de » manière que les terres & les productions des

» fermiers seront long-temps grévées d'impositions
» trop pesantes pour être supportées. »

Le gouvernement Anglais est si dégénéré, si corrompu, (& tous ceux de l'Europe ne le sont guères moins) que les objets qui, dans la dernière guerre, nous coûtoient un shelling, en coûtoient dix-huit à l'Angleterre; c'est-à-dire, que les dépenses qu'elle a faites sont en raison de dix-huit à un des nôtres; & l'on fait entrer dans cette balance l'augmentation du prix résultant de la distance & du transport de tous les objets de commerce & de consommation en Amérique pendant la dernière guerre.

Il est aussi vrai qu'incroyable, que la dette étrangère & domestique des Etats-unis, faite pendant la révolution, n'est que la treizième trois quart de celle de l'Angleterre (1). Elle a emprunté 2,291,712,500 l.

(1) Le plus grand malheur de l'Angleterre (& il peut durer encore long-temps) a commencé en 1771. Je veux parler de l'insurrection de l'Amérique, & des suites. Ce n'étoit dans son origine qu'une spéculation mercantile, qui a échoué, & qui n'a jamais produit aucun bénéfice réel à ce Royaume. La perte de l'Amérique lui auroit peut-être même été utile, si on avoit eu la sagesse de s'en désister d'une manière moins dispendieuse. C'est la dépense qu'a nécessité le désir de conserver ces contrées, & non le mauvais succès du projet même, qui a influé d'une manière si cruelle sur le commerce de l'Angleterre. Si

tournois, pour consolider une perte qui lui coûtera bientôt plusieurs millions de louis d'or dans son revenu annuel ; pendant que, pour assurer notre indépendance & notre entière liberté, il ne nous en a coûté que cent quatre-vingt-douze millions de livres tournois. La tyrannie finit toujours par se frapper de ses propres mains (1).

---

tout-à-coup l'Amérique eût été engloutie par l'Océan, il n'en feroit pas, à beaucoup près, résulté des suites aussi pernicieuses pour la Grande-Bretagne.

Les dépenses exorbitantes que l'Amérique a coûtées aux Anglais ont diminué leur capital effectif. Ils employèrent, dans leur commerce en 1772, deux milliards de livres tournois, plus qu'en 1782 : le moindre bénéfice de cette somme est un revenu annuel de deux cents millions. Telle est une des causes évidentes du dépérissement du commerce en Angleterre. Il n'a souffert, dans aucune de ses parties, une diminution aussi rapide que dans celle de l'Amérique.

(*Les Tableaux de l'arithmétique linéaire*, *&c. de l'Angleterre*).

(1) La bonne mère patrie penche vers sa chûte, accablée du poids de ses dettes-fardeau, que deux fois ses forces ne pourroient soutenir, dût-elle mettre le Royaume à l'enchère.

(Poëme intitulé *Macfingal*).

Qu'on juge par cette comparaifon, laquelle des deux puiffances peut faire le plus sûrement honneur à fes engagemens. Notre population, felon mon calcul, eft comme deux eft à quatre, & notre dette ne s'élève pas à la quatorzième partie de la fienne; mais fi à la dette énorme que l'Angleterre a contractée pour la guerre de l'Amérique, on ajoute celle plus énorme encore de trois milliards cent cinquante millions de livres qu'elle devoit auparavant, le rapport de notre dette à la fienne fera d'un à vingt-huit (1). Le principal de notre dette n'eft tout au

---

(1) C'eft un bonheur inapréciable pour nous d'être féparé de la Grande-Bretagne; car les taxes étant fupportées, en raifon de la population, il y a grande apparence que fon deffein étoit de nous faire partager fa furcharge montrueufe; & comme alors notre population étoit de trois millions d'ames, ou le tiers de la fienne, nous aurions, pour notre part, fupporté un millard cinquante millions; & dans la fuppofition de la conquête, on nous auroit condamnés à un millard huit cents treize millions de livres tournois. Et comme les créanciers de l'Etat demeurent en Angleterre, on auroit tiré fur nous, non pas le principal qui, je penfe, ne fera jamais paié, mais intérêt, pour maintenir & foutenir des hommes foudoyés pour nous forcer à ce paiement, par une efpèce de dragonade. C'eft un bonheur d'avoir échappé à des maux fi urgens; mais c'eft une faveur, & comme l'effet d'une

plus que les ſept huitièmes de ce qu'elle paie en intérêts annuellement.

Les dettes anciennes & récentes de la Grande-Bretagne ſont de cinq milliards quatre cens quarante-un millions de livres (1).

---

protection céleſte, d'avoir non-ſeulement dérobé nos têtes à la foudre, mais de l'avoir fait retomber ſur celles de nos ennemis, & d'y avoir ſubſtitué des biens & des avantages qui ne ſont qu'à nous.

(1) Extrait d'une gazette publiée à Londres : » Notre dette nationale eſt de deux cents quarante millions de livres ſterling (de cinq juſqu'à ſept & demi pour cent plus de valeur que louis d'or). Si on la payoit en guinées de poids, évaluées à quatre liv. ſterling par once, la ſomme peſeroit cinq millions de liv. poids de Troyes. — Suppoſons en ſuite qu'on voulût charger cette immenſe quantité d'or dans des charettes, que l'on mît un millier peſant ſur chacune, & que l'on prît une eſpace de quarante pieds pour la charette attelée de deux chevaux, toute la ſomme exigeroit cinq mille charettes, qui couvriroient un chemin de trente ſept milles de longueur, plus cent ſeize charettes ſur le trente-huitième mille. — Après ce calcul effrayant pour l'imagination, on peut ſe demander s'il y a ſur toute la terre aſſez d'or en circulation pour payer cette dette ? Il eſt probable que tout l'argent même qui circule ſur notre globe, réuni à l'or, ne ſuffiroit pas ».

Celles de la France a un intérêt perpétuel de cinq pour cent, font de deux millards, cinq cens douze millions ; ce qui ne fait pas la moitié de la dette d'Angleterre : il eſt vrai qu'elle eſt en outre chargée de 81 millions, 400 mille livres d'intérêts viagers ; mais ils s'éteignent à meſure que meurent les créanciers.

Notre dette ne peut donc être nuiſible aux charges publiques. Il ſuffit pour s'en convaincre, de les comparer à la fortune d'une compagnie, ou même d'un individu. Les revenus ſeuls d'un Duc d'Orléans en France, qu'on évalue à dix millions huit cens mille livres, ſont plus conſidérables que les intérêts que nous payons pour la dette nationale ; puiſque ces intérêts à ſix pour cent ſe réduiſent à 1,010,592 livres ; & ſur le taux de cinq pour cent, ils ne montent qu'à 957,840 l. qu'on juge, d'après cet expoſé qui eſt juſte, combien le Lord Sehffield s'écarte de la vérité, quand pour une ſomme, dont les intérêts ſont ſi peu de choſe, il oſe aſſurer que nous ſommes obérés, & preſqu'un peuple perdu. Jamais partialité fut-elle plus abſurde ?

En France, les revenus du clergé, ſelon M. Necker, ſont de 130 millions (1). Il ne s'en faut

(2) Cette ſomme ſe réduit à cent dix millions, à-peu-près, par la déduction des frais de perception.

que 62 millions pour faire égalité avec notre principal.

dont les trois ont même
La répartition par tête de l'intérêt de toute notre dette, ~~de laquelle presque trois, quatre, même~~ à six pour cent, dans la supposition de trois millions & demi d'habitans dans les Etats-unis, ne seroit pour chacun de nous, que de 3 l. 3 s. 1 d. par an.

Il faut en Angleterre pour l'intérêt de la dette nationale, que chaque tête paye, entre 25 & 26 livres; &,

En France, pour satisfaire à l'intérêt de sa dette publique, en supposant qu'elle est constituée à cinq pour cent, c'est un objet de 8 l. 12 s. 6 d. par tête.

Si dans les États-unis on vouloit liquider la dette entière, sur la supposition de trois millions & demi d'hommes, chaque tête auroit à payer à-peu-près 55 liv.

En Grande-Bretagne, il faudroit payer 604 l. 10 s. par personne; &,

En France, où la population est estimée à 24 millions de têtes, en supposant toute la dette fondue en un intérêt perpétuel de cinq pour cent, ce seroit encore pour chacun 172 liv. 10 s. (1):

(1) On m'a assuré que si les biens des monastères & des maisons religieuses en France, étoient employé à

mais si l'on considère que dans les 207 millions d'intérêt, il y a 81 millions quatre cents mille livres en viager, la taxe 172 l. 10 s. par tête sera diminuée de plus d'un tiers.

Si absolument on vouloit assigner la liquidation de notre dette nationale sur les terres habitées, une taxe de 18 sols par acre, liquideroit tout ce que nous devons en Europe & en Amérique. J'es-

---

l'acquit de sa dette constituée, il y auroit plus qu'il ne faudroit pour l'éteindre entièrement. Si la chose est ainsi, ne seroit-ce pas de la sagesse & de la prudence d'une Nation, qui a, au milieu d'elle, toutes les lumières du dix-huitième siècle, de diriger, au profit du bien public, ces immenses revenus que tant de siècles ont amassés, en fomentant le célebat, & en sappant la population des sociétés jusques dans ses principes ? On pourroit, dès ce moment, pourvoir à la sûreté & aux besoins de tous ceux qui ont fait des vœux ; abolir les ordres, ou attendre paisiblement la mort des individus, & employer leurs richesses au soulagement de la couronne. Les temps ne sont pas éloignés où l'Amérique fournira des travaux à cette foule d'hommes oisifs qui sont dans les différens Etats de l'Europe ; elle pourra même les occuper dans le lieu où ils sont nés. — Ne seroit-il pas avantageux à la France que le clergé pût vivre dans l'Etat de mariage ? Instruits par des hommes, dont le plus grand nombre est éclairé, leurs enfans se distingueroient dans les arts & dans les armées.

time qu'en fermes & établiſſemens, nous avons bien 213,716,000 acres (1) ; que nous avons ſur la mer 366 deux tiers lieues de côtes, ou 1,100,000 milles ; & que les établiſſemens dans l'intérieur s'étendent à trois cens milles (2) le partage, où la

---

(1) Par le traité conclu à Verſailles le 20 janvier 1783, le territoire des Etats-unis, d'après un calcul exact, fait par un homme très-habile, renferme 750,000 de milles quarrés géométriques, ou un million de milles quarrés Américains, qui font 640 millions d'acres. Cette vaſte étendue couvriroit une grande partie de l'Europe ; & comme il y a 213,716,000 acres d'affermés & mis en établiſſemens, ainſi que je l'ai dit, il s'en ſuit qu'il reſte encore 426 millions 284 mille acres à vendre ; mais à cauſe du grand nombre de rivières & lacs qui ſont très-conſidérables, on peut réduire ce nombre d'acres, à-peu-près à un tiers ou à un quart de moins.

L'acre fait un peu plus d'un arpent & demi. Il en faut 640 pour un mille quarré.

(2) Quand on conſidère que depuis la côte Orientale du New-Hampshire juſqu'à 300 milles vers l'Oueſt, dans l'intérieur de la contrée, on ne ſe trouve encore que dans le centre des établiſſemens ; que c'eſt la même choſe à l'Oueſt de Boſton, de New-York & du Jerſey ; que de l'embouchure de la Delaware juſqu'à Pitsbourgh, il y a 490 milles ; que de celle de Cheſſapeak, par delà cette même diſtance, on n'eſt qu'au centre de la plus belle contrée, & au milieu des établiſſemens, qui s'y forment

diſtribution en a été faite ; ils ne ſont pas encore en pleine culture, mais ils ſont ſous établiſſement.

Si on y comprenoit les terres nouvellement arpentées dans la partie la plus reculée, terres qui ſe vendront à préſent, où les établiſſemens ſe forment déjà avec tant de rapidité, on ne peut douter que les propriétaires ne payaſſent volontiers une partie de la dette nationale : c'eſt le ſalarie de la liberté, & du bonheur ; on peut aſſurer que dans cette ſuppoſition une taxe par acre de 18 ſ., ſe réduiroit beaucoup.

Si la Grande-Bretagne vouloit s'acquitter de cette manière, comme elle contient 86,900,000 acres, elle payeroit 62 livres 10 ſols par chacun.

La France, 16 livres 3 ſols 5 deniers ſeulement : elle contient 155,520,000 acres, ou 27 mille lieues quarrées. On ne parle ici que de la dette conſtituée ; celle qui en viager s'éteint journellement.

Si dans les Etats-Unis les terres qui ſont en

---

avec une rapidité étonnante; on trouvera que les 300 milles de diſtance qu'on a ſuppoſés, ne ſont pas à beaucoup près aſſez ; & que d'après la meſure géométrique des diſtances depuis la mer, il y a bien 450 milles en longueur qui ſont affirmés, & qui ſupportant la taxe, la réduiront de 18 à 12 ſols.

amélioration payoient comme ſix ; celles qui ne ſont qu'en établiſſement ſans être en pleine culture, à raiſon de deux, & celles qui ſont arpentées & vendues, mais ſans établiſſemens, en raiſon d'un, une très-petite taxe ainſi proportionnée par acre, acquitteroit ſous peu d'années la dette nationale, ſans compter les territoires immenſes qui ſont à préſent entre les mains du gouvernement.

Donc, ſi la dette nationale devoit s'acquitter par la vente des terres incultes (1), cette taxe ſeule, ſans y comprendre celle qui ſe fait par tête, ou ſur les terres, faiſant également abſtraction de tous autres droits ſur la conſommation, & ſur les marchandiſes, feroit plus que ſuffiſante pour la liquidation entière, en ne ſuppoſant que 7 ſols & trois cinquièmes par acre, ſur ces terres encore *ſauvages*, ſi je puis me ſervir de cette expreſſion. Avant le mois de décembre 1788, on en a vendu une aſſez grande quantité pour ſuffire à l'extinction (2) d'une partie conſidérable de la dette do-

---

(1) Voyez l'avant-dernière note.

(2) Puiſque, en écrivant ceci, je ſais certainement que, par le moyen de la vente des terres, la dette nationale, en automne dernier, étoit réduite à 180 millions de livres tournois.

meſtique ; & je ſuppoſe que depuis il y aura eu beaucoup de ventes ſecondaires.

Chaque individu des Etats-Unis auroit pour ſa part 170 acres de terres :

A-peu-près 10 acres en Angleterre pour chaque individu : & ,

En France, moins que 7 acres chacun.

Si donc le territoire faiſoit la vrai richeſſe d'une nation, comme celle des individus, les habitans des Etats-Unis ſeroient dix-ſept fois plus riches que ceux de l'Angleterre, & vingt-quatre fois plus riches que ceux de France.

La dépenſe du gouvernement Britannique, non compris les 229 millions d'intérêt de la dette nationale, monte à 160 millions 715 mille trois cents quarante-ſix deux troiſièmes livres ; ce qui fait par tête 17 liv. 14 ſols annuellement.

Celle du gouvernement en France, eſt de 403 millions (1), non compris les 207 (1) d'intérêts perpétuels & viagers. Ainſi, la contribution annuelle de chaque citoyen, l'un portant l'autre, eſt de 16 livres dix-neuf vingt-quatrième. On a ſuppoſé une population de 24 millions d'hommes (2).

(1) Ces ſommes ſont tirées du Traité d'adminiſtration des Finances, par M. Necker.

(2) Quoique les charges paroiſſent auſſi fortes pour les

La dépenſe de notre gouvernement confédéré eſt ſi petite, qu'à peine, ſi je l'exprime, pourrai-je en être cru. Elle ne monte qu'à 2,123,915 ſoixante quatre-vingt-dixièmes livres. C'eſt ainſi que le Congrés en a fait l'état en 1785 ; & depuis on a fait encore des retranchemens dans quelques-uns des départemens. Ainſi, ſur une population de 3 millions & demi, la charge de l'individu ne ſe monte qu'à 12 ſols.

A cette dépenſe du gouvernement.	2,123,915 $\frac{60}{90}$
(1) Il faut ajouter l'intérêt de la dette nationale, portée par le même acte du Congrès, à.	11,044,801 $\frac{67}{90}$
	13,168,717 $\frac{37}{90}$

individus des deux peuples, cependant elles ſont moins onéreuſes en France qu'en Angleterre ; parce qu'en France, elles conſiſtent en partie dans les dépenſes faites pour les penſions, pour les troupes & autres ſujets qui peuvent diſparoître à volonté. La ſeule & réelle dépenſe inévitable eſt l'intérêt de la dette nationale qui doit s'acquitter ſur toutes les propriétés quelconques du royaume ; & cette dépenſe eſt en faveur de la France, dans la proportion de 125 à 229.

(1) Quoique l'intérêt de notre dette nationale monte à plus de onze millions, cependant il ne faut que 2,311,326 l.

Tel eſt l'expoſé des beſoins de notre gouvernement, il eſt facile de juger combien cette modique ſomme eſt au-deſſous de nos facultés.

Si pour les ſupporter, on établiſſoit une capitation, elle ſeroit de 3 livres 15 ſols 3 deniers pour chaque tête.

En Angleterre, elle ſeroit de 43 à 44 liv. (1): &,

En France 25 liv. (2).

---

trois quatre-vintg-dixième pour payer l'intérêt de notre dette étrangère à quatre & demi pour cent.

(1) La Grande-Bretagne, pour ſubvenir à des beſoins ſi prodigieux, a employé tous les moyens que lui ſuggéroit la néceſſité. Après avoir épuiſé les reſſources de l'impôt ſur toutes les eſpèces de marchandiſes & de conſommation, elle s'eſt vu réduite à la honte de mettre un impôt ſur la lumière du ſoleil.

(2) Si la Grande-Bretagne peut lever 427 millions de livres ſur ſa population de 9 millions, & ſur un petit territoire, on ne doit pas être étonné que ſur 24 millions d'hommes, & dans un grand Royaume, la France puiſſe lever 610 millions. Mais dans l'un & l'autre Etat, quelles ſommes exorbitantes! Les ~~Romians~~ n'ont jamais levé dans Romains l'Empire plus de 634 millions de la même monnoie (Tableaux de l'Arithmétique linéaire). L'or s'engouffre donc de nos jours avec plus de prodigalité que ſous Jules-Céſar. L'argent a-t-il perdu de ſa valeur? Non; mais le

Si nous ne mettions la taxe par tête que ſur les perſonnes au-deſſus de 15 ans, & au-deſſous de 50, (1) elle ſeroit de 17 liv. 2 ſ. 2 d. par

---

luxe, mais l'extravagance, puiſſent les effets terribles dont ces fléaux accablerent l'Empire, ne pas fondre ſur les Etats de l'Europe !

(1) Etat de nombre des habitans des Etats-unis, par journal de Congrès juin 1777 : Etat de ceux qui étoient capables de porter les armes dans les Etats-unis ſelon la loi du Congrès en 1774 ; & les proportions pour chaque Etat des taxes, fixées par ordonnance du Congrès le 18 avril 1783.

	Nombre et Personnes.	Hommes qui portent les armes.	Proportion de taxe.
New-Hampshire.	150,000	37,000	276,717 l. 2 ſ. 3 d.
Maſſachuſſet.	400,000	100,000	1,176,241 15
Rhode-Iſlande...	57,678	14,919	169,669 10
Connecticut....	192,000	48,000	693,477 15
Newyorck.....	250,000	62,500	673,275 15
New-Jerſey.....	130,000	32,500	437,629 10
Pennſ. & Delaw.	350,000	87,000	1,195,068
Maryland......	320,000	80,000	742,964 5
Virginie.......	650,000	162,500	1,346,636 15
Caroline Septle..	300,000	75,000	572,231 10
Carolne Meridle.	225,000	56,250	504,960 15
Géorgie.......	40,000	14,000	84,157 10
Totaux...	3,064,678	769,669	7,873,080 l. 2 ſ. 3 d.

an.

an. On n'y auroit compris ni la propriété réelle, ni perſonnelle, qui, ſuivant la règle établie chez nous (1), payent (2) les deux tiers de toutes les taxes.

Dans la Grande-Bretagne, il y auroit 196 l. 18 ſ. 6 d. ſur 1,979,149 têtes taxables, conformément à la taxe des Etats-Unis; & ſi on l'appliquoit de la même manière aux biens perſonnels & réels, il y auroit 65 liv. 12 ſ. 10 d., qui, s'ils étoient appliqués à chaque individu fourniroienr 21 l. 17 ſ. 7 d. pour chacun.

En France, ſans compter les rentes viagères, il y auroit ſur 5,277,730 têtes taxables 100 liv. 3 ſ. 4 d., qui, s'ils étoient appliqués aux biens perſonnels & réels, fourniroient 33 l. 7 ſ. 9 d., ou pour chacun 11 l. 2 ſ. 7 d.

Si on mettoit un impôt de cinq pour cent ſur les marchandiſes qui viennent de l'étranger, qui ſont évaluées à 144 millions (3), cela ſeul payeroit les

(1) Ici j'entends particulièrement les quatre Etats de la Nouvelle-Angleterre.

(2) Si les propriétés réelles & perſonnelles devoient payer les deux tiers, les perſonnes entre quinze & cinquante ans n'auroient à payer que 5 l. 14 ſ. 1 d. par an : ſi tous les individus étoient contribuables, cela ne feroit que 1 l. 5 ſ. 1 d. par an.

(3) Dans une petite pièce ingénieuſe, publiée à

dépenfes de notre gouvernement, & les intérêts de la dette publique, à l'exception de 5,968,717 trente-fept quatre-vingt-dixièmes livres. Cette fomme fur les importations, & un droit fur les confommations intérieures feroient plus que fuffifans aux befoins de l'état, abforberoient les tailles, & éteindroient promptement la dette nationale.

Outre ces impofitions fur les objets d'importation, on peut mettre un droit fur les objets de luxe & de débauche, tels que les foies, & le rum, & même fur notre exportation de tabac, de fourrures, de Gin-fang & de riz (1), articles dans lefquels nous n'avons

---

Amfterdam, & écrite par Daniel Parker Efquire, homme bien verfé dans les calculs, cette fomme n'eft portée qu'à 72 millions. Mais il n'en fait l'eftimation que d'après les livres des douanes à Londres, qui ne montroient que les marchandifes de la Grande-Bretagne & des Indes Orientales ; il n'y comprend point la contrebande qui fe fait en Hollande, des établiffemens Français, Hollandais & Efpagnols, ni l'importation légale des Indes Anglaifes, en rum, fucre, café, cacao, coton, mélaffes, &c. qui fe montent à une fomme auffi confidérable. Les droits impofés fur ces objets étrangers étoient fi grands qu'on préféroit les rifques de la faifie aux droits exorbitans de les importer.

(1) La Ruffie perçoit de très-grands revenus fur l'exportation de fes chanvres. Elle fera bientôt obligée de les diminuer par la concurrence des nôtres, qui feront en

à craindre aucune rivalité des autres Nations.

Pour donner aux lecteurs françois toute l'information possible, sur un sujet des impositions commerciales, j'ai cité en note (1) l'acte du nouveau Congrès.

---

assez grande quantité pour suppléer aux besoins de l'Europe. Les terres qui avoisinent l'Ohio, & celle des parties Occidentales, offrent un champ immense prêt à recevoir la culture de cette denrée.

(1) *Acte pour imposer un droit sur toutes les marchandises importées dans les Etats-Unis.*

Considérant que, pour le maintien du Gouvernement, le paiement des Etats-unis, l'encouragement & la protection des manufactures, il est nécessaire qu'on impose certains droits sur toutes les marchandises importées.

Il est ordonné par le Sénat & la Chambre des Représentans des Etats-unis de l'Amérique, assemblés en Congrès, qu'à compter du premier jour du mois d'août prochain, les différens droits ci-dessous mentionnés, seront imposés sur toutes les marchandises suivantes, importées dans les Etats-unis, des lieux & ports quelconques;

SAVOIR:

Sur tous les esprits distillés, qualité de la Jamaïque, venant de l'étranger, par gallon, dix cents (1).

---

(1) Un cent vaut un sol & un vingtième.

Pour descendre jusqu'aux plus petits détails, je comparerai les dépenses du gouvernement des états

---

Sur tous les autres esprits distillés, huit *idem.*

Sur les mélasses, deux cents & demi.

Sur le vin de Madere, dix-huit cents.

Sur tous les autres vins, dix *idem.*

Sur chaque gallon de bière, d'aile, ou le *porter* en barrique, cinq *idem.*

Sur chaque bouteille de cidre, de bière, d'aile, ou le *porter* par douzaine, vingt *idem.*

Sur le malte, par boisseau, dix *idem.*

Sur le sucre brun, par livre, un *idem.*

Sur le sucre en pain, trois *idem.*

Sur tous les autres sucres, un cent & demi.

Sur le café, par livre pesant, deux cents & demi.

Sur le cacao, un cent.

Sur toutes les chandelles de suif, deux *idem.*

Sur toutes celles de cire ou de blanc de baleine, six *idem.*

Sur le fromage, quatre *idem.*

Sur le savon, deux *idem.*

Sur les bottes, par paire, cinquante *idem.*

Sur tous les souliers & sur toutes les chaussures en cuir, par paire, sept *idem.*

Sur tous les souliers & les pentoufles de soie ou d'étoffe, par paire, dix *idem.*

Sur les cables du poids de 112 livres, soixante-quinze *idem.*

individuels : outre le but que je me propoſe, les vieux gouvernemens apprendront de cette compa-

---

Sur le cordage goudronné, ſoixante-quinze *idem.*

Sur le cordage non goudronné & ſur le bitord, quatre-vingt-dix *idem.*

Sur la ficelle, deux cents *idem.*

Sur l'acier non travaillé, cinquante-ſix *idem.*

Sur tous les cloux, par livre, un *idem.*

Sur le ſel, par boiſſeau, ſix *idem.*

Sur le tabac manipulé, par livre, ſix *idem.*

Sur le tabac en poudre, *dito*, dix *idem.*

Sur l'indigo, *dito*, ſeize *idem.*

Sur les cardes pour laine ou pour le coton, par douzaine, cinquante *idem.*

Sur le charbon, par boiſſeau, deux *idem.*

Sur le poiſſon en ſaumure, par baril, ſoixante-quinze *idem.*

Sur le poiſſon ſec, par quintal, cinquante *idem.*

Sur tous les thés importés de Chine ou de l'Inde dans des bâtimens couſtruits dans les Etats-unis, & appartenans à un ou pluſieurs citoyens deſdits Etats, ou en bâtimens ou vaiſſeaux conſtruits en pays étranger, & appartenans entièrement, avant le 16 du mois de mai dernier, à un ou pluſieurs citoyens deſdits Etats-unis, & ainſi de ſuite, juſqu'au temps de l'importation ;

SAVOIR :

Sur le thé-boue, par livre, ſix cents.

Sur le ſouchon, ou les autres thés noirs, dix *idem.*

raiſon l'économie dans l'art de récompenſer les ſervices rendus à la patrie. On verra que ce ſont les

---

Sur les thés hyſons, vingt *idem.*

Sur tous les autres thés verds, douze *idem.*

Sur tous les thés importés d'Europe en bâtimens ou vaiſſeaux conſtruits dans les Etats-unis & appartenans entièrement à un ou pluſieurs citoyens deſdits Etats, ou en bâtimens ou vaiſſeaux conſtruits en pays étranger, & appartenans entièrement, avant le 16 du mois de mai dernier, à un ou pluſieurs citoyens deſdits Etats-unis, & continuant ainſi juſqu'au temps de l'importation;

SAVOIR:

Sur le thé-boue, par livre, huit cents.

Sur le ſouchong & les autres thés noirs, treize *idem.*

Sur les thés hyſons, vingt-ſix *idem.*

Sur tous les autres thés verds, ſeize *idem.*

Sur tous les thés importés dans une autre manière que ci-deſſus.

Sur le thé-boue, par livre, quinze cents.

Sur le ſouchong & les autres thés noirs, vingt-deux *idem.*

Sur les thés hyſons, quarante-cinq *idem.*

Sur tous les autres thés verds, vingt-ſept *idem.*

Sur toutes ſortes de marchandiſes, autres que le thé, importées de Chine ou de l'Inde en vaiſſeaux non bâtis dans les Etats-unis & n'appartenans pas entièrement à un ou pluſieurs citoyens deſdits Etats, ni en bâtimens conſtruits en pays étrangers & n'appartenans pas entièrement

hommes chez nous qui font les places, & non les places qui font les hommes ; je ne parlerai que de

---

à un ou plusieurs citoyens desdits Etats-unis avant le 16 du mois de mai dernier, & continuant ainsi jusqu'au temps de l'importation, deux & demi pour cent *ad valorem.*

Sur tous les miroirs & les articles de verrerie, excepté les bouteilles de verre noir, dix pour cent *ad valorem.*

Sur la porcelaine, la fayence & la poterie, dix pour cent *ad valorem.*

Sur la poudre à tirer, dix pour cent *ad valorem.*

Sur toutes les drogues de peinture, mêlées avec de l'huile, dix pour cent *ad valorem.*

Sur les boucles de souliers & de jarretières, dix pour cent *ad valorem.*

Sur les galons d'or & d'argent, dix pour cent *ad valorem.*

Sur l'or & l'argent en feuilles, dix pour cent *ad valorem.*

Sur tous les registres en blanc, sept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur le papier à écrire, à imprimer & à tentures, sept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur tous les articles d'ébénisterie, sept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur tous les boutons, sept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur toutes les selles, sept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur tous les gants de peau, sept & demi pour cent *ad valorem.*

l'Etat de Maſſachuſſet, pour faire reſſortir cette vérité. Le Maſſachuſſet eſt un des Etats les plus

---

Sur tous les chapeaux en caſtor fourrure, en laine, ou mêlangés de l'une ou de l'autre, ſept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur tous les articles de marchandiſes de modes tout faits, ſept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur les fils d'archal & de léton, ſept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur tous les cuirs tannés & employés, excepté ceux qui auront une autre évaluation, ſept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur les joncs, les cannes & les fouets, ſept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur toutes ſortes d'habillemens tout faits, ſept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur toutes les broſſes, ſept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur les marchandiſes plaquées en or & en argent, ſur la jouaillerie & la tableterie, ſept & demi pour cent *ad valorem,*

Sur les ancres & ſur tous les articles travaillés en fer blanc & en étain, ſept & demi pour cent *ad valorem.*

Sur les cartes à jouer, par paquet, dix cents.

Sur toutes ſortes de voitures & de charettes à deux ou quatres roues, & ſur leurs parties, quinze pour cent *ad valorem.*

Sur toutes les autres marchandiſes, cinq pour cent ſur

importants de l'union fédérative. Voici le tableau de ses dépenses tiré de la cour générale, en Juin

---

leur valeur au temps & lieu de l'importation, excepté les articles suivans, le salpêtre, l'étain en bloc, le fer-blanc en feuilles, le plomb, le vieux étain, le cuivre en feuilles, la laine, le coton, les bois & les drogues pour la teinture, les cuirs, les pelleteries & l'airain.

Il est de plus ordonné par l'autorité ci-dessus, qu'à compter du premier du mois de décembre 1789, il y aura un droit sur chaque cent douze livres pesant de chanvre importé comme ci-dessus, de six cents, & sur le coton, par livre, trois cents.

Et il est de plus ordonné, par l'autorité ci-dessus, que tous les droits payés, ou pour le paiement desquels il a été donné caution, sur toutes les marchandises ci-dessus mentionnées, excepté les esprits distillés autres que l'eau-de-vie & le genièvre, seront rendus on déchargés sur celles desdites marchandises qui seront exportées chez l'étranger dans les douze mois après que les droits en auront été acquittés ou la caution donnée, à la réserve d'un pour cent sur le montant desdits droits, par rapport à la dépense occasionnée par l'enregistrement de ces dits droits.

Et il est de plus ordonné, par l'autorité susdite, qu'il sera alloué & payé sur chaque quintal de poisson sec & sur chaque baril de poisson en saumure, provenant des pêcheries des Etats-unis, & sur chaque baril de provision salée, exporté chez l'étranger, en place d'une remise des droits

1787 ; et de ce tableau puiſſent les autres gouvernemens s'inſtruire dans l'art de l'économie,

---

impoſés ſur l'importation du ſel employé & dépenſé pour ledit poiſſon ;

SAVOIR:

Sur chaque quintal de poiſſon ſec, cinq cents.

Sur chaque baril de poiſſon en ſaumure, cinq *idem.*

Sur chaque baril de proviſion ſaléé, cinq *idem.*

Et il eſt de plus ordonné par l'autorité ci-deſſus, qu'il ſera alloué une déduction de dix pour cent ſur tous les droits impoſés par cet acte ſur toutes les marchandiſes importées dans des vaiſſeaux bâtis dans les Etats-unis & appartenans entièrement à un ou pluſieurs citoyens deſdits Etats, ou en vaiſſeaux conſtruits chez l'étranger & appartenans entièrement, avant le 16 du mois de mai dernier, à un ou pluſieurs citoyens deſdits Etats-unis, & continuant ainſi juſqu'au temps de l'importation.

Et il eſt de plus ordonné, par l'autorité ſuſdite, que cet acte continuera & aura force juſqu'au premier de juin de l'année de notre Seigneur, mil ſept cent quatre-vingt-ſeize, & de là juſqu'à la fin de la prochaine ſeſſion du Congrès qui ſera tenue après celle-là, & non plus long-temps.

Signé FREDERICK-AUGUSTUS MUHLENBURG, Orateur de la Chambre des Repréſentans.

Signé JOHN ADAMS, Vice-Préſident des Etats-unis & Préſident du Sénat.

Approuvé, le 4 juillet 1789.

Signé GEORGE WASHINGTON,
Préſident des Etats-unis.

ſur lequel eſt principalement fondé le bonheur des peuples !

Pour les quatre délégués qui ſont conſtamment au Congrès. .	34,492 l. 10 ſ. » d.
Salaire du Gouverneur (1). .	19,250
Juges (2) de la Cour ſuprême de judicature, au nombre de cinq	30,975
Le Secrétaire & ſes quatre commis.	12,043 10
Le Tréſorier, ſon bureau,	
. . . .	96,761 l. 0 ſ. 0 d.

(1) Cette ſomme a été réduite à 14,000 l. par le noble déſintéreſſement du gouverneur *Hancock*, patriote généreux & bienfaiteur. Plus d'une fois il a ſacrifié ſon patrimoine pour ſoulager le peuple qu'il gouvernoit.

(2) Peut-être n'y a-t-il pas de gouvernement où la force des vertus publiques ſe montre comme dans les juges du Maſſachuſſet. Des hommes de la plus profonde connoiſſance dans les loix, ſacrifient leur temps au public, font deux fois le tour de chaque comté dans l'année à leurs frais propres, & ne reçoivent que ces modiques honoraires. C'eſt à eux qu'eſt due la conſervation de la richeſſe publique & de la conſtitution. Ils ont le noble orgueil d'être utiles & déſintéreſſés ; car s'il s'en trouve qui aient de la fortune, ils ſervent ſans autre récompenſe que l'eſtime publique & le déſir d'être utiles.

De l'autre part. . .	96,761		
& six commis.	17,619	8	
Le Commissaire général & son commis.	4,268	5	
Honoraires des Professeurs de l'Université d'Harvard . . .	8,750		
Pour les clercs des représentans du Sénat	4,200		
Pour le Messager, sorte d'officier attaché au gouverneur, au conseil & à la cour générale.	3,864	17	6
La garnison du château . . .	36,400		
Solde de la cour générale . .	178,559	10	
Frais d'imprimerie.	10,200		
Comité pour redresser les comptes & pour son commis. .	8,216	5	
Bois, chandelles, papier, &c., pour l'année.	2,100		
Pour le comité chargé de la vente des terres, de l'arpentage & de la dépense, pour l'année.	16,179		
Voilà le tableau de la dépense annuelle en 1787, de l'état de Massachusset.	387,118 l.	5 f.	6 d.

Quel exemple pour l'Europe ! Un gouvernement dont la population eſt de plus de 400,000 perſonnes, qui contient cent mille hommes effectifs, tous bien armés & bien diſciplinés dans l'art de la guerre ; un gouvernement qui a un commerce étendu & varié, ſe ſoutient par une dépenſe qui n'excède pas celle que des individus, en Europe, prodiguent quelquefois en chevaux.

Il y a eu dans le Maſſachuſſet de grandes plaintes ſur la rareté des eſpèces. Ce n'étoit pas le déſir de ſe ſouſtraire aux taxes qui l'avoit occaſionnée, ou qui eût donné lieu à ces plaintes. Mais, comme toute perſonne qui avoit quelque choſe à vendre pouvoit trouver de l'argent, ainſi que ceux qui avoient fini des travaux dont ils s'étoient chargés, il fut prouvé qu'en prenant (1) deux & demi pour cent ſur les

(1) On évalue généralement la population du Maſſachuſſet à 400,000 perſonnes ; on porte le revenu de chacune, l'une dans l'autre, ſans diſtinction de pauvre ou de riche, à 403 liv. 15 ſ. ; & le revenu de toute la république, à 161,500, 000 liv. Conſéquemment, dans les charges publiques du gouvernement & de la dette nationale, cet état pourroit ſupporter pour 1,934,635 liv. au taux ci-deſſus mentionné d'un dix-neuf quatre-vingt-ſeizième pour cent, qui n'eſt que le quatre-vingt-quinzième de ſes travaux, ou le fruit de quatre jours dans

travaux de tous les ſujets de cet Etat, (& aſſurément, dans les autres, il ne ſeroit pas néceſſaire d'en prendre autant; parce que leurs travaux produiſent davantage que dans le Maſſachuſſet). Enfin il fut prouvé que ces deux & demi pour cent, ou la quarantième partie de leur temps ſuffiroit pour payer l'intérêt de la dette domeſtique & étrangère, pour ſupporter la dépenſe de l'Etat & du Gouvernement fédératif, & pour payer l'intérêt de leur dette privée; & qu'enfin il ſuffiſoit pour remplir les projets de l'union d'un dix-neuf quatre-vingt-ſeizième pour cent ſur les produits des travaux, ou d'y conſacrer dans l'année, ſeulement quatre de leurs journées.

---

l'année. Telle ſeroit leur faculté dans quatre jours ſeulement de travaux, qu'un ſeul des treize Etats pourroit acquitter de la dette générale & de la totalité des charges du gouvernement fedératif. Je n'ai pas les connoiſſances ſuffiſantes pour évaluer les travaux en Europe. Je ne peux les comparer avec les nôtres ; mais tous ceux qui connoîtront l'Angleterre & la France, pourront juger, par la comparaiſon que nous avons faite, de la quotité de capitation à établir dans les trois Etats, pour ſupporter les charges & dettes du gouvernement. Cette capitation pour l'Amérique a été évaluée à 3 liv. 15 ſ. 3 den. ; en Angleterre, à près de 44 liv., & en France, à 25 liv. ; mais ſi les propriétés réelles & perſonnelles payent deux tiers, ces capitations ſeroient réduites en proportion.

Pour donner une idée plus juſte des facultés qui aſſurent, en Amérique, l'acquittement annuel des charges du gouvernement, ainſi que l'extinction de la dette nationale, je m'appuyerai ſur les principes de M. Parker, que j'ai déjà cité, qui ſont d'avoir égard à l'étendue & à la valeur du territoire, au nombre des habitans, à la quantité & à la nature de leurs exportations; de comparer ces différens objets avec ceux des autres Nations, c'eſt le moyen de parvenir à un réſultat qui puiſſe être fondé.

Les Etats-unis, comme on l'a déjà remarqué, ſont d'une immenſe étendue (1). Le climat y eſt varié, le ſol fertile; il s'étend ſous la zône tempérée & ſous la zône torride, avec une force de végétation qui produit toutes les choſes néceſſaires à la vie, & les objets les plus eſſentiels au commerce, des bayes, des rivières navigables (2);

---

(1) Le capitaine Carpenter, de Philadelphie, a pénétré, par l'oueſt, juſques dans les établiſſemens Indiens. Il dit, dans ſes voyages, qu'il a parcouru la diſtance de dix-ſept cents milles; & que ce n'eſt qu'à cette diſtance, qu'il a trouvé que les rivières avoient leurs cours vers l'oueſt. Il conclut, d'après cette circonſtance, qu'il étoit au centre du continent occidental, ou ſur la partie qui en étoit la plus élevée.

(2) Depuis que M. Rumſey, de Virginie, a fait

jusques aux limites les plus reculées coupent & divisent le pays, & facilitent la circulation & les transports. Dans cette vaste étendue il n'y a que le plus petit nombre des terres qui connoisse encore la soc. Les plus vastes & les plus fertiles attendent, & sont prêtes à s'ouvrir à la culture.

En 1775, le nombre des habitans des Etats-Unis étoit estimé à 3,064,687. Mais un nouvel

---

l'heureuse découverte de diriger un vaisseau par le moyen des pompes à feu, contre le vent, les courans & la marée, les rivières qui conduisent au centre du monde occidental, peuvent suppléer à un prix modéré, par le moyen des bâtimens construits d'après son plan, toutes les productions étrangères qui peuvent être agréables & convenables à ceux qui auront formé des établissemens dans ces parties de l'ouest. Ils jouiront également de l'avantage d'envoyer leur superflu jusqu'à la mer. On diroit que la Providence n'a donné ce génie aux peuples, qu'à l'instant où il étoit nécessaire à ces contrées de l'ouest, où les établissemens ne font que de naître, où leur accroissement sera d'autant plus rapide, que, par le moyen de cette machine, la grande objection de l'éloignement des mers, des délais, des distances, des difficultés à remonter les rivières, a trouvé la solution de toutes ces difficultés dans la découverte de M. Rumsey. Cette machine sera peut-être de la plus grande utilité en France, où l'on ne remonte les rivières qu'à force de chevaux.

état

état a prouvé qu'il y a eu depuis, une augmentation de 500,000 perſonnes au moins. C'eſt ce dont on peut être convaincu par les faits qui ſuivent. En 1775, le dénombrement du Connecticut portoit la population à 192,000 habitans. En 1784, on en comptoit 210,000. Ainſi pendant neuf ans, & dans un temps de guerre, la population s'étoit augmentée de 18,000 perſonnes. Si, d'après ce fait, on eſtime l'accroiſſement de la population dans les autres états, il ſera au moins de 300,000 perſonnes de plus. Ajoutez-y les émigrations qui ſe ſont faites de l'Europe, depuis la paix. L'Ecoſſe ſeule nous a fourni plus de 30,000 émigrans; peut-être en eſt-il venu le double d'Irlande: il en eſt venu également d'autres contrées. On ne peut évaluer ces émigrations & l'accroiſſement naturel au-deſſous de 435,322 perſonnes. Mais il n'eſt pas néceſſaire de ſe fonder ſur les émigrations, ni ſur l'accroiſſement de la population du Connecticut. Les limites de ſon territoire, & le trop grand nombre de ſes habitans, ne peuvent guères admettre une population plus conſidérable, (1). Mais comme il a été déjà obſervé, le Docteur

(1) C'eſt un fait avéré qu'il ſe fait tous les ans des émigrations conſidérables du Connecticut dans le Kentuckie, & dans les autres contrées nouvelles.

Franklin, & d'autres Américains, qui ont écrit ſur la population du pays, penſent que dans dix-huit ans, elle ſera doublée (1). Ainſi, loin d'exagérer, quand je porte le nombre actuel des habitans à trois millions & demi, je ſuis au-deſſous de la réalité.

L'exportation qui ſe fait des Etats-Unis depuis la paix, n'eſt pas auſſi exactement connue que celle qui ſe faiſoit avant la guerre. Avant l'année 1773, l'exportation qui eut lieu pendant trois ans pour la Grande-Bretagne, ſe montoit à 94,190,512 l. (2). On ne fait point entrer dans ces calculs, fondés ſur des témoignages publics, l'exportation qui ſe fit pour les établiſſemens Anglais, Français, Eſpagnols, dans les Indes Occidentales on n'y comprend, ni celle qui s'eſt faite pour d'autres contrées d'Europe, que la Grande-Bretagne & l'Irlande, ni celles de l'Afrique, du Canada, de Terre-Neuve, qu'on peut évaluer à

---

(1) Selon ce principe, la population actuelle devroit être de 5,107,796 perſonnes, ſans y comprendre celles qui y ont émigré de l'Europe ; car en douze années, depuis 1777, ſuivant la même règle, il y a une augmentation de deux millions quarante trois mille cent dix-huit habitans :

(2) Ces calculs ſont tirés des regiſtres de la douane, certifiés par M. Tomkins, inſpecteur général des douanes à Londres.

73,809,488 liv. (1). Ainſi le total de nos exportations étoit alors de 168,000,000 liv.

Comparer le territoire de l'Angleterre avec celui des Etats-Unis, ce ſeroit rapprocher des différences infinies.

La valeur des terres de la Grande-Bretagne ne peut s'eſtimer que par ſes productions. Elles ſont dans leur état de culture le plus floriſſant; elles ſoutiennent 9,000,000 d'habitans, & l'exportation ſe monte annuellement à 301,249,303 livres 8 ſols (2).

La cinquantième partie des terres dans les Etats-Unis, à peine eſt en culture. Cependant cette portion ſuffit au ſoutien de trois millions & demi d'habitans, pour mieux dire, à une population de cinq millions d'hommes. Et les exportations annuelles ſont déjà de 168,000,000 l.

La Grande-Bretagne eſt obligée de lever ſur ſes neuf millions d'habitans, un revenu de près

---

(1) Mr. Parker n'évalue ces exportations qu'à 25,569,728 liv.; mais il ſe trompe certainement; car la ſomme de nos exportations, autre part qu'en Angleterre & en Irlande, a toujours été eſtimée être égale à l'exportation faite pour la mère patrie, en Europe.

(2) Cette évaluation eſt tirée de l'inſpecteur-général des douanes de l'Angleterre, du 18 février 1783.

de 400,000,000 l. Et les Etats-Unis, ſur une population qu'on n'évalue qu'à trois millions & demi ne lèvent que 13,168,717 liv. & trente-ſept quatre-vingt-dixièmes.

Ainſi les exportations des Etats-Unis ſont déjà plus d'une ~~unité~~ au-deſſus de celles de la Grande-Bretagne ; dans le rapport à-peu-près de neuf à dix-ſept, ſur une population qu'on pourroit regarder être à la nôtre, ce qu'un eſt à deux, & que je conſidère dans la proportion de ſept à dix-huit, & ſa dépenſe annuelle comme un eſt à trente.

Les revenus de la Grande-Bretagne excèdent le montant de toutes ſes exportations de plus de trente-trois pour cent ; ceux dont les Etats-Unis ont beſoin ne ſont qu'environ la onzième partie de ſes exportations.

C'eſt en dire aſſez ſur ce ſujet. Bornons-nous à quelques remarques générales. Par-tout où le ſol ſemble adapté à toute eſpèce de productions, & ſur-tout quand il en a qui lui ſont particulières, comme dans les parties méridionales ; lorſque l'induſtrie ne s'exerce que pour elle-même, & qu'elle n'eſt point, comme dans preſque toute l'Europe, aſſervie au luxe effréné des grands ; par-tout où la fertilité eſt de beaucoup au-deſſus des beſoins ; par-tout où les impôts ſont à peine ſenſibles ; le peuple a des reſſources immenſes pour ſoutenir

le gouvernement, ſur-tout s'il a peu de beſoins & point de fantaiſies ; il peut acquitter ſes dettes, quand au lieu d'être monſtrueuſes, elles ne ſont que légères, & faire avec les autres Nations les échanges qui lui conviennent. Or, ces avantages, vous ſavez, Monſieur, que nous les avons, & que dans tout le monde connu, nous ſommes le ſeul peuple qui puiſſions nous en vanter.

Les principes avancés dans le cours de cette lettre étant d'une vérité inconteſtable, j'oſe dire que la France a le plus grand intérêt de ſaiſir avec empreſſement l'occaſion qui ſe préſente de ſe lier étroitement par les nœuds du commerce, avec un peuple nouveau qui ne connoît aucune eſpèce d'entraves ; qui offre à ſon allié des avantages qui ne ſont point à dédaigner ; qui les offre par attachement, par reconnoiſſance, & qui déſire trouver dans la France autant de ſatisfaction à les recevoir, qu'elle a de plaiſir à les lui offrir. Puiſſe cette occaſion ne point lui échapper ! Car les peuples ſoumis aux évènemens, ainſi que les individus, ne ſont pas toujours les maîtres ni des circonſtances, ni de leurs affections.

J'ai l'honneur d'être reſpectueuſement,

MONSIEUR LE MARQUIS,

Votre, &c.

LETTRE VI.

Des réformes & établissemens propres à faciliter le commerce de la France avec les Etats-Unis.

A Paris, 30 Avril 1789.

MONSIEUR LE MARQUIS,

JE me garderois bien de hasarder mon opinion sur ce que doit faire la France, pour encourager le commerce qu'elle peut faire avec nous, en augmenter l'étendue & s'en assurer les avantages, si je n'étois intimément convaincu qu'elle doit, avant tout, faire à son véritable intérêt, le sacrifice de quelques réglemens capables d'y apporter des entraves, & en adopter au moins provisoirement quelques autres qui offrent, dès-à-présent, les avantages que le temps développera infailliblement, mais qui ne sont pas assez présens pour obtenir tout d'un coup la préférence des spéculateurs. Je considérerai ces objets sous trois points de vue.

1°. J'examinerai les réformes que la France doit

faire dans ſes loix, ſon gouvernement & ſa police.

2°. Les établiſſemens que la France doit faire dans les Etats-unis.

3°. Et ceux qui ſont néceſſaires en France.

Le premier moyen de faire fleurir le commerce eſt de l'affranchir de ce qui peut en gêner l'action & en diminuer les avantages. L'Amérique pouvoit trouver en France preſque tous les objets qui entrent dans ſon commerce. Le monopole des fermes, les entraves des douanes, pluſieurs réglemens vexatoires ou onéreux, lui ont fait préférer d'autres relations. La même cauſe a privé la France de nos exportations & de l'avantage de fournir elle-même aux Nations voiſines ce qu'elle n'auroit pu conſommer de nos productions.

On peut citer particulièrement le funeſte régime des fermes générales, ſi gênant entr'autres pour le tabac (1).

---

(1) Le Lord Sheffield, page 91, de ſon Traité de commerce, parlant des encouragemens que nous trouvons en France, dans les ports francs, & en Hollande, par la modicité des droits, dit « ſi l'on encourageoit les » Américains par de pareils avantages à apporter leurs » tabacs en Angleterre, pour y être triés, leurs vaiſ- » ſeaux, au lieu de charger en France & en Hollande » pour leur retour, feroient leurs cargaiſons ici ; ils y

Tant que le commerce d'une denrée ſera mis excluſivement entre les mains d'un certain nombre d'hommes, les Américains ne pourront s'adreſſer & vendre qu'à ces hommes, qui fixeront un prix arbitraire ; qui n'acheteront qu'au prix qui leur conviendra, & que la néceſſité des circonſtances rendra toujours déſavantageux à l'étranger. Mais, dira-t-on, comment cet avantage des fermiers, peut-il décourager le commerçant, puiſqu'ils achetent en proportion de la conſommation ?

On répond à cela que le privilège dans la revente ſimple s'étendra juſques ſur le premier achat. Perſonne ne veut entrer en concurrence avec eux ; & quand quelques acheteurs s'y expoſeroient, l'inſouciance réelle ou ſimulée des fermiers opére, ou la

---

» laiſſeroient leurs tabacs pour ſolder nos marchandiſes,
» ou pour former un fond de crédit qui attacheroit &
» fixeroit leur commerce en Angleterre ».

Il ajoute auſſi, page 93, « la quantité de tabacs que
» l'Angleterre exportoit dans toutes les parties, entre-
« tenoit un grand nombre de petits vaiſſeaux qui four-
» niſſoient beaucoup de matelots à la marine ».

Ne peut-on pas adopter le même raiſonnement en faveur de la France ? Pourquoi perdroit-elle les fruits du commerce qu'elle peut ſe promettre ? Elle n'a beſoin que de changer de régime, pour en adopter un meilleur.

persuasion que les provisions sont complettes, ou que la denrée est abondante, ce qui, dans l'un & l'autre cas met, en quelque sorte, le commerçant à la discrétion de l'acheteur.

Vainement, dira-t-on, que les règlemens par lesquels le roi a obligé les fermiers-généraux à acheter annuellement quatorze mille tonneaux, ont remédié à ces inconvéniens ; car, en outre que le nombre des fournisseurs a augmenté, c'est que, si je suis bien instruit, les fermiers-généraux ont fait diminuer le prix du tabac, & qu'il n'est rien moins que certain qu'ils ayent acheté les 4666 tonneaux, tous les quatre mois, comme l'annonçoit M. de Calonne à notre ministre, dans sa lettre du 22 octobre 1786. Il est si difficile de vérifier ce fait, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire dans ma première lettre, que je ne pense pas que personne entreprenne de s'en assurer. On ne croit pas qu'il soit plus vrai qu'ils ayent, ainsi qu'on l'assure, leurs provisions pour trois années; la raison en est sensible. On sait que, pendant la guerre, il étoit trop difficile de faire venir du tabac d'Amérique en Europe, pour avoir pu en acheter par an le nombre des 24,000 tonneaux que la France en consomme annuellement. Depuis la paix, il est encore moins vraisemblable qu'on en ait, dans quatre ans, exporté en France 72,000 tonneaux, outre

les 24,000 en ſus qu'il faudroit y ajouter pour le déchet annuel, cela feroit une conſommation de 42,000 tonneaux par an, ce qui excède de beaucoup ce qu'on peut en vendre en France; puiſque le plus grand nombre des négocians ſe ſont portés, depuis 1783, vers l'Angleterre, la Hollande, la Suède, & les Puiſſances Septentrionales; ce qui eſt particulièrement attribué au contrat qui a été fait avec M. ~~Mowis~~. Morris

Il y a plus, c'eſt que nos récoltes, depuis la paix, juſqu'à préſent, n'ont pu fournir à une réſerve de 72,000 tonneaux, déduction faite de la conſommation en Europe. Voilà, Monſieur, les raiſons qui ont opéré la grande diminution du prix de cette denrée dans le premier achat, ſans en procurer dans la revente. Je crois avoir démontré, d'ailleurs, que le régime des fermes-générales eſt meurtrier pour cette branche de commerce, en ce que le commerçant ne peut vendre à qui, ni quand il lui plaît; en ce qu'il ne peut laiſſer ſon tabac dans un entrepôt que pour un certain temps; après quoi il eſt obligé de recevoir le prix que lui en offrent les fermiers, ou le reporter à grands frais dans un autre marché. C'eſt par une ſuite du découragement, réſultant de ces entraves, que nos négocians cherchent d'autres Nations, pour échanger, contre leurs tabacs, des marchandiſes qu'autrement ils auroient

prifes en France. Si l'on me demande comment on pourra être affuré de fes revenus, s'ils ne font pas levés par des fermiers, je reproduirai les moyens que j'en ai déjà donnés dans mes Mémoires traduits par M. de la Tombe, & adreffés à vous.

Au lieu de fermiers-généraux, je citerai la méthode des Américains, ou des Anglais, (1) l'inftitution d'un collecteur-général, qui auroit, fous fes ordres, autant de députés & d'affiftans qu'il lui en faudroit. Il percevroit les droits fur le tabac en feuilles ; ce qui rendroit le recouvrement plus fûr & plus facile que la perception fur le tabac en poudre. On épargne déjà les dépenfes énormes des commis & prépofés de la ferme. On dépoferoit le tabac dans des magafins, dont les clefs feroient confiées au collecteur. Il en feroit délivrer en proportion du befoin, & les droits feroient prélevés, à mefure de la quantité de chaque livraifon ; et pour moins

(1) En Angleterre, où les douanes font en régie, il y a une facilité de négocier fingulière ; un mot d'écriture fait les plus grandes affaires ; il ne faut point que le marchand perde un temps infini, & qu'il ait des commis exprès pour faire ceffer toutes les difficultés des fermiers, ou pour s'y foumettre.

(Montefquieu, de l'efprit des loix. Livre XX. chap. XIII).

gêner le propriétaire, le collecteur se contenteroit de retenir en tabac le double de ce qu'il en faudroit pour assurer son droit ; il prendroit des billets de sûreté, pour être payé, en cas de feu, ou d'autres accidents. Par ce moyen, on fait cesser les inconvéniens que quelques auteurs (1) supposent être attachés au plan de perception des droits sur le tabac, lorsque le monopole en sera aboli. Car dans ce cas, le propriétaire n'aura point d'avance à faire ; la marchandise est elle-même garantie pour la taxe, ce qui devroit être dans tous les cas. Cela préviendroit aussi la contrebande ; dès que les droits seront levés sur le tabac en feuille, il ne sera plus si facile, à cause de la grosseur de son volume, de le passer en fraude ; il est difficile qu'il ne soit pas découvert ; & la prohibition doit alors s'étendre sur l'importation de toute espèce de tabacs en poudre.

Cette manière de percevoir les droits peut s'appliquer à toutes sortes de denrées d'importation. Il en résulteroit un remède contre la contrebande dans les ports, sur les côtes, & contre celle des gardes eux-mêmes. On ne peut nier que ce mode de perception, employé avec succès dans les Etats-unis, & dans la Grande-Bretagne, vaut au moins

---

(1) MM. Claviere & Warville.

celui des fermiers-généraux. Il a encore un grand avantage pour la Nation, c'eſt que le montant de tous les droits iroit à ſa décharge. Les gains immenſes de la ferme, & les épargnes dans ce que j'ai entendu appeller en France, frais de régie, formeroient avec le temps, un revenu qui groſſiroit le fiſc, ou ſoulageroit le peuple.

On pourroit même ſauver ces frais de régie, comme en Angleterre, en établiſſant un tarif pour le ſalaire des commis qui ſeroit payé avec les droits. Il en réſulteroit auſſi des égards réciproques entre les marchands & les commis.

Dans ce plan de perception, le gouvernement jouiroit de ſes revenus à l'inſtant; ils ne ſeroient point arriérés (1), aucun receveur ne pourroit faire valoir l'argent du fiſc à ſon profit.

Je ſouhaite que cette réforme ait lieu. Le marchand n'en payeroit pas moins; ſoit qu'il paye au fermier, ſoit au collecteur; mais le commerce en ſeroit plus libre; & c'eſt ce qui arrive, lorſqu'on

---

(1) On dit qu'en général les fermiers ſont toujours en arrière des payemens de quelques années; & que, lorſque le gouvernement a beſoin d'argent, ils lui en fourniſſent, en ſe faiſant payer de gros intérêts. Si cela eſt vrai, c'eſt recevoir un intérêt pour acquitter ce qu'ils doivent.

peut vendre quand & à qui on veut, rembarquer ſes marchandiſes à volonté, ſans avoir d'autres obſtacles que de payer les droits convenus pour les magaſins, & pour les prépoſés qui lui ont donné leur temps & leurs peines.

Les ports nombreux qui ſont en France, le peu de temps qu'il faut pour paſſer de l'un à l'autre, en comparaiſon de la diſtance des ports des autres Nations de l'Europe, les différentes marchandiſes qui s'y trouvent, de plus que dans ceux du Nord, & qui déjà nous ſont devenus néceſſaires, comme bientôt ils le deviendront plus encore par goût & par habitude, & par l'aſſurance que le tabac y aura le prix courant de l'Europe ; ce ſont autant d'attraits qui nous y conduiront, ſi la liberté du commerce ſuccède à la ſuppreſſion de la ferme (1). Ce ſeroit déjà un grand avantage d'acquérir cette liberté ſur la vente du tabac. Mais qui peut douter qu'elle ne s'étende ſur beaucoup d'autres productions de nos climats, également utiles & profitables, que

---

(1) La ferme achète au moins pour 7 à 8 millions de tabac qui pourroit être échangé contre des marchandiſes de France ; s'il ſe trouvoit en France, au moment du débarquement, des acheteurs qui en fiſſent l'emplette, non par voye de monopole, mais par une concurrence mutuelle. (Voyez Claviere, Warville p. 170).

nous apportons dans les ports de France? Et quand elles y afflueroient en plus grande abondance qu'il ne feroit néceffaire pour fa confommation, elles les céderoit à d'autres Nations qui pourroient être intéreffées à des échanges réciproques qu'elles ne pourroient faire avec nous (1).

On peut même affurer que cette réforme doubleroit le produit du tabac; car, après en avoir perçu les droits pour la couronne, tels qu'ils font actuellement, & après en avoir payé pour le déchet un prix raifonnable, & pour le préparer, on pourroit le vendre au peuple au prix de quarante fols la livre (2). Et on ne peut douter que cette grande

---

(1) Le Lord Sheffield, pag. 90, en parlant de la reftriction qui oblige en Angleterre le marchand d'avancer les droits fur le tabac, dit, « cette reftriction, tant que » le port de Dunkerque fera un port franc, & que ceux » de Hollande n'exigeront qu'un droit de trois & demi » pour cent, fi on ne la change pas (elle l'a été depuis) » empêchera qu'on n'apporte le tabac en Angleterre, » qui, jufqu'à préfent, lui a fervi d'entrepôt. C'eft le » moyen d'engager les Américains à chercher d'autres » ports; rien n'eft plus mauvais que cette police ».

Cette remarque du Lord Sheffield peut être utile à la France, fi elle veut y faire attention.

(2) Selon la lettre de M. de Calonne à M. de Jefferton, du 26 octobre 1786, les droits fur le tabac fe montent

diminution dans le prix n'en augmentât considérablement la consommation.

Les observations relatives au tabac peuvent s'appliquer aux huiles à brûler.

Les puissances du Nord en fourniroient beaucoup moins, & nous prendrions en échange, des vins, des eaux-de-vies, & d'autres marchandises. Mais le monopole s'étend sur les huiles comme sur le tabac ; c'est l'effet d'un contrat passé avec un homme ou avec une société qui se charge d'éclairer, à ce qu'on m'a dit, plusieurs Villes. Une pareille société

à 28 millions. On en prend 24 mille tonneaux en Amérique, quatre ou cinq mille en Flandres. Je suppose que les droits sont de vingt sols par livre, les frais de perception & de débarquement, ou de vente ne seroient qu'une bagatelle ; supposons donc que le premier achat coutât le tiers d'une livre de plus, le déchet sera toujours un profit très-raisonnable ; la préparation & les dépenses en sus ne peuvent être portées à plus des deux tiers d'une livre ; ce qui feroit quarante sols pour le prix de la livre entière ; au lieu qu'il se vend aujourd'hui 3 liv. 10 s. dans les ports, & plus cher dans l'intérieur du Royaume. Je ne parle pas des profits & de l'usage qu'on peut retirer des côtes du tabac qui se mâchent, & qu'on employe contre la pituite. Cet article fait un tiers du tabac ; & je ne sais pourquoi les fermiers le détruisent.

ſera toujours maîtreſſe de fixer un prix arbitraire ; elle ſait bien que les huiles étrangères une fois admiſes en France, ne ſeront plus ré-exportées. L'Angleterre les a ſoumiſes, ſi on excepte les ſpermaceti, à des droits trop onéreux ; & les puiſſances du Nord ſont abondamment fournies. Si au contraire chaque ville avoit ſon fourniſſeur, (ce qui ne coûteroit pas plus que de confier le ſoin d'éclairer pluſieurs villes à un ſeul homme), les pêcheurs americains ~~ricains~~ en recevroient plus d'encouragement (1), & par cette concurrence, l'exportation ſeroit plus conſidérable.

Une choſe que je vous ai obſervée dans une autre lettre, & qui pèſe beaucoup ſur le commerce ; ce ſont les retards, les embarras, & les formalités (2),

---

(1) L'Edit qui prohibe l'admiſſion des huiles britanniques eſt d'une profonde politique ; c'eſt un des objets que la même ſageſſe doit bientôt établir, & qui détruiront une grande partie de la marine Anglaiſe ; par ce commerce, la France formera des pêcheurs, & l'inſuffiſance de ſes pêcheries ſera ſupplée par l'Amérique.

(2) La finance détruit le commerce par ſes injuſtices, par ſes vexations, par l'excès de ce qu'elle impoſe ; mais elle le détruit encore, indépendamment de cela, par les difficultés qu'elle fait naître, & les formalités qu'elle exige. (Monteſquieu, de l'Eſprit des Loix, livre XX. Chap. XIII).

qui ſe font ſentir & ſe multiplient dans les douanes. J'en ai fait mention dans la cinquième ſection de ma première Lettre, à laquelle je vous prie de me permettre de vous renvoyer. Ces obſtacles ne peuvent en augmenter les revenus ; il n'y a donc pas à héſiter, s'il eſt plus avantageux d'encourager le commerce en les ſupprimant, ou d'éloigner tous les vaiſſeaux marchands des ports de France, en retenant ces formes qui gênent & troublent le commerce, ſans qu'il en réſulte le moindre profit. Souvent les profits qui réſultent du commerce qui ſe fait par mer, ſont abſorbés par les retards que les marchands éprouvent dans les ports étrangers. Il eſt donc bien néceſſaire d'adopter tout ce qui peut ſimplifier les formalités & épargner le temps.

Cela ſera d'autant plus facile pour ce qui concerne les commerce des Etats-unis, que les objets de leur exportation ſe font généralement en gros, & que leur cargaiſon ne conſiſte ordinairement qu'en un ou deux articles. Si donc on adopte l'idée d'un collecteur, lorſqu'un vaiſſeau entre dans un port, il n'y auroit d'autre meſure à prendre, pour aſſurer les droits du prince, que d'envoyer un inſpecteur à bord, avec quelques ſoldats, pour empêcher qu'on ne détournât rien de la cargaiſon, juſqu'à ce qu'elle fût dépoſée dans les magaſins du roi, pour aſſurer le paiement des droits. Quant à l'exportation qui

peut ſe faire des ports de France, la ſaine politique doit l'affranchir de tout droit quelconque.

Mais s'il eſt néceſſaire d'examiner les caiſſes & tous les objets d'emballage qu'on doit mettre à bord, il ne ſera pas difficile aux inſpecteurs d'examiner le nombre des articles contenus dans une caiſſe, au lieu de les examiner chacun ſéparément. Cette inſpection, pour éviter tout embarras, pourroit ſe faire ſur le lieu même de l'emballage ; chaque ballot y ſeroit marqué & cacheté du ſceau de l'inſpecteur ; ce qui ſuffiroit pour le faire recevoir à bord, par celui qui inſpecte l'embarquation.

Quant aux règlemens & aux loix de police concernant le commerce, il eſt néceſſaire, pour établir une confiance réciproque, d'annuler tout ce qui gêne la liberté du nôtre. Si dans les ports de France nous ne trouvons pas les mêmes facilités que les négocians Français peuvent trouver dans les nôtres, l'encouragement ceſſe d'être réciproque, & la jalouſie élève des ſoupçons. « Les peuples libres y » ſont plus ſujets que les autres peuples. Ils s'in- » dignent plus aiſément contre les loix du fiſc qui » les gênent ».

S'il y a des droits ſur nos marchandiſes, il vaut mieux les percevoir ſur celui qui les achète, ou ſur les conſommateurs en France, que ſur celui qui les y a importées. C'eſt le moyen d'encourager

l'importation, & les droits du fiſc n'en ſeront pas diminués ; au lieu que les droits mêmes les plus foibles, s'ils tombent ſur l'Américain, ſeront conſidérés comme onéreux & vexatoires.

Je ſuis très-convaincu que les droits d'importation doivent être ſi légers, qu'ils doivent être ordonnés, plutôt pour conſtater la quantité d'objets importés, que pour tout autre motif de gain.

Tous les droits ſur l'importation ſont contraires au commerce, s'ils ſont de quelque valeur importante. C'eſt une ſurcharge qui en empêche la réexportation ; il ne faut pas que la France nuiſe à cette branche de commerce, dont elle peut retirer les plus grands avantages, ſi elle concerte bien ſes meſures. La France peut remplacer l'Angleterre à notre égard, & devenir l'entrepôt de toutes nos productions, ainſi que l'Angleterre l'a été juſqu'à préſent.

Il faut révoquer toute loi, qui permet l'importation des productions des Etats-unis ſur des vaiſſeaux étrangers. Elle doit ſe faire par des Français, ou par des Américains. Je n'ai pas beſoin d'inſiſter ſur les avantages qui en réſulteront pour leur marine réciproque (1). On ſait que la navigation mar-

(1) La navigation eſt la branche de commerce la plus intéreſſante par ſon influence ſur toutes les autres. Son infériorité atteſte que cette influence n'a point été ſentie.

chande eſt la pépinière des matelots (1). Ces meſures adoptées, l'Angleterre perdra de ſes forces, & celles de ſa rivale s'augmenteront de tout ce qu'elle perdra ; il en ſera de même pour l'intérêt de l'Amérique, ſon alliée. Quelle perte n'a déjà pas éprouvée l'Angleterre par la prohibition faite de recevoir ſes huiles ! & quel tort n'éprouvera-t-elle pas encore, ſi cette prohibition s'étend ſur d'autres objets, tels que l'importation de notre tabac, riz, bleds, farines, & proviſions maritimes ?

Je dirai plus, Monſieur ; tout ce qui tend à prohiber directement, ou indirectement, l'impor-

---

L'expérience des Nations qui ont lié leur commerce avec leur navigation a été perdue pour nous. Elle n'a pas même été conſidérée ſous le rapport du travail. Dans toutes nos relations avec les Nations étrangères, nous leur abandonnons les tranſports, ſans réfléchir que nous ſalarions leurs matelots & leurs ouvriers. Nous perdons pour notre agriculture, & pour notre main-d'œuvre, toutes les conſommations qui dépendent de ces tranſports.

(*Réflexions ſur le commerce, la navigation, & les Colonies*, p. 15).

(1) Sans avoir recherché les cauſes de notre infériorité, nous avons bien reconnu que la navigation étoit la baſe de la force maritime ; mais cette réflexion même n'a pas encore fait un pas qui annonce des vues juſtes ſur ſon amélioration. (*Ibid*).

tation ou la consommation de quelques-unes de nos productions, doit être révoqué. La raison l'exige ; car même, en supposant que ces objets importés vous fussent inutiles, ils ne le sont pas aux autres parties de l'Europe, comme je l'ai fait observer ; & lorsque nous les appottons dans vos ports, encore que la vente ou la consommation ne puisse y avoir lieu, nous préférons toujours de les y déposer, ou de les vendre à un prix convenable, prenant en retour quelques-unes de vos productions, plutôt que de les retenir sur nos vaisseaux, & de les conduire à d'autres marchés. Telle est la conduite que nous tenions autrefois avec l'Angleterre. C'est ce que le Lord Sheffield recommande si fortement à cette puissance, afin d'empêcher la France de servir d'entrepôt aux productions des Etats-unis (1).

J'ai aussi parlé, dans une lettre précédente, de la nécessité d'établir l'uniformité de droits, de poids & mesures, dans toute l'étendue du Royaume, & de révoquer tout réglement qui y seroit contraire.

A l'égard de son gouvernement, la France doit se proposer d'y faire quelques changemens, sur le systême & la conduite de son commerce, pour être une puissance vraiment commerçante, & arriver à

---

(1) Voyez les observations du Lord Shéffield, déjà citées à la page 90 de son édition augmentée.

ce dégré de richesses & de pouvoir qu'elle doit se promettre de son étendue, de son climat, de ses côtes, de sa situation sur deux mers, de ses grandes rivières, & de plusieurs autres avantages.

Il y a des personnes qui disent que le commerce ne peut pas réussir sous un gouvernement monarchique (1). Il est cependant certain qu'en France le contraire est prouvé, par le fait, depuis quelques années. Il s'en faut de très-peu de chose que les commerçans n'y jouissent de la même sécurité & protection pour leurs biens, & des mêmes encouragemens pour leurs entreprises, dont ils jouissent en Angleterre, ou dans les Etats-unis (2). On dit qu'en France les manufactures ne s'établiront point d'elles mêmes; qu'on y verra, tout au plus, s'élever celles qui sont nécessaires à la consommation du

---

(1) Dans les monarchies, les affaires publiques sont la plûpart du temps aussi suspectes aux marchands, qu'elles leur paroissent sûres dans les Etats-républicains.

(Montesquieu, de l'Es. des loix, l. XX, ch. IV).

(2) Une plus grande certitude de sa propriété, que l'on croit avoir dans les Etats-républicains, fait tout entreprendre; & parce qu'on croit être sûr de ce que l'on a acquis, on ose l'exposer pour acquérir davantage; on ne court de risque que sur les moyens d'acquérir : or les hommes espèrent beaucoup de leur fortune. (*Ibid*).

pays, ou que le gouvernement ſera toujours obligé d'en faire les avances. L'on ajoute que la conſtitution Anglaiſe eſt plus propre à les encourager ; que là, il n'eſt point néceſſaire que le gouvernement en faſſe les avances ; que les établiſſemens les plus utiles & les plus vaſtes naiſſent de la liberté & de la permanence des loix commerciales ; que pour changer ces loix, il faut le conſentement des repréſentans du peuple, toujours attentifs aux intérêts de leurs commettans ; que par-tout où le peuple a quelque influence ſur le gouvernement, il favoriſe le commerce & les manufactures ; que les commerçans & les manufacturiers ſont les ſoutiens de cette eſpèce de gouvernement, & qu'ils en ſont reſpectés ; qu'on les conſulte toujours avant de faire les loix qui ont rapport au commerce (1) ; que le roi & ſon conſeil, même en Angleterre, n'ont pas les connoiſſances ſuffiſantes ſur le commerce ; & qu'avant

(1) La chambre du commerce de Normandie, dans ſes obſervations ſur le traité de commerce avec l'Angleterre, page 7, dit, les diverſes corporations des négocians, des fabricants de l'Angleterre ont été conſultées & entendues par la chambre des communes, ſur les articles de ce traité. C'eſt à la majorité de leurs voix, qu'il doit ſon exiſtence. Les chambres de commerce, les manufactures de France, n'en ont été inſtruites que lorſqu'il a été conſommé.

d'abroger les loix qui y ſont relatives, on conſulte ceux qui s'en occupent ; que l'opinion du roi, ſur ces matières, eſt toujours dirigée d'après celle des négocians, ce qui n'arrive pas dans une monarchie abſolue ; que preſque jamais, dans ce dernier gouvernement, un homme de commerce n'eſt appellé à l'adminiſtration des affaires, & que la nobleſſe regarde, comme indigne de ſes ſoins, tout ce qui y a rapport. On ajoute qu'en France, il n'y a jamais eu rien de ſtable ſur un objet auſſi important ; que tous les réglemens y ſont dans une fluctuation éternelle ; que tous les encouragemens donnés à une branche de commerce y ſont preſque autant de privilèges excluſifs, qui ſont funeſtes à d'autres branches, & qu'ils ne ſont, pour ainſi dire, que des encouragemens, priviléges ou reglemens momentanés ; & que ſi le gouvernement y a eu quelque conſtance, ce n'eſt guères que dans les objets qu'il a abandonnés & perdu de vue ; que ſi un arrêt a offert de l'encouragement à une branche de commerce, ou à l'extinction d'une autre, il n'y a rien qui puiſſe en garantir la durée pendant un certain temps ; & que l'argent employé pour ſoutenir le premier plan n'eſt pas toujours un moyen sûr de réuſſir dans les vues qu'on s'étoit propoſées. Si cela eſt vrai, je conçois que ce n'eſt pas la faute du monarque, qui, dans tous les temps, a montré qu'il

n'avoit en vue que le bien de ses sujets. On ne peut l'attribuer qu'à ses ministres, qui, malheureusement, ne font que paroître & disparoître. Ils n'ont pas eu le temps de s'instruire des véritables intérêts de la nation, ni de voir les conséquences, bonnes ou mauvaises, atttachées aux principes de leur administration (1). On a observé de plus, que le commerce n'étant cultivé que par des individus, il n'y a que l'espérance d'un gain avide & du moment qui puisse les précipiter dans un commerce qui n'a rien d'assuré; que les édits & arrêts du monarque, changeant comme les ministres qui les ont faits, il ne peut y avoir de sûreté pour un négociant qui hasarde sa fortune; que cette variabilité détruiroit bientôt tout le commerce qui se fait avec l'étranger (2); qu'on pourroit citer

---

(1) L'administration, dans tous les départemens, avoit à se reprocher d'avoir négligé le commerce; de n'avoir pas observé les moyens de le faire prospérer, de l'avoir même contrarié.

(*Réflexions sur le commerce, la navigation, & les Colonies, page* 15).

(1) C'est à l'administration à donner la direction que le commerce ne soit pas abandonné à l'impulsion de l'intérêt personnel; mais ce doit être d'après des principes indépendans de la volonté des administrateurs; & ces principes, ces règles, sont ce qui forme le systême commercial. (*Ibid.*, *page* 9).

plusieurs exemples où, pour le soutenir, on a été obligé d'aller contre les réglemens jusqu'à ce qu'ils fussent révoqués (1). Il est nécessaire, Monsieur, que le commerce soit encouragé & guidé par des réglemens sûrs & permanens; & si la France, à cet égard, l'astreignoit à un plan fixe, & que dans les conventions à faire avec les Etats-unis, sa majesté, qui est si bien disposée à élever la Nation qui lui est soumise, vouloit en poser les bases, après les avoir bien concertées, on ne peut douter que le commerce ne fleurisse bientôt en France, pour circuler dans tous les canaux qui, dans peu de temps, vivifieroient toute l'étendue de ce grand royaume.

Pour former, dans un pays, des commerçans & de manufacturiers, il faut des loix qui soient durables & bien déterminées, fondées sur des principes clairs & entendus, sur des principes qui dérivent de l'importance & de la considération de cet état de commerce.

Dans ces temps de liberté, plusieurs disent, que si le prince continue d'influer d'une manière absolue dans les affaires de commerce, la France doit renoncer à l'heureuse perspective de se voir la pre-

---

(1) Le commerce en France n'a réussi que par l'inexécution des réglemens; leur effet a toujours été d'enrichir l'étranger. (Claviere, Warville, p. 141).

mière puiſſance commerçante de l'Europe. Elle en a tous les moyens : il ne lui faut pour cela qu'aſſurer, par un gouvernement mieux dirigé, plus fixe dans ſes réglemens & dans ſes loix de commerce, les avantages permanens que peuvent ſe promettre, de leurs efforts & de leur induſtrie, les commerçans qui expoſent leur fortune dans l'eſpérance de l'augmenter ſelon les aſſurances & les bénéfices, qui en réſultent. Bientôt le commerce des Etats-unis paſſeroit, des autres puiſſances, preſque entièrement à la France. Comment pourroient-elles ſoutenir la concurrence avec un royaume auſſi étendu, auſſi riche, dont le ſol varié & fertile peut donner toutes les productions de luxe & de néceſſité, avec un ſuperflu qui ſera toujours, ſous un gouvernement éclairé, la ſource abondante d'un commerce immenſe ? Puiſſe cette contrée connoître tous ſes avantages & ſe les aſſurer par des moyens qui ſont en ſon pouvoir ! Je ſais, Monſieur, combien vous vous y intéreſſez, combien, dans les objets que je propoſe, vos lumières ont ſecondé mon zèle. Vous ne reſpirez que le bonheur & la proſpérité de votre patrie ; la liberté que vous aimez, la liberté pour laquelle vous avez combattu avec nous ; c'eſt elle ſeule qui peut aſſurer à la France les avantages que vous déſirez pour elle.

Le ſecond objet à conſidérer, Monſieur, ce ſont

les établissemens que la France doit faire dans les Etats-unis, pour accélérer & former plus strictement les liaisons de commerce qui doivent subsister entre les deux peuples.

On ne peut douter que la France n'ait le plus grand intérêt à s'assurer du commerce des Etats-unis. Il suffit, pour en être convaincu, de jeter les yeux sur les articles qu'elle peut leur fournir. Leur valeur s'élève à plus du quart de toute son exportation. M. Necker en fait monter la totalité annuelle de 300 à 305 millions. De quelle ressource seroit pour l'indigence ce surcroit de commerce ? Et quels nouveaux moyens pour les manufactures ! Pour les négocians, quelle source d'affaires qui répandroient dans le Royaume comme une vie nouvelle, ajouteroient à son pouvoir, à ses forces, & soumettroit ses ennemis à une rivalité sous laquelle il succomberoient (1) !

Un objet de cette nature ne peut, ne doit pas long-temps échapper au gouvernement. Le seul moyen efficace de le remplir avec succès, c'est de former entre les deux Nations des liaisons d'un com-

---

(1) On ne peut assurément douter que le commerce ne soit une source de puissance & de force. L'Angleterre, bornée dans son territoire, dans sa population, a lutté avec succès contre la France, jusques dans la dernière guerre, soutenue de son seul commerce, & de ses loix.

merce étendu, ſolide & aſſuré. C'eſt auſſi le ſentiment de pluſieurs écrivains Français, diſtingués par leurs connoiſſances. Mais j'ai expoſé dans mes premières lettres les obſtacles qui avoient découragé les individus. Juſqu'à ce que cette liaiſon de commerce fût bien établie, mon opinion ſeroit qu'il ſe fît, ſous la protection de ſa majeſté, & ſous l'appui du gouvernement, une aſſociation d'un certain nombre de négocians reſpectables, & de manufacturiers, avec la compagnie des Indes. Que cette aſſociation, ſous le titre *de Compagnie du Nord de l'Amérique*, établît quatre maiſons, ou magaſins, dans les quatre grandes diviſions des Etats-unis; l'une à Charles-Town pour la Géorgie, la Caroline Méridionale, & la Caroline Septentrionale; la ſeconde pour la Virginie & le Maryland; la troiſième pour la Penſylvanie, la Delaware, le Jerſey & la Nouvelle-York; & la dernière à Boſton pour le Connecticut, Rhode-Iſlande, le Maſſachuſſet, & le New-hampſhire. Il faudroit que ces magaſins fuſſent conſtamment approviſionnés de toutes les eſpèces de marchandiſes, ſoit des manufactures de France, ſoit de celles que fournit la compagnie des Indes: on y ajouteroit les vins, les eaux-de-vie, & toutes les productions quelconques du Royaume.

Pour donner à cette compagnie toutes les ſûretés convenables, il faut qu'elle envoye un

agent de confiance dans chacun de ſes magaſins, pour y être adjoint à un autre qui ait tout-à-la-fois de grands talens, de la fortune, & qui connoiſſe bien le pays & le peuple dans le diſtrict où ſeront fixés les magaſins. Il faut que ces agens ſoient munis de commiſſions & de pouvoirs propres à la choſe; que le principe fondamental de leurs tranſactions ſoit de ne donner aucune confiance qui compromette les intérêts de la ſociété; que les tranſactions ſe faſſent à leurs ſeuls riſques & périls, afin qu'ils ne s'expoſent pas légérement à des pertes. Je ſais que le crédit a ſouvent été funeſte aux négocians Européens, ainſi qu'à ceux des Etats-unis, & qu'il n'eſt pas plus avantageux aux conſommateurs (1).

(1) C'eſt un principe que j'ai tâché d'établir dans le Maſſachuſſet, qu'on ne pût recouvrer par le ſecours de la loi, les dettes contractées pour les objets de conſommation. Il n'y a rien qui jette le peuple, chez nous, dans une plus grande détreſſe que la facilité des crédits, pour des choſes qui ne ſont pas néceſſaires. Ne vaut-il pas mieux ſe paſſer de rubans, de gazes, de rum & de thé, que de ſe les procurer à crédit, pour ſe voir expoſer après à des contraintes dangereuſes? Si un homme a des épargnes de côté, je ſais qu'il eſt utile qu'elles circulent dans la ſociété, même quand elles ne feroient pas utilement employées; mais l'homme pauvre ne doit pas être tenté par un crédit qui le rend plus pauvre & plus malheureux.

Il feroit néceſſaire que les agens euſſent une perſonne en France qui fût très-inſtruite des beſoins & des goûts des Américains, afin de n'y envoyer que des objets dont la vente fût sûre & agréable.

Que la compagnie, recevant du gouvernement la garantie de toutes pertes, fût tenue de diſpoſer des marchandiſes dans les Etats-unis, au prix & frais qu'elles auroient coûté, ce feroit le moyen d'en expédier promptement la vente, d'y mettre, en réputation, le bon marché des importations Françaiſes, & d'en inſpirer le goût & le déſir aux Américains. Les acheteurs, en général, ne ſont guères excités que par la vue des objets, & par la modicité du prix.

On porte ordinairement de 25 à 33 pour cent en gros, & de 50 pour cent en détail, les avances qui ſe font ſur les marchandiſes Anglaiſes, ce qui eſt un avantage aſſez conſidérable, pour la perte du temps, & pour l'avance du capital. On pourroit même réduire ces avances à moitié, après en avoir payé toutes les charges néceſſaires & contingentes, telles que les droits, le fret, &c.; & même allouant 5 pour cent de commiſſion aux agents qui feroient tenus de leur côté de ſe charger des frais de magaſin, & de voitures & autres acceſſoires. Cette diminution de prix faciliteroit aux marchands les moyens de fournir leurs boutiques avec autant, & même plus,

d'avantage,

d'avantage ; que si l'importation s'étoit faite par eux-mêmes, parce qu'ils n'acheteroient que des objets de convenance ; au lieu que les factures faites par les ordres envoyés des Etats-unis ont toujours plusieurs articles, dont les couleurs & les qualités sont de mauvais aloi (1).

Que les agens seroient autorisés à recevoir en paiement des marchandises qu'ils livreroient, toutes celles dont l'exportation se fait dans les Etats-unis, dont voici à-peu-près l'énumération. Le tabac, le froment, le bled de turquie, les farines, le riz, l'in-

---

(1) L'auteur des recherches sur les Etats-unis, tome IV, page 167 dit, « quand l'Américain fait une » commande en Angleterre, il n'a pas besoin de convenir » d'avance du prix des marchandises. En France, au » contraire, s'il ne prend pas cette précaution, il trouvera » une différence de 30 à 40 pour cent d'un marchand » à un autre. Parmi les causes si contraires qui s'op- » posent aux progrès du commerce entre les deux » Nations, celle-ci est une des plus puissantes ». Cet auteur ignore que dans les Etats-unis les marchands ont trouvé autant de bonne foi chez les Français que chez les Anglais. Il est vrai que leur prix n'est pas uniforme, & qu'il seroit à désirer qu'il le fût ; il est très vrai aussi que dans les envois faits par les Anglais, il y a beaucoup de rebut, & qu'on est généralement trompé sur les couleurs.

digo, la racine d'indienne ou d'œillet, la salsepareille, la noix de terre, la poix, le goudron, la thérébentine mouillée & séche, le genseng, les mâts, les beauprés & les verges; les bois de construction, les planches, les pelleteries, les fourrures, les poissons salés & marinés; les huiles de baleine & de poisson; les vases & cendres de perles; la bougie, le bœuf, le suif, le jambon, les langues de bœuf, le porc, le beurre, le saindoux, les spermacéti, & bougies qui en proviennent; les graines de lin, les fromages, le cidre, le rum, le savon, l'argent & l'or.

Parmi ces objets, on pourroit revendre en Europe ceux qui ne seroient pas achetés en France, ou les faire passer à Saint-Domingue, & aux autres Isles, afin que le produit de toutes ces denrées revienne à la compagnie & y aboutisse comme à son centre. L'achat de ces denrées ne peut exposer à aucune perte; car si elles sont de bonne qualité, si elles n'ont pas coûté trop cher, & qu'on les envoye à des marchés convenables, il n'y a nulle apparence que la vente s'en fasse à perte; si elles sont d'un bon choix, on peut en revendre la plus grande partie sur les lieux mêmes.

Le plan que je propose peut même s'étendre jusqu'à fournir, par le moyen des Etats-unis, les garnisons des Isles Françaises, de farines, de bœuf,

de porc, &c., pour prix & échange des marchandifes qui feroient délivrées aux fujets des Etats-unis (1).

---

(1) On auroit pu l'étendre auffi aux fournitures & réparations des flottes ftationnées à Saint-Domingo & à la Martinique. On fait qu'il y a quelques années qu'elles pafſèrent la faifon des ouragans à Bofton, Newyork, Rhode-Iflande. Il eft très à défirer, pour plufieurs raifons politiques, que le gouvernement continue de faire faire les mêmes vifites annuellement; cela contribue à former de nouveaux liens, & cela nous familiarife avec la Nation Françaife. La politeffe & l'urbanité des officiers (1); la décence, la fobriété & le

---

(1) En m'exprimant ainfi fur l'eftime que je dois aux officiers Français que j'ai eu l'honneur de connoître parmi nous, c'eft moins mon propre fentiment que celui de tous les Etats, que j'exprime. Par-tout où ils ont été connus, ils ont laiffé l'impreffion la plus favorable. Jamais, peut-être, l'exemple n'en fut fi frappant, que dans la conduite de M. le Marquis de Vaudreuil. Sa valeur, fon expérience, fes connoiffances, ont mérité à ce brave vétéran, de juftes refpects, notre eftime, la confidération & notre attachement. Après s'être diftingué contre les flottes Anglaifes, vers la fin de la dernière guerre, il amena fon efcadre à Bofton, & à Portfmouth, pour la faire réparer. C'eft alors qu'il fit un féjour de plufieurs mois avec nous; & c'eft alors que fa politeffe, fa franchife, & fon aménité, lui obtinrent les fentimens d'eftime & d'attachement qu'il avoit mérités à tant de titres. Depuis, on a vu à Bofton plufieurs flottes moins importantes; elles nous ont confirmé dans l'opinion que nous nous fommes formée des Français. Ainfi les liens de l'amitié entre eux & nous font bien fondés; puiffent-ils être encore refferrés par l'attention des miniftres à nous envoyer des commandans, dont le choix foit auffi heureux que celui

Si la compagnie le préféroit, elle vendroit à vingt-cinq pour cent, pour prix de ses avances. Ce seroit un gain fort net & fort honnête ; & alors plusieurs de ces articles seroient de 50 pour cent & plus, au-dessous du prix ordinaire auquel ils nous ont été vendus. La France, dans la suite, pourroit certainement s'assurer de vendre constamment les marchandises qui ont été élevées à un si haut prix. Et sans une pareille circonstance, le peuple, en Amérique, sera retenu dans l'ignorance encore long-temps ; il y a apparence que l'avarice des négocians ne laissera point échapper l'occasion d'avoir même, au plus haut prix, les dentelles, les blondes, les batistes, &c., que l'Angleterre y transporte,

---

bon ordre des équipages, nous forcent à estimer le caractère personnel des Français. A cette estime générale, qui se répand sur l'individu, se joint aussi le nœud de l'intérêt par l'échange de l'argent, avec les provisions & les réparations qui sont nécessaires.

---

qu'ils ont fait de M. le Marquis de Vaudreuil. Telle est l'opinion de M. le Marquis de Chatelux sur cet excellent officier. Voyez tome II de ses voyages, page 225. « La vertu de M. le Marquis de Vaudreuil, les bonnes mœurs dont il donnoit l'exemple, ainsi que celui de la simplicité & de la bonté dans les manières, exemple suivi par les officiers de son escadre au-delà de toute espérance, ont captivé les cœurs d'un peuple qui, bien que l'ennemi le plus déclaré des Anglais, n'avoit pas été jusques-là le plus ami des Français ».

quoiqu'elles ſoient fabriquées en France. C'eſt une ſuite du crédit qu'ils trouvèrent à Londres, ou de ce qu'ils n'ont pas de connoiſſances réelles ſur le commerce de France.

Mais ſi on établit jamais la compagnie qu'on propoſe, il faudra que ce ſoit d'après ce principe, d'introduire les marchandiſes Françaiſes dans les Etats-unis, à un prix ſi modéré, que l'achat qui s'en fera, s'y entretienne pour l'avenir. Je crois donc qu'il feroit d'une mauvaiſe politique d'en élever le prix au-deſſus de celui qu'elles ont premièrement coûté, les frais & charges y compris.

Voici pourquoi je propoſe de joindre la compagnie des Indes à cette aſſociation. C'eſt que de la Chine, on pourroit directement envoyer un de ſes vaiſſeaux dans les Etas-unis. La France pourroit ainſi leur envoyer le peu de marchandiſes des Indes dont ils ont beſoin, avec le thé, les toiles de nankin, & la porcelaine. Les mêmes vaiſſeaux y prendroient, pour la France, le Gin-ſeng & les autres productions d'Amérique qui entreroient dans le commerce de la compagnie. Ceci lui aſſureroit les facilités d'un grand débit, en ce qu'elle pourroit vendre moins cher que ſi elle débarquoit d'abord les marchandiſes, pour les mettre dans des magaſins, d'où il faudroit les tirer, pour les faire paſſer en Amérique.

Le gouvernement objectera qu'il ne feroit pas

facile, dans ce que j'ai proposé, de percevoir les droits. Il ne faut, pour y obvier, que d'en charger le consul dans les ports, ou de faire, à cet égard, un arrangement avec la compagnie des Indes.

Je suppose aussi qu'en Amérique cette proposition pourra étonner par sa nouveauté, & qu'elle y sera combattue ; quelques-uns ne manqueront pas de s'élever contre la prohibition d'envoyer aucun de nos vaisseaux en Chine. Mais je ne suis pas le seul qui se récrie contre un commerce aussi ruineux pour nous, de quelque côté qu'on veuille le considérer. Nous n'avons rien à donner en paiement des marchandises qui nous viennent de ces contrées, que le gen-seng & l'argent. Ce n'est pas la peine de faire mention de notre fer, ni de notre plomb. Ce sont des objets de petite valeur, sur-tout quand ils nous viennent de l'Europe, où on peut se les procurer à moindre prix. On ne peut mettre en comparaison les profits de ce commerce avec les désavantages qui en résulteroient pour nous. Notre numéraire s'épuiseroit (1). Le nombre & la consommation

(1) La rareté du numéraire qui en seroit la suite, & le taux des intérêts qui augmenteroient en raison de la rareté des espèces, feroient tomber les biens-fonds à trop vil prix : ce sont deux fléaux dont il faut préserver les états naissans, ainsi que les jeunes citoyens.

des matelots, dans une ſi longue navigation, pendant qu'il en coûteroit moins, pour ſe rendre quatre fois en Europe, ou dans les Iſles Américaines ; le découragement qu'on éprouveroit pour former des matelots ; ce ſont autant d'obſtacles & d'inconvéniens qu'on ne peut compenſer par les profits de ce commerce. Si au contraire la compagnie des Indes Françaiſes nous envoyoit quelques-uns de ſes vaiſſeaux, nous aurions la facilité d'en payer la cargaiſon, par des échanges tirés de notre ſol, ou de notre induſtrie.

Je finirai cette partie par une obſervation que j'ai eu occaſion de faire dans un autre endroit. C'eſt que, tandis que les négocians, marchands & fabricans en France, ne connoiſſent point ceux qui ſont reſponſables en Amérique, & en général qui n'ont aucune confiance dans le commerce des Etats-unis, un établiſſement de ce genre, ſans hazarder un ſou du côté de la France, introduiroit promptement un échange de denrées, à un haut degré, & qui de la population actuelle qui s'accroît journellement, formeroit, en peu de temps, un revenu immenſe pour la Nation. J'ai déjà parlé de la population des Etats-unis, dont la plûpart achètent la plus grande partie de leurs vêtemens.

Une troiſième conſidération à faire, pour étendre le commerce des Etats-unis avec celui de la France,

c'eſt qu'il eſt néceſſaire d'y faire certains établiſſemens. J'ai déjà obſervé que pluſieurs perſonnes regardoient le gouvernement monarchique, comme oppoſé au commerce. Si cela étoit, notre ſéparation d'avec l'Angleterre offriroit inutilement à la France les plus grands avantages. Il ſeroit inutile d'en déveloper le plan, dans cette lettre, ſi le gouvernement ne s'empreſſoit de les aſſurer à la Nation.

J'ai expoſé auparavant en quoi différoient les articles fabriqués en France, de ceux que l'Angleterre nous fournit, & dont nous avons beſoin. Tous ceux qui auront lu ces obſervations, & qui déſirent d'étendre le commerce avec nous, ſouhaiteront qu'on faſſe en France les réformes qui ſont néceſſaires à cette communication mutuelle des deux pays. Ce n'eſt pas aſſez de les déſirer; il faut les bien connoître, & ce doit être l'affaire d'une perſonne inſtruite des manières & habillemens du pays. Ce n'eſt pas aſſez d'en indiquer la différence dans un écrit; il faut la montrer aux manufactures de France, en leur expoſant, pour modèles, des échantillons, ou plutôt des pièces de draps & autres, & quelles couleurs y conviennent, ou répondent le mieux au goût des Américains.

Ce peuple, comme vous le ſavez, eſt très-modeſte en ſes vêtemens; c'eſt preſque toujours l'image des mœurs. Depuis qu'en France, on

s'habille plus ſimplement, n'a-t-on pas vu que les rangs & les hommes ſe rapprochent ? Il fut un temps où les diſtinctions entre les habits étoient une barrière inſurmontable, même au mérite le plus diſtingué ; mais l'Américain étend ce caractère de modeſtie juſques ſur les couleurs d'une étoffe, autant que ſur ſa qualité, & ſur le prix. Suppoſant que le gouvernement déſire ſe prêter aux nouveaux réglemens, devenus néceſſaires, qui ſe chargera de les indiquer ? Sera-ce ſur l'ordre, ou la recommandation d'un marchand qu'un fabricant changera le cours ordinaire de ſes manufactures (1) ? Mais ce marchand, lui-même, ne ſera chargé, tout au plus, que de l'approviſionnement d'un des treize Etats-unis, ou plutôt d'une très-petite partie d'un de ces Etats. Dans tous, les habitudes, les beſoins, la

---

(1) Après la paix, quelques Français établis en Amérique portèrent en France des échantillons & des modèles, pour ſervir de régles aux fabricans ; mais il n'a pas été poſſible de leur faire quitter leur routine ordinaire, & l'on ne doit point en être étonné Les réformes, de même que tous les commencemens, ſont difficiles, gênantes & diſpendieuſes. Auſſi les nouvelles entrepriſes ont beſoin de la perſpective d'un débit conſidérable & continué. (*Recherches ſur les Etats-unis*, *p.* 66, *tome IV*).

manière de vivre y ſont auſſi variés que le climat l'eſt lui-même. Il eſt donc facile de concevoir que ce défaut, tenant à la nature de la choſe même, ne peut guères trouver de remède que ſous l'inſpection d'un homme éclairé qui, ſous le nom *d'inſpecteur des manufactures & marchandiſes propres pour les Etats-unis*, connût tout ce qui ſe porte, tout ce qui ſe boit, non-ſeulement dans les Etats généralement, mais auſſi dans chacun d'eux particulièrement (1). C'eſt à lui d'indiquer aux fabricans la qualité, la largeur des étoffes, & leurs couleurs, comme on les porte dans les différentes contrées des Etats. Il faut auſſi qu'il ſache quelles eſpèces de vin conviennent dans cette variété de provinces & de goûts. C'eſt d'après lui que les marchands de vin doivent diriger ce commerce. Il faut qu'il connoiſſe bien quelles couleurs les femmes préfèrent dans les ſoyes & dans les ſatins ;

---

(1) Il n'eſt pas indifférent, comme on pourroit ſe le perſuader d'abord, de ſavoir quelle eſpèce de boiſſon eſt en uſage dans les différens cantons. Elles varient autant que les habillemens. Dans le midi, où le climat eſt chaud, c'eſt une eſpèce de vin qui n'eſt pas celle qu'on préfère dans les Etats du milieu qui ſont moins chauds, moins encore celle qui eſt en uſage dans le Nord. En quelque partie, le peuple fait uſage des eaux-de-vie qui ne ſont pas chères : ailleurs on n'y veut que les vins.

il faut auſſi qu'il faſſe connoître la forme des boutons (1), des boucles, convenables aux fermiers, aux femmes, & aux habitans des campagnes ; c'eſt ce qui compoſe la plus grande partie de notre population ; & c'eſt à ce grand nombre que la force & la ſolidité des marchandiſes conviennent mieux

---

(1) L'article des boutons, en Angleterre, forme à lui ſeul un objet ſi important, qu'on y a paſſé un acte du parlement, qui fait défenſe à toute perſonne d'y porter des boutons de draps, ou d'étoffes. Cela eſt paſſé ſi loin, que les Quakers ont été obligés d'acheter des boutons de métal, & de les couvrir de draps. Dans l'intérieur de l'Amérique, jeunes & vieux, preſque tous y portent une eſpèce de boutons d'Angleterre, appellée *Matthieumans*, dont la compoſition eſt un métal blanc. La France peut les fabriquer tout auſſi bien que l'Angleterre, ſi même cela n'eſt déjà fait, & les donner à auſſi bon marché. Suppoſons qu'il ne s'en conſomme que 500,000 douzaines par an ; ce qui eſt bien peu de choſe pour une population de 1,500,000 hommes, ou garçons, ſuppoſons encore que le profit ſoit ſeulement d'un ſol par douzaine ; ce petit objet ſeroit déjà du rapport de 25,000 liv., ſomme plus que ſuffiſante, pour payer les appointemens d'un inſpecteur, dont la préſence ne ſeroit gueres utile ſur les lieux que trois ou quatre ans. Mais par cet article, qu'on juge des profits énormes qu'on feroit ſur tous les autres !

que la beauté & la légéreté. Il faut indiquer aux chapeliers les formes & les qualités qu'on recherche, & qu'on aime dans nos chapeaux. Il doit également prefcrire nos goûts pour les bas, les gands, les mitaines, les bonêts, affigner les couleurs & les qualités, ainfi que dans les pièces de coton, de draps, dans les étoffes rayées, ou unies, ce qu'il faut y changer, pour les adapter à nos goûts, ce que nous demandons d'agréable dans le linge, foit de table, foit de corps, ou de lit. Il faut que les connoiffances paffent de l'infpecteur aux différentes efpèces d'ouvriers; qu'on leur faffe obferver la forme & la fimplicité de nos ferrures, verrouils, clefs, loquets & cadenats; les ferruriers en France font peut-être les meilleurs du monde; ces ouvrages, & beaucoup d'autres en fer, la France pourroit nous les fournir, tout auffi bien que l'Angleterre; & ils nous reviendroient à meilleur marché que de les faire nous-mêmes. Bref le devoir de cet infpecteur confifteroit à fe procurer les modèles même des plus petits objets que l'Angleterre nous fournit à prefent; il ne négligeroit rien de tout ce qui a rapport aux dimenfions, aux qualités, aux couleurs, aux formes; fon foin feroit de vifiter exactement les manufactures, d'épier les changemens qu'il faudroit faire dans celles de France, pour complaire à notre goût, & nous fournir ainfi prefque

exclusivement ce que nous prenons en Angleterre.

Si un pays qui, par la sagesse de ses règlemens dans le commerce, s'est élevé de l'état d'insignifiance que la nature sembloit lui avoir désigné, au premier rang des Puissances de l'Europe, par les soins qu'elle a donnés à ses manufactures, si, dis-je, une telle contrée, peut servir de modèle & d'émulation, certainement c'est l'Angleterre. De tous les établissemens qu'elle a faits, pour élever son commerce & ses manufactures à ce point de supériorité qui étonne, à juste titre, c'est d'en avoir soumis l'inspection à un office, ou chambre du commerce, & des plantations. (The board of commissioners for trade & plantations.) Le devoir de cette chambre, comme je l'ai entendu, est d'entendre & de recevoir toutes les demandes des fabricans qui désirent étendre leurs plans, ou en restreindre d'autres, même les supprimer, selon les dégrés d'utilité publique qu'ils représentent. Si je peux hasarder mon opinion sur ce sujet, il me semble qu'un pareil établissement seroit en France la chose la plus utile. Les personnes qui y seroient préposées recevroient les mémoires des négocians sur les branches de commerce que des surcharges de droits découragent, ou ruinent entièrement; leur soin seroit de distribuer des primes, ou récompenses à telle manufacture, dont les fabriques seroient

ſupérieures à celles du même genre (1), d'avoir égard ſur-tout aux manufactures qui s'occuperoient d'objets non encore fabriqués en France, ou qui chercheroient à égaler la perfection de celles qu'une autre Nation ſe ſeroit comme appropriée, de ſurveiller le commerce dans ſa généralité, de relever & ſecourir les branches qui paroîtroient languir, ou décheoir ; qu'ils fuſſent autoriſés à porter des ſecours où il ſeroit néceſſaire d'en porter, de ſurveiller la pêche, une des grandes reſſources de la navigation, d'accorder des primes à proportion de la pêche, à quelques autres, à raiſon du port du vaiſſeau, comme cela ſe fait en Angleterre; d'inſpecter généralement la navigation, & de veiller à ce qu'il ne fût négligé aucun des moyens qui peuvent l'augmenter & la rendre ſûre ; de récompenſer tous ceux qui auroient fait des améliorations, ou qui auroient crée de nouvelles branches d'induſtrie (2).

---

(1) Il y a des manufactures en Angleterre qui ont acquis un degré de ſupériorité ſi conſidérable, qu'à Edimbourgh une nape & une douzaine de ſerviettes ſe ſont vendues juſqu'à 1200 livres. La prime fut accordée à cet article, & c'eſt à de pareils encouragemens que le pays doit la ſupériorité & la perfection de ſes manufactures.

(2) Notre miniſtre actuel en France, ayant toujours à cœur les intérêts d'une Nation qui a pris avec chaleur

Il faudroit que sur l'information ou sur la découverte d'une cherté dans les vivres, d'une rareté dans les manufactures, dans les provisions de marine, ou de guerre, ils fussent autorisés à accorder des primes, pour en encourager l'importation ; & qu'afin de conduire, étendre & propager le commerce avec nous, de manière que la France fût l'entrepôt de nos exportations, l'importation de toute production étrangère fût encouragée, soit que la consommation en fût nécessaire, ou non, sur-tout celle des bleds, dont un Royaume tel que celui de France, ne peut jamais être trop abondant. Enfin il faudroit que la direction, l'inspection, & l'encouragement des manufactures, de la navigation & du commerce de tout le Royaume fussent l'objet des soins, & des travaux d'une compagnie telle qu'il en existe en Angleterre, & telle que je viens d'en parler, telle que les membres qui la composeroient eussent une connoissance parfaite de tout

---

& générosité notre défense contre la Grande-Bretagne, a proposé au gouvernement d'accorder des primes en forme d'encouragement des étoffes de laine, qu'on appelle *Kendal-cottons* ; des oznarburghs, à l'usage des Négres, de grosses couvertures qui sont si utiles dans le sud de l'Amérique, & autres petits objets pour en exciter la fabrication.

le commerce du Royaume ; méritaſſent la pleine confiance du roi, & du gouvernement à qui ils ſeroient obligés de rendre compte de leur adminiſtration, qu'ils continueroient tant qu'ils s'en montreroient dignes, & dont les avis, en matière de commerce, fuſſent écoutés & adoptés.

Peut-être, Monſieur, m'objecterez-vous qu'en France il y a des intendans & des inſpecteurs du commerce, qui rempliſſent à-peu-près ces fonctions (1)? Je ſais qu'il y en a ; mais je ſais que l'évènement ou les effets n'ont point répondu à l'inſtitution. L'adminiſtration confiée à pluſieurs départemens a manqué de points de réunion pour concerter une marche uniforme, conſtante, qui ſeule pouvoit produire des effets utiles. Il me ſemble que pour avoir tout-à-la-fois ce point de réunion,

(1) J'en ſuis convaincu moi-même, & je le ſuis d'autant plus, depuis que j'ai eu l'honneur de m'entretenir avec M. *de la Porte*, intendant du commerce extérieur & maritime, digne, par l'étendue de ſes connoiſſances, de remplir toutes les fonctions de cette place importante.

C'eſt dommage que des connoiſſances auſſi conſidérables ne ſe trouvent pas réunies dans les négocians Français ; ils pourroient embraſſer l'univerſalité du commerce dans ſes différentes branches, & en montrer l'utilité par leur exemple.

&

& la variété de connoiſſances néceſſaires, il faudroit former cette compagnie d'hommes, dont les uns connuſſent bien les pêcheries, d'autres qui fuſſent très-verſés dans les différentes branches de la navigation, & d'autres qui euſſent acquis ſur les manufactures les connoiſſances qui ſont relatives à leur conduite. Les liaiſons de famille, le rang, la nobleſſe, ne devroient être d'aucun titre, d'aucun poids, pour faire admettre dans un pareil établiſſement. Ce n'eſt pas à titre de noble qu'on peut être le marchand le plus inſtruit du Royaume ; le fils d'un ſimple mécanicien, par ſon expérience dans les arts, dans le commerce, dans les manufactures, peut devenir la ſource & le principe du bonheur d'une Nation. L'homme le plus inſtruit eſt encore peu de choſe à lui ſeul ; il a beſoin de la réunion des connoiſſances de pluſieurs ; c'eſt de la diſcuſſion des matières, c'eſt du choc des opinions, qu'il s'en forme de nouvelles qui n'étoient ni prévues, ni ſenties. La contrariété d'avis & de principes eſt néceſſaire pour faire reſſortir & conſolider ceux qui peuvent être plus utiles, plus étendus & plus féconds. Ce n'eſt pas d'un intendant, ce n'eſt pas d'un ou de pluſieurs hommes étrangers au commerce & aux manufactures, que la France doit attendre les avantages qu'elle peut eſpérer. Il n'y a qu'un homme de l'art qui puiſſe prononcer ſur

ſon art, & la réunion d'un certain nombre en donnera tous les ſecrets.

Quant à la néceſſité d'établir des magaſins, précaution ſage que tous les gouvernemens devroient, me diſiez-vous, adopter, il faut convenir, Monſieur, que cette année en eſt une preuve cruelle. Il faudroit recevoir nos bleds, nos maïs, ou bled de Turquie, dans des entrepôts, ou magaſins établis à Bordeaux, Nantes, Marſeille, au Havre & dans les autres ports du Royaume. Les inquiétudes & les alarmes que ſuſcitent naturellement les craintes de la diſette, dans une choſe de première néceſſité, cette idée ſeule fait frémir le pauvre ; comme il borne toutes ſes eſpérances à une ſubſiſtance journalière, l'image du déſeſpoir ſe préſente à lui à chaque jour de détreſſe. Du déſeſpoir, il paſſe à la révolte. On préviendroit leurs inquiétudes & leurs infortunes, par une diſtribution exacte de magaſins qu'on auroit établis dans les ports, ou à l'embouchure des rivières. On ne toucheroit à ces magaſins qu'en cas de néceſſité, auſſi long-temps qu'ils pourroient ſe conſerver ſans danger de ſe gâter. Dans les pays de manufactures & de main-d'œuvre, il faut que le pain ſoit toujours à bas prix. Une année de ſécherèſſe le fera porter à un prix exceſſif, ſi ces magaſins n'exiſtent pas. Et c'eſt en France ſurtout que le pauvre ſera accablé, parce que le pain

eſt preſque ſa ſeule nourriture. Quand même ſon ſalaire augmenteroit en proportion de la cherté, il n'auroit que peu ou point de reſſources ; car il eſt de fait qu'en temps de diſette, le peuple eſt ſans occupation. Ainſi cette claſſe d'hommes, qui eſt la plus nombreuſe, eſt livrée à la conſternation ; & il eſt de néceſſité, autant que de la ſageſſe, de prévenir ces criſes violentes qui détruiſent les générations dans le cours de quelques mois ; la famine & la diſette laiſſent des principes de maladies qui abrègent la vie, & la terminent quelques années après.

Je ne ſais ſi le bled ſe conſerve mieux en farine qu'en grain (1) ; mais de quelque manière qu'il ſe

---

(1) La farine, ſi le grain a été bien ſéché dans les fours, ſe conſervera long-temps ; ſi on la tamiſe légèrement, avant de la mettre dans les tonneaux, elle ſe conſervera auſſi très-long-temps ; mais cette dernière méthode exige trop d'emplacement. Je me rappelle que dans les maiſons bourgeoiſes, dans les temps les plus chauds, nous tamiſons nos farines dans des tonneaux, où nous mettons de groſſes pierres pour les tenir fraîches. Dans un voyage d'Italie, M. Jefferſon, qui ne laiſſe jamais échapper une occaſion d'être utile à l'humanité, rapporte que dans les Provinces au Nord de la Méditerrannée, le bled ſe conſerve pluſieurs années dans des ſouterrains, où il eſt également à l'abri du chaud & du

conſerve, il faut adopter la meilleure. On ne devroit pas mettre de droits ſur l'importation d'une denrée ſi néceſſaire aux ouvriers ; & quand les moiſſons ſeroient même ſuffiſantes une année pour la conſommation, il faudroit encore encourager l'importation de nos farines & de nos bleds ; car le ſurplus pourroit s'exporter ſur des bâtimens Français aux peuples de l'Europe qui en manqueroient (1), ce qui leur ſeroit auſſi facile, que de ſe défaire de leurs marchandiſes, que nous prendrions en échange.

J'ai indiqué ci-devant, en faiſant mention des objets que nous pourrions échanger contre les productions de France, qu'on pourroit prendre nos proviſions de farine, de bétails vivans, de beurre, de porc & bœuf, pour en approviſionner les garniſons des Iſles, & ſa marine. Mais comme ceci pourroit être problématique, je voudrois qu'il me fût permis d'inſiſter qu'il eſt de la ſageſſe du gou-

---

froid. Cette méthode ne pourroit-elle pas être adoptée en France ?

(1) Dans une année de diſette générale pour l'Europe, la France ne doit-elle pas s'efforcer d'en devenir le magaſin ? L'Angleterre le fut autrefois.

Il ſeroit donc utile, dans les ports francs qui ſont ouverts aux Américains, d'y conſtruire des magaſins pour recevoir leurs bleds.

vernement d'engager les individus à passer des contrats pour ces articles, selon les conditions qui ont déjà été proposées ; c'est-à-dire de recevoir en paiement une certaine partie dans les manufactures, & les productions de ce Royaume ; mais ces conditions ont été rejettées.

Un moyen d'assurer à la France une grande consommation de ses marchandises en Amérique, ce seroit de nous obliger, par contrat, de les recevoir en échange pour une certaine partie des articles que je viens de nommer.

Ceux de notre côté sont les richesses de tous les fermiers, qui est la classe la plus générale des Etats-unis, & toutes les fois qu'ils les apporteroient au marché, ils pourroient prendre ces marchandises en proportion ; c'est le moyen le plus sûr d'en introduire l'usage dans nos contrées, & dans le plus court espace de temps ; à peine faudroit-il deux ou trois ans pour les rendre habituelles dans toutes les familles. Quelques personnes, d'un esprit plus pointilleux que sage, diront qu'en adoptant ce moyen le gouvernement devient marchand. On peut leur répondre qu'en cela le gouvernement travailleroit pour l'intérêt du Peuple, qui n'en diffère point, lorsque les facultés du pouvoir exécutif sont bien dirigées.

Pour garantir au gouvernement cet échange, il

feroit feulement néceffaire qu'avant que les fourniffeurs reçuffent leur paiement, ils fuffent obligés de prouver, de la manière la plus certaine, qu'ils ont acheté & embarqué, pour les Etats-unis, des marchandifes de France pour le montant de telle & telle fomme.

Si nos provifions font auffi bonnes & d'un prix auffi bas que celles d'Irlande, & fi elles peuvent, en grande partie, fe payer en échange, en prenant des manufactures de France, quelle raifon y auroit-il de ne pas traiter avec nous pour ces provifions ? Tout le monde fait qu'il faut payer en argent toutes les provifions que la France tire de l'Irlande. On fait auffi que ce n'eft pas à raifon de cet achat, qu'on y prendra plus ou moins des vins & des eaux-de-vie de France. Et n'eft-ce pas une politique dangereufe de compter fur l'ennemi, en temps de guerre fur-tout, pour l'approvifionnement de fon armée maritime ? Le moins qui puiffe en réfulter, c'eft que l'approvifionnement foit arrêté, & que cela expofe à perdre toute une campagne, ou à ruiner une expédition. Si l'on objectoit à cela que la France pourroit être approvifionnée par les Puiffances neutres, j'ajouterai que c'eft toujours un retard, que les prix feront augmentés en raifon de la néceffité d'une part, & de l'avarice de l'autre. En les recevant de nous, au contraire, ils fe feront

à bon prix, régulièrement & d'une manière assurée; car, par cette alliance de commerce, c'est aider son ami, & nourrir ses manufacturiers chez soi.

Si la France aspire à devenir une Nation qui possède un grand commerce & des manufactures nombreuses & supérieures; si ce n'est que par là qu'elle puisse être vraiment au-dessus des Puissances voisines, il faut qu'elle ait des égards pour ceux de ses sujets qui sont les meilleurs, les plus utiles, & en conséquence les plus respectables : ce sont les négocians (1). C'est à leurs risques & périls qu'ils envoient leurs pavillons aux pays les plus lointains; c'est dans le sein de la patrie qu'ils versent les richesses de l'Inde & de l'Amérique; c'est le fabricant qui fait passer, sous mille formes différentes, les productions du sol; il les mêle à celles d'un climat étranger, les varie par cet alliage industrieux, & lorsqu'elles ont reçu des mains de mille ouvriers qu'il nourrit un prix qu'elles n'avoient pas, il les confie au commerçant, au navigateur, qui les transportent au-delà des mers, pour en rapporter la richesse & la prospérité. Ce sont eux qui soutiennent l'agri-

(1) Celui-là est vraiment utile, qui augmente le débouché des productions de la Nation. Il anime le travail, il concourt à l'amélioration du tout. (Réflex. sur les Colonies, &c. p. 9).

culture ; le fermier eſt l'appui de ſon ſeigneur ; leur influence s'étend ſur tout. Pourquoi donc des citoyens ſi utiles ne ſont-ils pas admis dans toutes les places, dont leurs talens peuvent les rendre dignes (1) ? Pourquoi les priver des égards qu'ils ont ſi bien mérités ? Il y a une liaiſon ſi intime entre le commerçant & l'agriculteur (2), les deux véritables ſoutiens de toute Nation, qu'il eſt difficile de les ſéparer ; & cependant tous deux ils ſont exclus de toutes les charges quelconques du gouvernement. Ce ſont eux qui travaillent pour tout le peuple ; c'eſt à eux ſeuls que chaque homme, chaque claſſe, doivent toutes leurs jouiſſances, & tout ce qu'ils ſont dans la ſociété. Si un homme avoit un nombre de domeſtiques dont il eût employé les mains & l'induſtrie pour fonder & ſoutenir ſa fortune, ne

(1) Les loix féodales ont laiſſé une impreſſion profonde qui agit & s'oppoſe à une diſtribution impartiale des charges du gouvernement. On retrouve leur eſprit dans cette tendance continuelle en faveur du fort contre le foible. L'adminiſtration eſt bien coupable, là, où l'homme eſt compté pour ſi peu de choſe ; le commerce alors n'y ſauroit proſpérer. Reflex. ſur le com. &c. p. 2.

(2) Le commerce ſouvent eſt conſidéré comme un intérêt ſécondaire à l'agriculture, dont il eſt l'ame. C'eſt une ſource d'erreur que de les ſéparer ; ce n'eſt qu'une ſeule & même adminiſtration. *Ibid.* p. 8.

ſeroit-il pas un ingrat de les dédaigner? Et ſeroit-ce une honte pour lui que de leur témoigner des égards? Que la France, à l'imitation de l'Angleterre (1), ait pour cette claſſe de citoyens induſtrieux, paiſibles & utiles, l'eſpèce de reconnoiſſance qui eſt due à leurs travaux, celle de la conſidération publique, elle s'élevera bientôt, par ſes richeſſes & par ſon commerce, au-deſſus de toutes les autres Nations. Je ne dis pas qu'il faille leur accorder les diſtinctions ni les prééminences qui ſont les récompenſes d'un autre ordre; mais, par-tout, il faut que le mérite & la vertu aient leurs rétributions. Si le fils d'un commerçant ſe trouve avoir les qualités qui font l'homme de guerre ou le bon mari, pourquoi n'y auroit-il point d'avancement pour lui? Pourquoi le priver de ce qui donne de l'importance à un homme, qui n'eſt que le ſentiment de ſon mérite & de ſon utilité?

Il n'eſt pas néceſſaire d'appuyer mes ſentimens ſur les grandes actions qui ont fait diſtinguer en France, dans les armées, & dans la marine, tant

(1) Ceux qui ſavent combien le commerce eſt honoré dans votre patrie, n'ignorent pas auſſi qu'un négociant y eſt quelquefois un légiſlateur, un bon officier, un miniſtre public. (Voltaire, dans une lettre à M. Falkener).

d'hommes célèbres qu'on flétrit sous le nom d'hommes nouveaux, & qui n'ont eu, pour se soutenir dans la carrière de l'honneur, que cette noble émulation qui est la source des grandes actions, qui élève un homme au-dessus de lui-même, le rend utile au gouvernement, & digne de toutes les récompenses : c'est sur-tout en Amérique que le mérite personnel a brillé de tout son éclat, & a joui de tout ce qui pouvoit flatter ses justes espérances. Est-il nécessaire de dire que dans nos armées, ceux qui se sont distingués par l'épée, & dans le sénat par la parole, ceux qui de leurs mains ont élevé & soutenu l'autel de la liberté, & ceux qui ont, par une sainte éloquence, posé & affermi les tables de nos loix, faut-il dire que tant d'illustres citoyens d'une république naissante devoient le jour à des cordonniers, des chapeliers, des fermiers, &c. &c. (1) ? C'est sur-tout dans les temps

(1) Dans chaque ville de la Nouvelle-Angleterre, on voit plusieurs officiers qui ont servi avec distinction dans la dernière guerre, & qui, après l'avoir terminée, au gré de leur patrie, sont retournés à leurs métiers de menuisier, chapelier, cordonnier, &c. ; estimables par la valeur, ils le sont encore plus par leur modestie, se dévouant, après leurs victoires, à redevenir des citoyens utiles. Ils ont reçu cet exemple du Cincinnatus Américain, du général Washington, qui, après de longs

d'oppreſſion & de calamités que les gouvernemens, s'ils le veulent, peuvent créer des hommes pour ainſi dire nouveaux, & comme régénérés.

---

travaux, dans le cours de toute la guerre, s'eſt retiré à ſa ferme, plus enchanté de la cultiver de ſes propres mains, que d'accepter les charges qui lui étoient offertes dans le congrès, ou dans la légiſlation de l'Etat. Enfin, ce nouveau Romain, revoyant ſa patrie prête à être déchirée par des factions inteſtines, pour rendre au gouvernement le reſſort qui lui manquoit, il s'eſt mis à la tête d'une nouvelle convention, a fait, par ſa ſageſſe, une révolution au moins auſſi glorieuſe que la première, qui étoit le fruit de ſon courage & de ſa prudence. La force n'y a eu aucune part, & ce triomphe eſt dû particulièrement au grand homme qui préferoit la vie champêtre à tous les honneurs, ſi ce n'eſt celui de ſauver la patrie qui lui a confié les moyens de conſolider le nouveau gouvernement.

Ils doivent auſſi ſe promettre dans le gouvernement civil le même bonheur que leur a aſſuré l'unité de principe dans le gouvernement militaire. Perſonne ne fut jamais plus en état d'expédier les affaires nombreuſes d'une grande république que le grand homme à qui l'on a confié la plénitude du pouvoir exécutif. L'étendue de ſes facultés, ſa patience dans les travaux, & l'ordre dans la diſpoſition des moyens, lui ont aſſigné dans l'eſtime des hommes une place où peu d'autres pourront atteindre. Chaque contrée a des hommes d'un véritable

Avant de terminer cette lettre, permettez-moi, Monſieur le Marquis, de vous faire quelques obſervations ſur la néceſſité où ſe trouve le gouvernement en France, d'encourager le travail des mines de charbon. Je vous ai obſervé qu'il étoit à craindre

---

mérite ; mais il faut encore avoir la ſagacité & l'art de choiſir ceux qui ſont propres aux fonctions particulières des départemens.

Les habitans des Etats-unis, ſuivant dans leur choix le bien public, & excités par un principe de reconnoiſſance, choiſirent M. John Adams pour vice-préſident du nouveau congrès. Ses efforts, pour préſerver le peuple des intrigues formées par le gouvernement Anglais contre ſa liberté, le rendirent très-ſuſpect à ceux qui étoient en pouvoir. Le peuple, convaincu de ſon mérite, le choiſit pour un de ſes repréſentans dans le premier congrès. De ce nombre étoit auſſi M. Samuel Adams, patriote auſſi intrépide, qu'infatigable. La revolution Américaine doit beaucoup à la perſévérance de ſes travaux, & à ſes talens diſtingés. Ceux que M. John Adams a développés dans le traité de paix, qui s'eſt fait à Paris en 1783, ont prouvé qu'il étoit miniſtre auſſi habile que grand politique. Et dans ſon ouvrage ſur la défenſe de la conſtitution Américaine, il a montré toutes les connoiſſances qui forment les vrais juriſconſultes & les hommes de loi ; connoiſſances néceſſaires, pour remplir honorablement les fonctions de préſident du ſénat des Etats-unis.

pour les manufactures, que les fours ne fussent bientôt fermés, ou que la cherté du bois ne fît renchérir les manufactures, & pencher la balance en faveur de celles d'Angleterre.

Si l'on ne se hâte de retirer des entrailles de la terre ce minéral qui y est caché, il est certain que cette puissance aura l'avantage pour elle ; & dès le moment qu'elle s'appercevra de l'influence de notre commerce avec celui de la France, il n'est pas douteux qu'elle ne se prévale de l'abondance de ses charbons, pour diminuer le prix de ses manufactures, & faire tomber celles de France. Peut-on douter que cette Nation, qui, pour entretenir en activité un plus grand nombre d'hommes, a fait passer au parlement un acte qui force chaque citoyen à ne point porter des boutons d'étoffe, puisse continuer à fournir à une Nation rivale le charbon qui, pour ainsi dire, donne la vie à des manufactures étrangères, aux dépens des siennes propres ? Outre qu'en France les bois deviennent plus rares d'année en année, & que bientôt la consommation ne pourra plus être fournie, il faut songer qu'indépendamment du prix des manufactures qui en seront affectées, c'est une matière de première nécessité pour le pauvre, & qui demande aussi sérieusement les soins du gouvernement que le bled même. Il seroit donc très-sage, à raison de ce double objet, d'encourager les

travaux des mines de charbon en Flandre, en Normandie, & par-tout où elles ſe trouvent dans le Royaume. Si le tranſport en eſt difficile & trop diſpendieux, il faut creuſer des canaux qui joignent les rivières, facilitent la circulation, & répandent le mouvement & la vie dans toutes les parties de ce ſuperbe Royaume. Les montagnes ceſſent même d'être des obſtacles. Il ne faut que déſirer fortement le bien, & ſur-tout s'affranchir de la néceſſité de dépendre d'une puiſſance plus ennemie que rivale, dans une choſe qui touche de ſi près aux premiers beſoin de la Nation.

J'ai l'honneur d'être, avec l'eſtime la plus parfaite,

MONSIEUR LE MARQUIS,

Votre très-humble.

FIN.





